RAPPORT RSE 2024

https://www.realestate.bnpparibas.fr/fr

RAPPORT RSE 2024

Ce document est une synthèse des éléments de contenus disponibles en ligne

© Shutterstock / VILTVART

BNP PARIBAS REAL ESTATE

L'immobilier d'un monde qui change

Table des matières

EDITORIAL 3
PROFIL 4
MISSION 7
NOS ENGAGEMENTS PUBLICS 8
GOUVERNANCE DE BNP PARIBAS REAL ESTATE 9
IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITES 10
PARTIES PRENANTES ET MATERIALITE 11
LA CREATION DE VALEUR INTEGREE 14
NOTRE STRATEGIE RSE 18
1. RESPONSABILITE ECONOMIQUE 19
1.1. Responsabilité économique : Expérience client 19
1.2. Responsabilité économique : Produits et services durables 22
1.3. Responsabilité économique : Éthique et transparence 27
2. RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE 34
2.1. Responsabilité environnementale : Changement climatique 34
2.2. Responsabilité environnementale : Biodiversité et ressources naturelles 45
2.3. Responsabilité environnementale : Qualité environnementale 50
3. RESPONSABILITE SOCIALE 52
3.1. Responsabilité sociale : Conditions et bien-être au travail 52
3.2. Responsabilité sociale : Entreprise apprenante 61
3.3. Responsabilité sociale : Diversité et inclusion 65
4. RESPONSABILITE CIVIQUE 70
4.1. Responsabilité civique : Immobilier de demain 70
4.2. Responsabilité civique : Économie locale 71
4.3. Nos engagements Responsabilité civique : Solidarité 72
PERFORMANCE 76
Protocole de reporting 76
INDICATEURS DE PERFORMANCE 2024 79
INDICATEURS SOCIAUX (Bilan social France 2024) 82
RAPPORT ENVIRONNEMENTAL 84
INDEX DE CONTENU GRI 87
PUBLICATIONS 92

EDITORIAL

Animé par une culture de responsabilité et d'intégrité fondée sur les meilleures pratiques, BNP Paribas Real Estate a pour ambition d'assurer le développement à long terme de l'entreprise, tout en garantissant son impact positif sur la société. Pour créer sur le long terme de la valeur partagée avec nos clients, partenaires et l'ensemble de nos parties prenantes, notre politique de RSE constitue un enjeu stratégique. Elle se traduit par une volonté au plus haut niveau de notre gouvernance de conjuguer performance, responsabilité, éthique et transparence.

Thierry Laroue-Pont
CEO BNP Paribas Real Estate

Nos modes de vie et de travail changent. La ville doit s'adapter à ces évolutions en impliquant l'ensemble de ses acteurs, qu'il s'agisse de concevoir des bureaux et logements, de participer à la vie économique et sociale des territoires où nous intervenons, de développer les compétences de nos collaborateurs, ou de soutenir le handicap et encourager la diversité.

À ce titre, la RSE est un facteur d'innovation et de performance économique pour nos clients et nous-mêmes.

Cette vision citoyenne, associée à la création d'une valeur ajoutée pérenne, construite avec nos clients, partenaires, et l'ensemble de nos parties prenantes, contribue à maintenir notre position d'acteur majeur de l'immobilier en Europe.

Catherine Papillon
Directrice International Développement Durable/RSE

PROFIL

- LEADER EUROPÉEN DES SERVICES IMMOBILIERS
- PRÉSENT DANS 24 PAYS
- DES ÉQUIPES D'EXPERTS À VOTRE SERVICE
- FILIALE DÉTENUE À 100% PAR BNP PARIBAS

Leader européen de services immobiliers responsables et créateurs de valeur partagée

BNP Paribas Real Estate, filiale immobilière du groupe BNP Paribas, propose une gamme complète de solutions immobilières sur-mesure, nécessaire à la valorisation des actifs immobiliers, à chaque étape de leur cycle de vie. Résultat d'une expertise et d'un savoir-faire reconnus depuis plus de 50 ans, BNP Paribas Real Estate propose ainsi une offre multidisciplinaire.

BNP Paribas Real Estate couvre l'ensemble du cycle de vie d'un bien : Promotion, Transaction, Conseil, Expertise, Property Management et Investment Management.

Avec 4 500 collaborateurs, BNP Paribas Real Estate accompagne localement propriétaires, locataires, investisseurs et collectivités dans 24 pays (à travers ses implantations et son réseau d'alliances) en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

En immobilier d'entreprise, BNP Paribas Real Estate est présente dans 24 pays, avec :

- ses implantations directes dans onze pays européens, continent où l'entreprise est l'un des leaders et où ses principaux marchés sont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Elle est également présente en Belgique, Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne et Portugal ;
- ses plateformes à Hong Kong (SAR China), Dubaï et Singapour pour accompagner les investisseurs locaux dans leurs stratégies immobilières en Europe ;
- son réseau d'Alliances commerciales avec des partenaires locaux dans les pays ci-après (Autriche, Grèce, Hongrie, Jersey, Irlande du Nord, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suisse et Etats-Unis).

En promotion, BNP Paribas Real Estate est essentiellement présente en Île-de-France et dans plusieurs grandes métropoles régionales comme Bordeaux, Lyon, Marseille, et Nice. À l'international, l'entreprise est présente en promotion, en Allemagne, au Royaume-Uni et dans la péninsule Ibérique.

BNP Paribas Real Estate fait partie du Groupe BNP Paribas, banque leader de la zone euro et acteur bancaire international de premier plan. Ensemble, ils partagent une vision commune : être un acteur de référence au niveau européen doté d'une représentation internationale. Cet ADN commun appelle aussi à proposer des offres de service innovantes et à haute valeur ajoutée plaçant le client au cœur de notre action.

BNP Paribas Real Estate s'engage plus spécifiquement à offrir un environnement de travail épanouissant et bienveillant à ses collaborateurs tout en contribuant au développement d'une ville plus inclusive et d'un monde plus durable.

24 implantations

4 120 collaborateurs*

*BNP Paribas Real Estate compte 4120 ETP (Equivalent Temps Pleins) : 655 en Allemagne, 1193 au Royaume-Uni, 1705 en France (dont la majorité est au siège à Boulogne-Billancourt), les ETP restants étant dans les autres pays européens.

Appartenance au Groupe BNP Paribas

Un partenaire solide

L'organisation du Groupe BNP Paribas s'appuie sur 3 pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services (CPBS), Investment & Protection Services (IPS) et Corporate & Institutional Banking (CIB).

Les pôles opérationnels de BNP Paribas sont organisés pour intensifier la coopération entre les métiers et répondre ainsi aux attentes évolutives de nos clients, de nos collaborateurs, des investisseurs et de l'ensemble de nos parties prenantes. Une approche globale et conjointe permet d'enrichir les expertises proposées à nos clients afin de les accompagner de façon continue sur le long terme, dans l'ensemble de leurs projets. Nous continuerons ainsi à leur proposer le meilleur de la technologie, un accompagnement personnalisé de proximité dans le cadre d'une relation de confiance de long terme, et des solutions durables et incitatives.

INVESTMENT & PROTECTION SERVICES (IPS)

Le pôle Investment & Protection Services (IPS) regroupe les activités du Groupe dédiées à la protection, à l'épargne, à l'investissement et aux services immobiliers. Il veille à concevoir des produits innovants et durables pour accompagner particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels dans leurs projets et dans leur volonté d'avoir un impact positif :

- BNP Paribas Cardif (plus de 8 800 collaborateurs, présent dans 30 pays, 287 milliards d'euros d'actifs sous gestion) conçoit, développe et commercialise avec plus de 500 partenaires distributeurs, des offres d'épargne et de protection pour assurer les personnes, leurs projets et leurs biens ;
- BNP Paribas Wealth Management (plus de 6 700 collaborateurs en prenant en compte les banques commerciales), 17 pays, 462 milliards d'euros d'actifs sous gestion, répond aux besoins patrimoniaux et financiers d'une clientèle individuelle fortunée, des bureaux de gestion de patrimoine familial (Family Offices) et des entrepreneurs. BNP Paribas Wealth Management est la 1 banque privée de la zone euro ;
- BNP Paribas Asset Management (près de 2 100 collaborateurs, 34 pays, 604 milliards d'euros d'actifs sous gestion) offre des solutions d'investissement aux épargnants individuels, entreprises et investisseurs institutionnels, et leur propose des7 expertises spécifiques : stratégies actives à forte conviction, solutions de liquidité, marchés émergents, investissements multi-actifs, investissements systématiques, quantitatifs & indiciels et actifs privés ;
- BNP Paribas Real Estate (plus de 4 000 collaborateurs, 24 pays, 24 milliards d'euros d'actifs sous gestion) accompagne ses clients – investisseurs institutionnels, propriétaires, entreprises, collectivités, particuliers, etc. – durant toutes les étapes du cycle de vie d'un bien immobilier : promotion, transaction, conseil, expertise, Investment Management et Property Management.

IPS emploie près de 18 800 collaborateurs dans 46 pays et occupe des positions fortes dans des régions clés de développement du Groupe. Le pôle travaille en étroite collaboration avec CPBS pour anticiper les besoins des clients en épargne et investissement (offres, technologies, qualité du parcours client, qualité du conseil) et avec CIB pour co-construire les meilleures solutions d'investissement à destination des clients institutionnels et des grandes entreprises.

En 2024, IPS a annoncé plusieurs opérations majeures de croissance externe. La plus transformante est le projet d'acquisition d'AXA IM.

Les entités

Le groupe BNP PARIBAS REAL ESTATE comprend les sociétés suivantes en 2024 :

BNP PARIBAS REAL ESTATE

1. BNP PARIBAS REAL ESTATE
2. BNP PARIBAS REIM FRANCE
3. BNP PARIBAS IMMOBILIER PROMOTION
4. BNP PARIBAS REPM
5. PARTNER'S & SERVICES
6. BNP PARIBAS REAL ESTATE TRANSACTION FRANCE
7. BNPRE CONSULT FRANCE
8. BNP PARIBAS REAL ESTATE VALUATION FRANCE
9. BNP PARIBAS REAL ESTATE CONSEIL HABITATION & HOSPITALITY.

Notre histoire

2000	Fusion entre les deux groupes BNP et Paribas
2001	Dans une logique de qualité de service apportée à nos clients, BNP Paribas regroupe les activités immobilières de chaque entité au sein d'une seule entité : BNP Paribas Immobilier
2004	Développement et internationalisation des activités de Transaction, de Conseil et d'Expertise par l'acquisition de Atis Real (Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni)
2005-2006	Développement des activités en Europe avec une première implantation en Italie, puis en Irlande
2009	BNP Paribas Immobilier devient BNP Paribas Real Estate pour asseoir la visibilité internationale de l'entreprise
2010	BNP Paribas acquiert Fortis Real Estate et s'étend sur le Luxembourg, la Belgique, l'Espagne et la Pologne
2012-2013	Développement aux Pays-Bas et ouverture des plateformes au Moyen-Orient et en Asie
2017	BNP Paribas Real Estate acquiert la société britannique Strutt & Parker, deuxième acteur du Royaume-Uni sur le secteur rural et troisième sur le marché résidentiel
2019	Acquisition de la société Traker, société de conseil en management de la supply chain
2020	BNP Paribas Real Estate devient partenaire de Fifth Wall

Nos activités

Notre présence sur l'ensemble des grands métiers de l'immobilier nous donne une vision panoramique du secteur au bénéfice de nos clients.

Grâce à nos 6 pôles d'activités - Promotion, Conseil, Transaction, Property Management, Expertise, Investment Management -, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients particuliers et professionnels sur l'intégralité de leurs projets immobiliers. Cette approche à 360° couvre l'ensemble des actifs du secteur : bureaux, entrepôts, résidences de services, commerces, hôtels, logements neufs et anciens, parcs d'activités...

MISSION

S'engager pour un immobilier plus responsable

BNP Paribas Real Estate vise à inscrire ses actions dans la durée et s'engage dans la transformation positive des territoires. Un engagement qui se reflète aussi dans la gestion des risques environnementaux, le respect de la conformité, la sécurisation des données de nos clients, ou encore la promotion de la diversité et de l'inclusion et la lutte contre toutes formes de discrimination.

NOS ENGAGEMENTS PUBLICS

Cadres de référence généraux

L'approche de BNP Paribas est guidée par les **Principes Directeurs de l'OCDE** à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises.

Convaincu de l'importance de l'action collective, le Groupe est membre des Principes pour la **Banque Responsable des Nations unies (PRB)**, du **Pacte Mondial des Nations unies** et des **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)** au travers de ses filiales BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate Investment Management et BNP Paribas Cardif. Le Groupe est aussi signataire des **Principes de l'Équateur**.

Cadres de référence et implication du Groupe en matière environnementale

BNP Paribas est engagé dans la lutte contre le changement climatique depuis 2010 et s'est engagé à aligner ses activités avec les objectifs de **l'Accord de Paris de 2015**. Le Groupe a réduit de façon continue son soutien aux énergies fossiles et a accéléré en parallèle son financement aux énergies bas carbone. Pour la définition de ses objectifs liés à l'environnement et au climat, le Groupe s'appuie notamment sur :

- des travaux scientifiques de référence, tels que ceux du **GIEC** (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et de l'**IPBES** (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) ;
- des scénarios prospectifs compatibles avec l'objectif de neutralité carbone collective en 2050, tels que le scénario « zéro émission nette » 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (**AIE**).

Le document « Cadre général de BNP Paribas relatif à l'environnement » vise à décrire l'approche retenue par BNP Paribas en matière d'environnement dans ses trois domaines d'action : climat et transition énergétique, capital naturel et biodiversité, et économie circulaire.

Il s'est engagé également dans la préservation de la biodiversité à travers ses politiques de financement et d'investissement, un dialogue constructif avec ses clients, les coalitions auxquelles il participe, le mécénat et le soutien à la recherche. Le Groupe a publié sa position dans le document « BNP Paribas et la préservation de la biodiversité » afin de préciser ses enjeux sur ce thème.

Cadres de référence et implication du Groupe en matière de droits humains et sociaux

Le respect des droits humains est l'un des piliers sur lequel la stratégie RSE de BNP Paribas repose. Le Groupe s'engage à promouvoir le respect d'un certain nombre de principes et de normes qui constituent le fondement de ses activités :

- les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies ;
- les 10 Principes du Pacte Mondial des Nations unies ;
- les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains des Nations unies ;
- les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, acceptés à l'échelle internationale ;
- les normes en matière de droits humains acceptées à l'échelle internationale telles que définies dans la Charte internationale des droits humains ;
- les normes fondamentales du travail définies par l'Organisation internationale du travail.

À travers son Code de conduite, le document « BNP Paribas et les Droits Humains » et l'Accord Monde signé avec UNI Global Union le 4 novembre 2024 (dans la continuité de l'Accord Monde signé en 2018), le Groupe reconnaît et s'engage à respecter les normes les plus rigoureuses de conduite et d'éthique, en matière de lutte contre la corruption, de respect des droits humains et de protection de l'environnement, quelles que soient ses activités.

Une contribution active à l'écosystème immobilier de BNP Paribas Real Estate

Nous nous impliquons dans les organisations :

- Association Française des sociétés d'Expertise Immobilière (FEI)
- Asso immobiliare è l'Associazione nazionale dell'Industria Immobiliare
- Association Bâtiment BBCA bas carbone
- British Property Federation
- Consiglio Nazionale dei Centri Commerciali Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Baue
- Fédération Promoteurs Immobiliers
- L'alliance des professionnels pour un cadre de vie durable
- Institut Français pour la performance du bâtiment
- Plan bâtiment durable
- The Royal Institution of Chartered Surveyors
- Royal Town Planning Institute
- Smart Buildings Alliance for Smart Cities
- Alliance HQE France GBC
- Association CIBI (Club international Biodiversité et Immobilier)
- Association Circolab
- Associaition AFILOG
- Association ADI

Etc....

GOUVERNANCE DE BNP PARIBAS REAL ESTATE

Le pilotage RSE

Créé en 2016, ce département, rattaché à la Direction Générale, est animé par Catherine Papillon et se compose d'une équipe de 3 personnes. Son rôle est transversal et implique tous les métiers et toutes les activités de l'entreprise.

Singularité de notre entreprise, ce département s'appuie aussi sur un réseau de 47 représentants de nos pays et métiers : les Leaders RSE, répartis dans plus de 10 pays.

Missions et responsabilités

- Définir la politique RSE de BNP Paribas Real Estate et s'assurer de son déploiement dans l'ensemble de nos métiers, fonctions et territoires.
- Mesurer la performance de cette stratégie et en assurer le reporting.
- Accompagner les équipes dans l'intégration des sujets RSE dans leurs activités. Les sensibiliser et former à ces sujets.
- Assurer une veille des évolutions en matière de développement durable et de RSE.
- Valoriser en interne et en externe nos initiatives
- Représenter l'entreprise dans les différentes instances de l'écosystème immobilier.
- Piloter les actions de mécénat de l'entreprise liées à l'architecture, la formation des futurs professionnels de nos métiers et la construction de la ville durable.

L'équipe de gestion dédiée à la réduction des émissions de GES se compose du comité de direction et du CEO, CRO, CFO et CSO. 15% de la rémunération variable du CEO et COO du Groupe BNP Paribas est liée à l'atteinte des objectifs RSE.

IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITES

Gestion préventive des risques

Direction des Risques

Dans un contexte de complexité croissante des exigences réglementaires et d'un renforcement des contrôles, le Groupe BNP Paribas a centralisé la fonction risque. En novembre 2015, la Direction des Risques de BNP Paribas Real Estate, « RISK RE », a été créée et couvre les 6 lignes de métiers et 13 pays de l'entreprise. Totalement indépendante des métiers, elle est organisée autour de quatre équipes dédiées :

- à l'activité de Promotion Immobilière (immobilier de bureaux et résidentiel en France et à l'International) : accompagner le développement de l'activité dans le cadre fiscal, réglementaire et législatif en vigueur, en ligne avec la politique de risque du Groupe BNP Paribas et le respect des critères de performances financières
- à l'activité d'Investment Management : accompagner le développement du métier lors du lancement de nouveaux fonds d'investissement, lors de la sélection et de l'allocation des actifs, et analyser les risques pour les différents fonds immobiliers sous gestion en lien avec les risques managers AIFM locaux
- au Risque Opérationnel couvrant les 6 lignes de métier : analyser et challenger l'efficacité et la qualité du dispositif de contrôle permanent à travers notamment la réalisation de missions de supervisions et de fournir des rapports et alertes indépendants sur les points d'attention critiques
- à la Protection des Données : contrôler le respect du RGPD au regard de la règlementation en vigueur et des règles définies par le Groupe BNP Paribas, informer et conseiller les équipes qui procèdent au traitement des données sur les obligations qui leur incombent, dispenser des conseils sur demande concernant l'analyse d'impact relative à la protection des données et vérifier l'exécution de celle-ci, faire office de point de contact pour l'autorité de contrôle en France sur les questions relatives au traitement.

Risk RE

Risk RE est la deuxième ligne de défense de défense du Groupe BNP Paribas pour les activités de gestion du risque relevant de sa responsabilité directe : risques financiers, risques de marché, risques opérationnels, risques liés à la protection des données.

A ce titre, RISK RE est intégré à la gouvernance de BNP Paribas Real Estate et est membre des comités de décisions métiers. Le directeur des risques (CRO) est membre du Comité Exécutif International, du Comité des fonctions centrales et du Comité de Contrôle Interne et du directoire.

Un monitoring des risques (anticipation, évaluation, alertes, suivi des plans d'action définis par les métiers) est assuré à travers la production de revues trimestrielles et annuelles à destination des dirigeants de BNP Paribas Real Estate et du groupe BNP Paribas.

Contrôle de conformité et surveillance des risques

Une procédure de contrôle de conformité et surveillance des risques a été établie et est régulièrement revue. A titre d'exemple, les cadeaux et les invitations font partie des éléments contrôlés.

La gestion des risques à tous les niveaux

L'anticipation et la maîtrise du risque s'effectue à tous les échelons de BNP Paribas Real Estate. Nos lignes de métier sont les premières impliquées pour agir au plus proche des réalités du terrain. Trois lignes de contrôle successives accompagnent les métiers dans la bonne mise en œuvre des plans de gestion des risques et la diffusion de bonnes pratiques.

Il est de notre responsabilité d'identifier et de comprendre les impacts sociaux, économiques et environnementaux propres à notre secteur, ainsi que de détecter les opportunités pour la construction d'une ville plus durable, plus résiliente et plus inclusive.

Tous les événements de risque ont la même structure :

PARTIES PRENANTES

En 2021, le Département du Développement Durable/RSE de BNP Paribas Real Estate a conduit une étude des enjeux extra financiers avec le soutien du cabinet MATERIALITY-Reporting pour identifier les enjeux les plus pertinents pour le développement de l'entreprise et répondre aux attentes de ses parties prenantes. Cette étude, qui actualise celle déjà menée en 2016, est structurée en 4 étapes complémentaires, décrites ci-dessous. Elle a permis de dessiner la matrice de matérialité à partir de laquelle nous avons bâti notre plan stratégique RSE : Inspire Real Estate.

BNP Paribas Real Estate a invité plus de 10 500 partenaires internes et économiques, régulateurs de marché et influenceurs sociétaux à participer à une grande consultation en ligne. Objectif affiché pour BNP Paribas Real Estate : prioriser ses enjeux du développement durable sur lesquels ses parties prenantes l'attendent tant dans son fonctionnement que dans ses offres de services. Ces dernières se sont exprimées sur les enjeux de développement durable à prendre en compte dans le fonctionnement et les offres de services de BNP Paribas Real Estate. Cette enquête européenne aura notamment permis de récolter des informations précieuses, en particulier sur la perception du niveau de responsabilité sociale de BNP Paribas Real Estate.

Cette enquête consistait à prioriser 22 enjeux clés, en fonction de l'importance que chacune des parties prenantes leur accorde. Si certains d'entre eux viennent confirmer la stratégie RSE mise en œuvre par BNP Paribas Real Estate depuis quelques années, d'autres se sont vus révélés ou renforcés par la crise sanitaire de la Covid-19. Les parties prenantes interrogées priorisent ainsi des enjeux tels que : la réduction des émissions carbone, la résilience et l'adaptabilité, l'efficacité et la sobriété énergétiques, le bien- être, la santé et la sécurité au sein des bâtiments, ou encore l'économie circulaire, la qualité de l'air.

La priorisation des enjeux ainsi que les nombreux commentaires reçus ont permis de déterminer la nouvelle politique et vision de BNP Paribas Real Estate, et ses 12 engagements RSE à horizon 2025. La stratégie RSE 2030 est en cours d'élaboration.

Les étapes de l'étude de matérialité

Identification de nos parties prenantes

PARTENAIRES INTERNES

- Salariés et partenaires sociaux
- Conseil de surveillance, directoire, comité de direction
- Actionnaire

ACTEURS DE MARCHES

- Autorités de régulation
- Fédérations et associations professionnelles
- Organismes de certification et d'accréditation

PARTENAIRES D'AFFAIRES

- Investisseurs, corporate et clients BNP Paribas
- Utilisateurs (occupants)
- Collectivités/aménageurs
- Fournisseurs et prestataires de service
- Distributeurs

INFLUENCEURS SOCIETAUX

- Médias
- Analystes et agences de notation
- Associations / ONG et société civile

Identification des thèmes significatifs

Pour identifier les thèmes significatifs, une analyse des enjeux du secteur à l'échelle nationale et internationale a été réalisée à partir des référentiels les plus reconnus. 150 thèmes significatifs ont été considérés et cette liste a été réduite à 22 enjeux importants pour le secteur de l'immobilier.

Consultation des parties prenantes

Plus de 10 500 parties prenantes en Europe ont été sollicitées entre décembre 2020 et janvier 2021. Nous leur avons demandé de prioriser chacun des 22 enjeux dans leur interaction avec BNP Paribas Real Estate. Pour donner suite à cette consultation, nous avons réalisé notre nouvelle matrice de matérialité qui met en évidence les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et civiques les plus importants pour nos parties prenantes internes et externes.

Dialogue avec les parties prenantes

Le dialogue avec ses parties prenantes fait partie intégrante de la responsabilité sociale et environnementale de BNP Paribas.

L'engagement du Groupe à entretenir un dialogue ouvert et constructif avec ses parties prenantes vise tout d'abord à mieux identifier et comprendre les intérêts, points de vue et attentes de ses parties prenantes, ainsi que les impacts de son activité.

Le Groupe peut ainsi les prendre en considération dans l'évolution de son offre de produits et services, en adéquation avec les besoins réels des clients, l'évolution de ses métiers et la définition de sa stratégie.

Cette dynamique d'interaction est également clé pour informer les parties prenantes des décisions et actions du Groupe, et pour les expliquer, dans un objectif de transparence et de clarté.

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX ESG DE NOS PARTIES PRENANTES

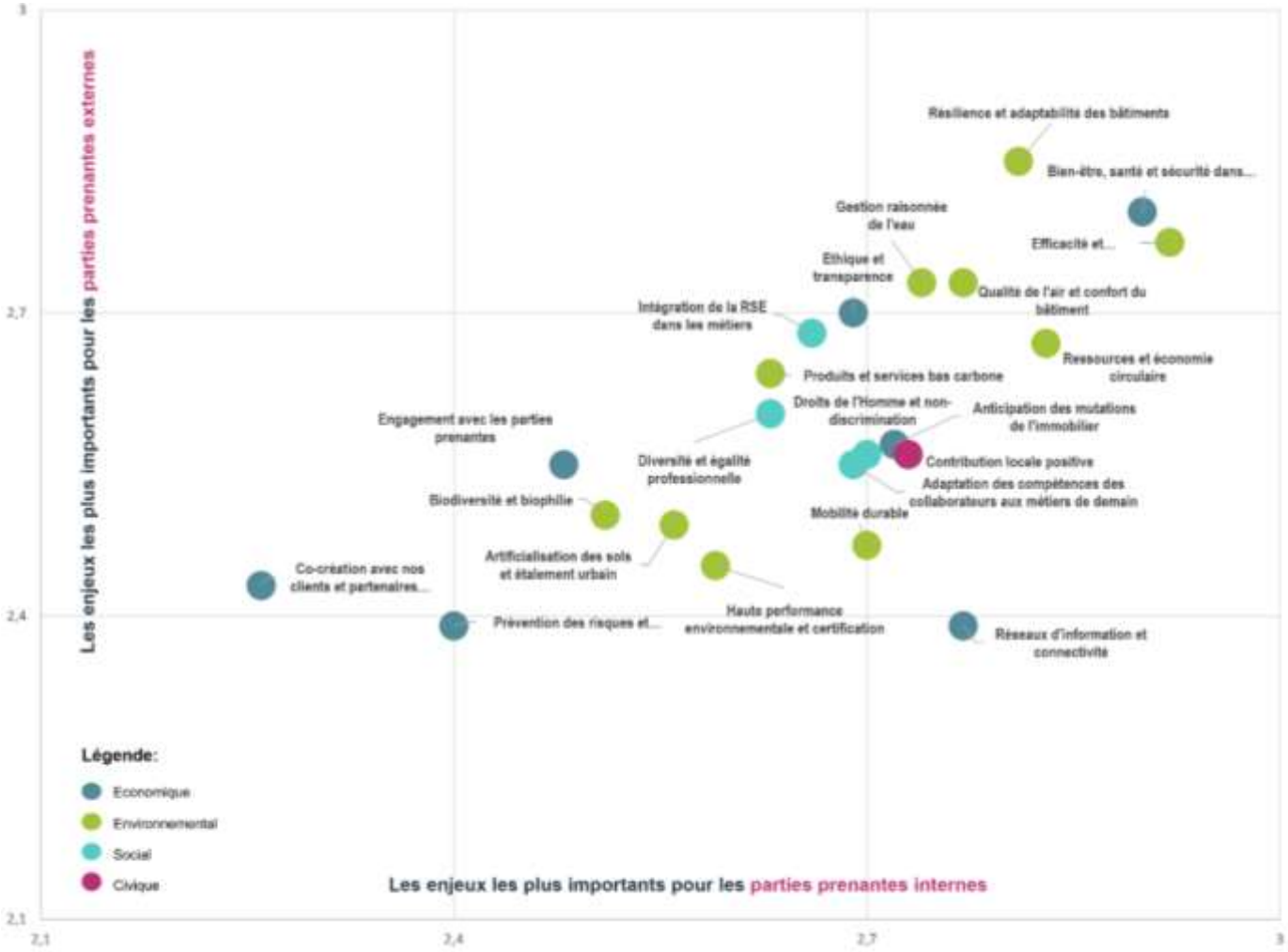

Relations avec les salariés

BNP Paribas Real Estate déploie le Global People Survey (GPS), une enquête interne annuelle ayant pour objectif de déterminer les attentes des collaborateurs dans le Groupe BNP Paribas ainsi que de mesurer la perception sur l'entreprise. Depuis 2013, cette enquête représente un indice important dans le cadre du dialogue engagé avec les parties prenantes internes.

Relation avec nos fournisseurs

L'approche de BNP Paribas Real Estate est la suivante :

- Formaliser un plan d'engagement régulier et direct avec nos groupes de parties prenantes pour nous assurer que nous comprenons leurs attentes, leurs enjeux et leurs préoccupations.
- Sensibiliser les salariés sur l'engagement de BNP Paribas Real Estate envers celles-ci.
- Relation avec nos fournisseurs
- Une Charte Achats Responsables, énonçant les engagements réciproques du Groupe et de ses fournisseurs et sous-traitants sur le plan éthique, environnemental et social. Trois principes clés guident nos achats : l'équité et la transparence dans la sélection des fournisseurs, la recherche du meilleur rapport coût qualité risques et la recherche de solutions innovantes.

Nous veillons à ouvrir nos consultations aux entreprises du secteur protégé et adapté. Être acheteur chez BNP Paribas, c'est travailler avec les fournisseurs dans le respect de cinq exigences, auxquelles tous nos collaborateurs sont sensibilisés :

- la conformité avec les lois, règlements et normes professionnelles applicables aux entités
- la protection de la réputation du Groupe BNP Paribas
- l'équité dans le choix des fournisseurs
- la confidentialité dans les échanges d'informations
- l'indépendance vis-à-vis des fournisseurs et la maîtrise des conflits d'intérêt.

Nous portons une attention particulière à la politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des fournisseurs dans l'analyse des offres. BNP Paribas Real Estate met en œuvre une politique d'achats responsables. La capacité des Fournisseurs à s'engager et à traduire ces engagements au travers de pratiques adaptées fait partie des critères d'évaluation retenus tout au long de sa relation avec ses Fournisseurs. En adhérant à cette charte, le fournisseur s'engage, pour son compte et celui de ses éventuels sous-traitants, à mettre en œuvre les moyens nécessaires au respect des principes énoncés.

Pour en savoir plus, découvrez notre charte achats responsable.

Nos procédures et outils visent à assurer la traçabilité des décisions dans le choix des fournisseurs.

Préqualification

Pour toute consultation, nous pré-qualifions les sociétés sur des critères de santé financière et de dépendance économique. Sans être discriminants, ils conditionnent le développement de relations équilibrées.

Consultation : Nous informons nos fournisseurs du règlement général de la consultation avant son lancement, via la signature d'un accord préalable.

Décision

Nous recherchons des fournisseurs solides financièrement qui nous proposent des solutions compétitives et susceptibles de contribuer aux ambitions du Groupe BNP Paribas en termes de qualité, d'innovation, et dans le domaine du développement durable.

Suivi de la relation

Après la contractualisation, nous cherchons en permanence l'équilibre des relations et favorisons l'apport d'expertise réciproque. Si nécessaire, nous définissons avec vous des plans de progrès partagés.

Paiement

Pour améliorer le traitement de vos factures, nous mettons à votre disposition un guide pour la zone France métropolitaine, précisant les formats et contenus à respecter.

LA CREATION DE VALEUR INTEGREE

La création de valeur se mesure par la conversion ou transformation des ressources (stocks de valeurs initiales) en résultats (valeurs générées) et ses impacts positifs pour la société civile (ODD).

Nos ressources en capitaux

Financier

- Les capitaux apportés par les investisseurs
- Les capitaux apportés par la Banque
- La capacité d'auto-financement

Industriel et intellectuel

- Les innovations
- Les processus de certification et labellisation
- Un département Recherche
- Un réseau européen

Humain

- Des collaborateurs formés et impliqués
- Une mobilité interne
- Une organisation du travail flexible
- Des accords collectifs sociaux

Environnemental

- L'utilisation des ressources naturelles
- L'économie circulaire
- La gestion des sols et de l'air

Social et relationnel

- Le dialogue ouvert et constructif avec les parties prenantes
- L'appartenance à des réseaux de promotion de la Ville Durable

Notre modèle de croissance

- Concevoir et développer des produits et services immobiliers innovants, responsables et rentables
- Attirer et mobiliser les talents et fidéliser les partenaires d'affaires
- Organiser des processus et des outils de gestion efficients
- Concevoir, gérer, commercialiser et piloter les produits et services immobiliers de manière éthique et responsable
- Gérer le cycle de vie des projets immobiliers
- Nouer et pérenniser des partenariats

Nos objectifs avec nos parties prenantes

Partenaires internes

- Un cadre social et de bien-être
- Un accompagnement des parcours et du développement des compétences

Partenaires d'affaires

- Une relation client ouverte et intègre
- Des solutions innovantes et responsables qui tiennent compte de l'environnement et des différentes parties prenantes
- Une maximisation de la valeur des actifs
- Une communication transparente
- Le soutien à un écosystème de start-up et entrepreneurs proposant des solutions pour la construction de la ville durable

Acteurs de marché

- Un respect scrupuleux des lois, réglementations et engagements
- Une contribution citoyenne avec le règlement des impôts et taxes

Influenceurs sociétaux

- Une relation de partenariat ouverte envers la société
- Une contribution directe au développement local

Nos impacts sur la société

BNP Paribas Real Estate intervient sur l'ensemble du cycle de vie d'un bien immobilier. Il est de notre responsabilité d'influencer la façon dont les immeubles sont pensés, construits et occupés afin de contribuer à la construction de la ville durable et inclusive. Notre stratégie RSE contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable. Elle couvre à la fois les enjeux liés à la croissance économique, à l'inclusion des plus fragiles et à la préservation des ressources.

Les objectifs de développement durable stratégiques, intégrés à notre offre de service

Les objectifs de développement durable pertinents intégrés à notre stratégie « Inspire Real Estate »

Tableau de correspondance entre ODD et nos engagements RSE

La stratégie RSE de BNP Paribas Real Estate contribue à l'atteinte des ODD. Une étude approfondie a permis de mettre en lumière les ODD stratégiques qui sont intégrés à l'offre actuelle et à venir et les ODD pertinents qui sont intégrés dans la stratégie "Inspire Real Estate".

ODD PERTINENTS

LÉGENDE ▶ ENJEU ÉCONOMIQUE · ENJEU ENVIRONNEMENTAL · ENJEU SOCIAL · ENJEU CIVIQUE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	4.4 Augmenter le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entreprenariat 4.7 Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable	Social Civique	**Promouvoir** la diversité, l'égalité des chances et l'employabilité de nos équipes **Promouvoir** la connaissance et le rayonnement de la RSE dans les métiers de l'immobilier
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 5.5 Veiller à la participation effective des femmes aux fonctions de direction	Social	**Promouvoir** la diversité, l'égalité des chances et l'employabilité de nos équipes
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	6.4 Utiliser efficacement les ressources en eau et garantir la viabilité des prélèvements d'eau	Environnemental	**Optimiser** l'empreinte environnementale et favoriser l'économie circulaire
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	8.3 Promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation et la croissance des PME	Économique Civique	**Renforcer** partenariats et co-construction avec nos parties prenantes clés **Favoriser** le développement de l'économie locale
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	16.5 Réduire la corruption et la pratique des pots-de-vin	Économique	**Développer** une offre de services responsable et innovante **Garantir** éthique et gouvernance en toute transparence
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	17.7 Promouvoir les partenariats, notamment public-privé et avec la société civile	Économique	**Renforcer** partenariats et co-construction avec nos parties prenantes clés

ODD STRATÉGIQUES

	Cibles pertinentes des ODD (N° et définition)	Nos piliers	Nos engagements
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3.4 Promouvoir la santé mentale et le bien-être	Économique Social	**Développer** une offre de services responsable et innovante **Proposer** un cadre de travail sain, flexible et innovant favorisant le bien-être des collaborateurs
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	7.3 Multiplier par deux le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique mondial d'ici 2030	Environnemental	**Prendre en compte** les enjeux du changement climatique dans nos offres de services
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain	Économique	**Développer** une offre de services responsable et innovante
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	11.2 Assurer l'accès de tous à des transports sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable 11.3 Renforcer les capacités de planification urbaine durable et de gestion participative 11.6 et 11.7 Réduire l'impact environnemental négatif des villes notamment au travers de la qualité de l'air, de la gestion des déchets et de l'accès à des espaces verts	Environnemental Économique	**Optimiser** l'empreinte environnementale et favoriser l'économie circulaire **Développer** une offre de services responsable et innovante
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	12.2 Parvenir à une gestion durable et rationnelle des ressources naturelles 12.5 Réduire la production de déchets	Environnemental	**Faire** de la qualité environnementale de nos produits et services un levier de performance financière et d'usage **Optimiser** l'empreinte environnementale et favoriser l'économie circulaire
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	13.1 Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat 13.3 Améliorer la sensibilisation et les capacités pour l'adaptation changements climatiques, l'atténuation et la réduction de leurs impacts	Environnemental Social	**Prendre en compte** les enjeux du changement climatique dans nos offres de services **Renforcer** les compétences RSE de nos équipes
15 VIE TERRESTRE	15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes 15.5 Mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité	Environnemental	**Optimiser** l'empreinte environnementale et favoriser l'économie circulaire

NOTRE STRATEGIE RSE

Inspire Real Estate, notre stratégie RSE

Impulser la transformation vers un immobilier durable : bas carbone, résilient, inclusif et source de bien-être Baptisée Inspire Real Estate, notre politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) est à la fois un engagement fort pour nos clients et nos collaborateurs, et un puissant levier d'innovation et de performance. Une vision coconstruite avec l'ensemble de nos parties prenantes pour identifier les leviers les plus pertinents et contribuer ensemble au développement de la ville durable.

Notre vision : 4 responsabilités et nos 12 engagements RSE

1. Responsabilité Economique
2. Responsabilité Environnementale
3. Responsabilité Sociale
4. Responsabilité Civique

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

Augmenter la performance économique et d'usage des bâtiments de manière éthique et responsable

01. Améliorer l'expérience client, la qualité de vie et la valeur immobilière dans nos offres.

02. Proposer des produits et services économiquement viables et intégrant des critères ESG.

03. Garantir une éthique professionnelle et une bonne gouvernance en toute transparence avec toute notre chaîne de valeur.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Adopter une transition vers le bas carbone et réduire notre empreinte environnementale

04. Déployer un plan de réduction et d'atténuation des émissions carbone des bâtiments au changement climatique.

05. Lutter contre l'érosion de la biodiversité et optimiser la gestion des ressources naturelles.

06. Concilier la qualité environnementale et les objectifs de santé, sécurité et bien-être.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Assurer le développement, l'engagement et le bien-être de nos collaborateurs

07. Proposer un cadre de travail sain, flexible et innovant favorisant l'épanouissement des collaborateurs.

08. Être une entreprise apprenante et renforcer les compétences de nos équipes.

09. Garantir la diversité, l'égalité des chances et l'inclusion.

RESPONSABILITÉ CIVIQUE

Être un acteur engagé du secteur de l'immobilier et développer des initiatives locales et partenariales

10. Promouvoir la culture et le rayonnement du développement durable dans les métiers de l'immobilier.

11. Assurer une contribution positive dans nos villes et territoires.

12. Soutenir des initiatives solidaires pour contribuer à une ville durable et inclusive.

1. RESPONSABILITE ECONOMIQUE

1.1. Responsabilité économique : Expérience client

Augmenter la valeur immobilière, en collaboration avec les clients et les partenaires : Véritable défi pour l'industrie immobilière, cette approche appréhende l'immeuble comme un écosystème global qui prend en compte l'environnement du travail (technologie, connectivité, sécurité, qualité de l'air, confort, bien-être…), l'équité sociale et inclusive, le tout dans un équilibre financier et économique.

Accompagner un immobilier en mouvement

Pour répondre à de nouveaux usages, à l'évolution des modes de travail et aux nouvelles attentes exprimées ou prospectives BNP Paribas Real Estate est plus que jamais responsable, agile et résilient. Le développement d'immeubles durables, modulables, connectés, les quartiers mixtes et favorisant l'ouverture, la recherche d'une consommation vertueuse et privilégiant les circuits courts et la réduction de l'empreinte carbone, constituent des défis à relever pour réinventer la ville de demain.

BNP Paribas Real Estate s'inscrit dans une démarche de transparence, de cocréation et de partage de valeurs avec ses parties prenantes (clients, partenaires, fournisseurs et collaborateurs).

Ambition

- Renforcer les partenariats et la co-construction avec nos clients et utilisateurs.

Stratégie

Relation client

Étudier le niveau de satisfaction de nos clients et utilisateurs

Évaluer les besoins actuels de nos clients et estimer leurs futures aspirations à travers une communication ouverte

Protection des intérêts de nos clients

Servir les intérêts de nos clients avec diligence, équité, neutralité et discrétion et dans le cadre des lois et règlements

Protéger les intérêts de nos clients en fournissant une information claire, transparente et non trompeuse.

Expérience utilisateur

Property Management

Mener une étude « Parcours Expérience Utilisateurs », associée à une cartographie de services adaptée, en tenant compte de la notion de coût, de facilité d'implémentation et d'impact sur le fonctionnement de nos immeubles.

Valeur d'usage et économique des biens

Participer à des groupes de travail de la profession avec pour thème la valeur d'usage des bâtiments

Déploiement

Relation client

Property Management

BNP Paribas Real Estate Property Management (REPM) propose un service d'évaluation de la satisfaction des utilisateurs aux détenteurs d'actifs immobiliers qui souhaite répondre aux attentes de leurs occupants. La relation client repose sur :

- une enquête avec des questions ouvertes sur la plateforme digitale, pour recueillir les avis des occupants ;
- des entretiens individuels avec les locataires ;
- des interviews micro-trottoir pour obtenir un avis extérieur sur l'immeuble (accessibilité, services, environnement, etc.).

Il propose également des enquêtes techniques sur les ambiances acoustiques, olfactives, lumineuses afin d'assurer que l'actif immobilier est conforme aux certifications environnementales.

BNP Paribas REIM

Les enquêtes de satisfaction réalisées annuellement ainsi que le dialogue établi avec les clients permettent de mieux appréhender leur perception des engagements ESG de BNP Paribas Real Estate Investment Management (REIM). Par exemple, le fonds EIPF a lancé une initiative appelée l'EIPF Lab, dans laquelle les investisseurs sont invités à rejoindre un groupe de discussion composé d'experts et partenaires de BNP Paribas REIM afin de partager les meilleures pratiques, connaissances, actualités, outils et évolutions réglementaires. Cette Communauté RSE, composée de 30 membres, est active et se réunie mensuellement pour réaliser des projets ESG variés (6 projets en 2021).

Protection des intérêts de nos clients

Nous reconnaissons les avantages réciproques qui découlent de cet engagement sincère et transparent à la fois pour notre entreprise et nos partenaires d'affaires. Nous sommes à l'écoute de leurs besoins présents et à venir. Nous pratiquons une communication ouverte, honnête et bidirectionnelle et une démarche d'information auprès des riverains. Nous nous efforçons constamment de servir au mieux les intérêts de nos clients avec diligence, équité, neutralité et discrétion, et dans le cadre des lois et règlements. Chaque jour, nous nous efforçons de mettre en œuvre les principes clés suivants pour garantir la protection de tous les intérêts de nos clients :

- fournir des solutions appropriées ;
- communiquer une information claire, transparente et non trompeuse ;
- assurer la transparence.

Expérience utilisateur

Property Management

Notre méthodologie repose sur :

- une étude des personae pour comprendre leurs besoins selon leur âge, leur activité, leur catégorie socio-professionnelle, etc. pour
- une visite de l'immeuble ou étude des plans
- une visite du quartier physique et pour connaître l'environnement de l'immeuble et déterminer l'offre de services déjà existante
- des sondages auprès des utilisateurs dans le cadre d'un immeuble existant.

Pour relever le défi d'une plus grande transparence de l'information envers ses clients (propriétaires, gestionnaires et locataires), et d'une meilleure capacité à prédire l'ensemble des aspects locatifs, administratifs et techniques liés aux bâtiments, BNP Paribas Real Estate Property Management crée le Property Data Insight (PDI). Outil de visualisation des données d'un actif, 100 % orienté utilisateurs, le PDI permet aux Asset et Property Managers, réunis sur une plateforme unique, d'évaluer, de benchmarker et d'anticiper les besoins de leurs clients en utilisant les données dont dispose la ligne de métier Property Management de BNP Paribas Real Estate sur les immeubles gérés ainsi que les données publiques (open data, données macro-économiques issues du marché de l'immobilier, etc.).

Une plateforme qui permet de renforcer leur relation au service du business et de la satisfaction client, et qui pourra prévoir certains indicateurs clés d'anticipation ou de prédictibilité, comme le possible départ d'un locataire, ou le besoin d'espace supplémentaire.

Proposition de valeur globale :

Wired est une plateforme de visualisation de données géospatiales qui vise à optimiser la gestion des actifs immobiliers à toutes les étapes de leur cycle de vie. Grâce à des outils de cartographie avancés et une centralisation des données, elle accompagne les décideurs dans les domaines clés tels que la transaction, l'asset management, le fund management et l'analyse de l'impact climatique. Wired allie innovation et durabilité pour transformer les pratiques immobilières, en alignant les impératifs économiques avec les enjeux environnementaux et sociaux.

Les fonctionnalités de **Wired** par domaine :

- **Transaction :** Wired facilite l'analyse rapide et précise des opportunités d'investissement en intégrant des données géospatiales, financières et contextuelles. Cela permet de mieux évaluer les risques, d'optimiser les due diligences et d'accélérer les prises de décision.
- **Asset Management :** La plateforme offre une vision consolidée des performances des actifs, en croisant des données opérationnelles, locatives et environnementales. Wired aide à identifier les leviers d'optimisation pour maximiser la valeur et la durabilité des portefeuilles immobiliers.
- **Fund Management :** En centralisant les informations sur les portefeuilles et en fournissant des insights en temps réel, Wired soutient une gestion proactive et transparente des fonds, garantissant ainsi une meilleure communication avec les investisseurs et une conformité accrue aux réglementations.
- **Impact climatique :** Wired permet de modéliser et de suivre l'empreinte carbone des projets immobiliers, en intégrant des critères environnementaux dès les phases de conception. Cette fonctionnalité aide à aligner les projets avec les objectifs de décarbonation et les engagements ESG, tout en réduisant les risques liés à la transition énergétique.
  En combinant ces fonctionnalités, Wired incarne une approche holistique et innovante pour répondre aux défis contemporains du secteur immobilier.

Label Wiredscore

Le siège Métal 57 de BNP Paribas Real Estate à Boulogne Billancourt a reçu le label WiredScore Platinum pour son excellente connectivité.

BNP Paribas REIM France obtient pour 3 fonds la labellisation WiredScore, un label international évaluant la connectivité internet des immeubles de bureaux, pour deux actifs franciliens :

Lancé en France en mars 2017, ce référentiel permet d'apprécier plusieurs caractéristiques d'un immeuble : le niveau et la qualité de la connectivité internet, l'infrastructure et le potentiel de connectivité du bâtiment. Il se décline en quatre niveaux selon la qualité du service : "certified", "silver », « gold", et "platinium".

Visites virtuelles

BNP Paribas Real Estate UK a renforcé l'usage, de façon significative, des visites virtuelles pour les actifs immobiliers. À Londres, entre les premières semaines du mois de mars (juste avant le confinement) et le début du mois de mai, leur utilisation a connu une hausse de 93 %. La majorité de notre catalogue de biens immobiliers était éligible à la visite virtuelle avant le confinement, et la mise en ligne de ces espaces de bureaux avec cette technologie a représenté une part importante de notre stratégie marketing.

Workplace & Design

L'initiative "Workplace & Design By REIM" œuvre au bien-être des utilisateurs en agissant sur l'aménagement des espaces (ex. : restaurant d'entreprise, hall d'accueil réversibles) et la proposition de services à valeur ajoutée pour l'immeuble (ex. : coworking, accueil et hospitalité, animations sociales et caritatives). Ces transformations participent à fidéliser les locataires, à minimiser les taux de vacance, et sur le long terme à valoriser l'actif immobilier.

1.2. Responsabilité économique : Produits et services durables

BNP Paribas Real Estate vise à répondre aux attentes des clients et de notre société par des produits et services durables économiquement, environnementalement et socialement et qui anticipent les besoins futurs, grâce notamment à une culture de l'innovation et une volonté d'excellence opérationnelle et de performance.

Ambition

- Faire évoluer l'offre de produits et services pour répondre aux besoins actuels et futurs du marché afin de maximiser la satisfaction des clients
- Favoriser une culture de l'innovation pour mieux identifier et saisir de nouvelles opportunités du marché
- Améliorer l'excellence opérationnelle et la performance en offrant des produits et services fonctionnels, efficaces et responsables

Stratégie

Performance RSE de nos produits et services

- Identifier les actions « Quick wins » pour améliorer la performance RSE de nos produits et services ;
- Déterminer et promouvoir les composantes d'une offre créatrice de valeur (matérielle et immatérielle) pour le consommateur et mesurer la performance.

BNP Paribas Real Estate Investment Management (REIM)

En 2020, BNP Paribas Real Estate Investment Management s'est fixé une feuille de route pour atteindre trois objectifs d'ici 2025 :

- Réduire les émissions de CO2 : optimiser la consommation énergétique des actifs en donnant la priorité à la réduction des émissions de CO2, le tout en pilotant finement la collecte des consommations d'énergie et en accompagnant les locataires dans la mise en œuvre de bonnes pratiques ;
- Gérer les actifs de manière responsable : améliorer le confort et le bien-être des locataires en garantissant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et, dans la mesure du possible, assurer des moyens de mobilité durable à proximité (transports publics, parcs à vélos, etc.) ;
- Sensibiliser nos parties prenantes pour parvenir à un changement positif : renforcer la sensibilisation de l'ensemble des partenaires en les impliquant dans la définition des différentes stratégies ESG et en élaborant conjointement une feuille de route pour suivre les indicateurs de performance du fonds et des actifs immobiliers concernés.

BNP Paribas Real Estate Investment Management a lancé sa stratégie globale « Sustainability » en 2019 qui place le développement durable au cœur de sa philosophie d'investissement pour mieux gérer le risque à long terme et créer de la valeur pour ses clients et la société.

Culture de l'innovation

- Promouvoir/faire savoir en interne et en externe les innovations en phase avec nos engagements en matière de développement durable (définir les moyens et les canaux)
- Une équipe Innovation dédiée

Excellence opérationnelle

- Sensibiliser et accompagner nos clients avec des offres et des produits adaptés, pour un usage efficace (investisseurs et occupants)
- Fournir des solutions appropriées.

Déploiement

- Mettre en place des workshops réunissant les correspondants RSE au niveau européen afin d'établir des réflexions et des plans d'actions
- Identifier et tester de nouvelles solutions technologiques et numériques en faveur d'une meilleure efficacité des bâtiments et des services (connectivité smart)
- Recenser les produits et offres en faveur de la Santé et du bien-être des occupants (accessibilité physique (PMR), intermodalité et transports)

Le Référentiel RSE - La performance RSE s'appuie sur :

Des critères d'efficacité de gestion environnementale et des données :

- Considérer les impacts environnementaux, y compris l'utilisation de l'énergie et des ressources (matières premières, eau, déchets) et la gestion des produits (cycle de vie du produit et économie circulaire)
- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables
- Inclure la résilience au changement en raison des risques climatiques
- Certifier les bâtiments avec une démarche écologique : réduire l'empreinte de toutes nos activités sous gestion (certification et normes pour améliorer la performance des ressources des actifs)

Un étiquetage transparent

- Faciliter l'accès à une communication pertinente et claire pour démontrer la performance de durabilité aux

parties prenantes et permettre aux partenaires d'appliquer systématiquement et d'intégrer les critères ESG dans les décisions d'investissement et de prêt
- Identifier les domaines d'amélioration pour les futures politiques de marketing, nos produits et services, et améliorer la relation que nous avons avec nos clients (enquête de satisfaction client)

La digitalisation

- Installer des compteurs ou des compteurs « intelligents » pour mesurer différentes utilisations de l'énergie et de l'eau
- Se préparer à la déclaration future des émissions de GES
- Valoriser l'utilisation et le transfert sensibles des données personnelles des clients, permettant une sécurité des données suffisante

La santé et bien-être des occupants

- Proposer des lieux de travail ouverts, flexibles et conçus pour encourager les interactions informelles sont maintenant liés à un meilleur apprentissage organisationnel
- Offrir aux occupants un espace flexible pour répondre au changement des modes de vie et de travail
- Utiliser des technologies responsables, y compris un centre énergétique dans les immeubles gérés, des contrôles de la qualité de l'air, un éclairage contrôlé par présence, une réduction du bruit, des tubes solaires, des systèmes d'eau intelligents et un toit végétalisé

La productivité

- Fournir et garantir un environnement sûr et sain dans les bâtiments gérés par BNPPRE pour les clients locataires et locataires
- Offrir aux employés la possibilité d'atteindre un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Développer l'alignement des services de nettoyage avec des objectifs sains et environnementaux
- L'amélioration de la productivité et la réduction de l'absentéisme entraînent des avantages financiers. Les installations à proximité telles que les installations de conditionnement physique, les services de garde d'enfants, les transports en commun et les espaces de pause-café exercent une influence sur la productivité et le bien-être

L'accessibilité

- Rendre les produits et services et les canaux de distribution aussi accessibles que possible aux personnes ayant une déficience physique ou psychologique Mobilité :
- Promouvoir des stratégies de transport durables et saines pour réduire la demande de déplacement et la dépendance à la voiture
- L'inclusion
- Développer la relation de l'actif avec la communauté et sa contribution au bien-être de la société (entrepreneuriat, création d'emplois, éducation, communication efficace, organismes caritatifs philanthropiques et engagement auprès des groupes communautaires)

Culture de l'innovation

- Construire des immeubles réversibles car il nous permet d'apporter des solutions aux défis environnementaux et sociétaux que doivent relever les collectivités tout en réinventant les immeubles et en insufflant une nouvelle dynamique de quartier
- Favoriser l'agilité des immeubles en créant davantage d'espaces flexibles, réversibles voire inclusifs quand cela est possible afin d'accueillir une plus grande hybridation des usages et valoriser ainsi les intelligences collectives, créatives et collaboratives

Plug & Play

Le Groupe BNP Paribas a créé un programme d'accélération de start-up avec Plug & Play il y a déjà trois ans, dédié au départ aux FinTech et InsurTech pour accompagner la transformation digitale du Groupe BNP Paribas. Depuis le début de cette année, le programme s'est élargi à la thématique Smart Cities avec BNP Paribas Real Estate et Arval.

L'objectif est de réaliser des POCs (Proof of Concepts*) ou pilotes avec les métiers ou fonctions du Groupe BNP Paribas pendant trois mois et, si les résultats sont satisfaisants, de passer en production (contractualisation avec la start-up). À date, 47 pilotes ont été réalisés et 36 start-up accélérées avec un taux de conversion de 35 % (soit 35 % des pilotes passés en production avec un métier ou une fonction de BNP Paribas) ce qui est un réel succès. BNP Paribas Real Estate, dès la première saison, s'est engagé dans trois pilotes avec trois start-up : Havr, Giraffe 360 et Envio. (E2)

Customer Experience Center (CXC)

Au 1er étage du bâtiment sous sheds à Métal 57, le Customer Experience Center (CXC) est un espace de 500m² présentant nos projets, notre expertise et proposant de découvrir les défis immobiliers des années à venir. Ouvert à l'ensemble de l'écosystème de notre entreprise, le CXC regroupe ainsi un ensemble d'espaces qui concrétisent et construisent notre vision de la ville de demain : une ville intelligente, inclusive et résiliente. En accueillant les collaborateurs et les partenaires, il permet de travailler quotidiennement à préparer l'avenir de l'immobilier, et à imaginer les nouveaux services et business models associés. Conçu pour s'adapter à l'évolution des besoins de nos clients, plusieurs axes ont guidé la construction de l'espace :

- **Fabrique de la ville :** le CXC promeut une construction durable des bâtiments et des matériaux qui y sont liés. La mise en valeur de ces aspects permet de faire avancer les réflexions sur la façon dont nos métropoles urbaines pourraient être construites à l'avenir.
- **Laboratoire urbain** : grâce à un panel d'outils modulaires et évolutifs, l'espace offre un environnement immersif destiné à stimuler, à tester et à présenter de nouvelles idées
- **Economie circulaire :** l'intégration des démarches de réemploi et de revalorisation des matériaux dans la chaîne de valeur fait partie intégrante des objectifs du lieux
- **Signature forte :** en mettant l'accent sur l'innovation et le développement durable, le CXC vise à démontrer que l'alchimie du réemploi et d'un lieu premium est possible par les matériaux de demain

Labellisation HS2®

BNP PARIBAS REIM gère le premier OPCI à obtenir la labellisation HS2® d'Apave Certification. Dans la continuité du label HQE®, qui s'attache à valoriser l'empreinte environnementale d'un bâtiment, le référentiel HS2® permet de s'assurer que les personnes fragilisées pourront vivre chez elles dans les meilleures conditions d'autonomie possibles.

Ainsi, dans une logique d'anticipation et de prévention, la démarche HS2® permet ainsi de favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées, en s'attachant à valoriser la personne, sa santé et sa sécurité, le tout dans un cadre de vie approprié. Elle permet ainsi aux seniors de prolonger au minimum de 3 à 6 ans leur maintien à domicile et de réduire ainsi le coût de la dépendance pour l'ensemble de la société.

Pour atteindre cet objectif, la démarche HS2® s'articule autour de 3 piliers :

- Adaptation et sécurisation du logement
- Essor de la Télémédecine
- Généralisation des services numériques à la personne et renforcement du lien social.

Evalué à l'aide d'une grille de 200 critères, le référentiel HS2® permet de viser 4 niveaux d'intensité : le niveau de labellisation, renouvelable et évolutif après audit tous les deux ans, se concrétise par l'obtention de 1 à 4 macarons, correspondant à 4 niveaux d'intensité de minimal à optimal.

https://www.reim.bnpparibas.fr/communiques-de-presse/rpf1-premier-opci-obtenir-la-labellisation-hs2r-dapave-certification

En 2024, BNP Paribas Real Estate a obtenu une dizaine de prix et récompenses en Europe, dont :

- RH : la certification Top Employer pour la 2ème année consécutive
- REIM : le prix de la meilleure SCPI investie en bureaux pour Accès Valeur Pierre (Victoires du média Le Particulier)
- REIM : Jean-Maxime Jouis lauréat du Classement Choiseul dans la catégorie Investisseurs & Conseil

- REIM : le Grand Prix des TOP d'Or 2024 lors du classement des TOP Fonds Immobiliers 2024 pour Pierre Impact (média Tout Sur Mes Finances)
- 2 « Iberian Property Awards » :
  - Top marketing initiative of the year
  - Top Research Report of the Year
- Promotion : une Pyramide d'Argent pour l'opération résidentielle La Fabrique à Courbevoie (Fédération des Promoteurs d'IDF) - 364 logements (accession, intermédiaires et sociaux), résidence étudiante sociale, commerces et groupe scolaire pour un total de 34 300 m²

Il y a aussi potentiellement des prix en Allemagne mais nous n'avons pas le détail. Je ne sais pas si cela vous intéresse également, mais vous pouvez prendre contact avec eux si besoin.

Rénover des bâtiments pour construire les immeubles à l'avenir par le biais de la reconversion des bâtiments. BNP Paribas Real Estate a mis en place une cellule dédiée au sourcing et à l'étude d'actifs tertiaires obsolètes. Nous pouvons citer les exemples suivants :

Reconversion des bâtiments

- Hexagon, un immeuble de bureaux transformé à Covent Garden à Londres. Des matériaux de haute qualité ont été utilisés pour assurer la reconversion d'Hexagon dans sa nouvelle destination, et l'immeuble se distingue donc par la richesse de sa conception architecturale et par ses intérieurs somptueux.
- METAL 57, préserver l'histoire d'un immeuble emblématique à Boulogne-Billancourt : Le nouveau siège social de BNP Paribas Real Estate, Metal 57, se distinguera par une signature architecturale et urbanistique qui magnifiera les hangars originels de Claude Vasconi (1984) tout en concevant de nouveaux espaces de travail inclusifs et disruptifs. L'innovation faisant partie de l'ADN de BNP Paribas Real Estate, il s'agira d'un immeuble connecté, intelligent, responsable, parfaitement en phase avec les usages de demain et l'excellence en matière de qualité de vie au travail.
- HORTI, grâce à l'acquisition des bâtiments par BNP Paribas Real Estate et à l'architecte Michele De Lucchi, ces immeubles entament un nouveau chapitre de leur existence. Reconvertis en sept maisons de ville et 70 appartements, les bâtiments ont été modernisés tout en laissant leurs structures historiques intactes.

Excellence opérationnelle

BNP Paribas REPM a développé une offre de services pour auditer et analyser le profil énergétique d'un actif immobilier et proposer des solutions afin d'améliorer sa performance environnementale. Des outils et services permettant un suivi en temps réel, pilotage et maintenance à distance, planifications intelligentes des interventions, optimisation des approvisionnements en énergie.

Il réalise :

- des stratégies de réduction des consommations énergétiques, intégrant notamment la mise en place de technologies « smart »
- un maintien des niveaux de services dans le cadre de la mise en œuvre de ces stratégies
- des études pour la mise en adéquation de vos actifs avec les réglementations en vigueur
- des plans de maintenance préventive
- des reportings
- un pilotage en temps réel de vos actifs

En complément de l'audit de l'immeuble, BNP Paribas REPM propose d'accéder à un marché global de l'énergie pour réduire vos coûts et limiter les contraintes d'engagements. L'analyse et le pilotage de ces données se fait grâce à nos interventions sur site, indispensables pour mesurer les performances énergétiques et le confort des occupants, et à distance et en temps réel pour mesurer l'état des installations et leurs consommations.

1.3. Responsabilité économique : Éthique et transparence

La conformité et l'éthique au cœur de nos engagements

Nous assurons un niveau élevé de conformité, d'éthique et de sécurité dans toutes les missions que nous menons pour vous, quotidiennement via différents outils - code de conduite, dispositif de prévention de la corruption et principe de connaissance client - auquel chacun de nos collaborateurs est formé et se conforme.

BNP Paribas Real Estate s'inscrit dans une démarche de transparence, de cocréation et de partage de valeurs avec ses parties prenantes clés (clients, partenaires, fournisseurs et collaborateurs).

Ambition

- Mener les activités dans le respect des lois et des réglementations et celui des principes éthiques les plus élevés
- Maintenir à un haut niveau la réputation d'honnêteté, de qualité et d'intégrité
- Préserver l'intégrité des activités ainsi que la confiance des partenaires, des clients, des prospects ou des fournisseurs

Stratégie

Éthique et conformité réglementaire

- Garantir éthique et gouvernance en toute transparence avec l'ensemble de la chaîne de valeur.
- Garantir une transparence totale dans les relations que nous entretenons avec nos parties prenantes, et notre entière intégrité, dans le respect des règles déontologiques de nos professions et des législations en vigueur.
- Préserver les intérêts de nos parties prenantes en proposant les meilleures solutions, celles les plus adaptées à leurs besoins. - Veiller à la sécurité financière des activités et des fonds que nos clients nous confient, en totale conformité avec les réglementations en vigueur.
- Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- Prévenir tout risque de corruption et œuvrer afin d'encadrer toute situation de conflit d'intérêts ou de délit d'initiés.

Achats responsables

BNP Paribas Real Estate met en œuvre une politique d'achats responsables.

https://www.realestate.bnpparibas.fr/fr/engagements-rse/publications

Ambition

Développer des activités de sourcing en engageant des relations fournisseurs respectueuses de nos engagements en matière de RSE.

Stratégie

Depuis 2019, la charte d'achats responsables de BNP Paribas Real Estate, approuvée par le directoire et soumise aux fournisseurs, s'articule autour des 4 responsabilités et des 12 engagements de la stratégie RSE de BNP Paribas Real Estate.

Elle s'appuie également sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies, les 30 articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme et toutes les conventions fondamentales de l'OIT.

Engagements de BNP Paribas Real Estate vis-à-vis de ses fournisseurs

I. Établir des relations de confiance entre les parties pour préserver les intérêts de chaque partie prenante
II. Mise en œuvre de pratiques sociales responsables

Engagements des fournisseurs vis-à-vis de BNP Paribas Real Estate

I. Droits de l'Homme et droit du travail
II. Ethique des affaires et déontologie
III. Audit et suivi de l'application de la charte
IV. Sous-traitance
V. Respect de l'environnement
VI. Protection des données personnelles.

Déploiement

Adhésion à la charte des achats responsables de BNP Paribas Real Estate

La capacité des Fournisseurs à s'engager et à traduire ces engagements au travers de pratiques adaptées fait partie des critères d'évaluation retenus tout au long de sa relation avec ses fournisseurs.

En adhérant à cette charte, le Fournisseur s'engage, pour son compte et celui de ses éventuels sous-traitants, à mettre en œuvre les moyens nécessaires au respect des principes énoncés ci-après. En cas de violation de la présente charte par l'un des Fournisseurs, BNP Paribas Real Estate se réserve le droit de réexaminer et, le cas échéant, mettre fin à la relation commerciale conformément aux dispositions de la loi applicable, même en l'absence d'accord écrit formalisant cette relation, sans préjudice des autres droits de BNP Paribas Real Estate, ou recours qu'elle pourrait exercer.

Lorsque la législation nationale ou d'autres réglementations applicables et la présente charte couvrent un même thème, les normes les plus élevées ou dispositions les plus contraignantes s'appliquent. Lorsque cette charte entre en contradiction avec la législation en vigueur, cette dernière prime sur la charte.

BNP Paribas Real Estate se réserve le droit d'engager un audit sur l'ensemble des pratiques des Fournisseurs signataires de la Charte.

Procédures et normes achats de BNP Paribas Real Estate

Un document « Procédures et normes achats de BNP Paribas Real Estate » approuvé en 2019, décrit les Principes d'Achats que chaque Entité doit respecter.

Ce document décrit les règles relatives au cadre Général des Achats et aux processus correspondants.

Toute personne conduisant un acte d'achats au sein de BNP Paribas Real Estate doit prendre en compte les orientations en matière de RSE. Ces orientations se traduisent pour les Achats par les principes suivants :

- Relayer les engagements définis par le Groupe en matière environnementale et sociale dans les actions achats
- Respecter les règles de conduite nécessaires à un processus de sélection équitable
- Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs et respecter en particulier les lois et règlementations applicables en matière de délais de paiement
- Réduire les risques de dépendance réciproques avec les fournisseurs
- Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans le processus de sélection des fournisseurs.

Dans le cadre des appels d'offres, une grille de SCORING permet d'évaluer les risques liés aux fournisseurs et à leur chaîne d'approvisionnement. L'évaluation globale porte sur divers sujets : Qualité de la proposition, Prix, Connaissance groupe et RSE. Au total, 15% de la note totale concerne des thèmes RSE (Général (Politique/Charte), Social, Environnement, Achats Responsables et Notation RSE).

Éthique et conformité réglementaire

CODE DE CONDUITE DU GROUPE BNP PARIBAS

Ambition

Donner aux employés un cadre pour prendre des décisions et des mesures fondées sur une expertise professionnelle,

l'intégrité et une responsabilité éthique profonde

Stratégie

Le Code de conduite, qui s'impose à tous les collaborateurs et dans tous les métiers du Groupe, gouverne les actions de chaque collaborateur et guide les décisions à tous les niveaux de l'organisation. Publié en 2016 et enrichi en 2022 et en 2024, il est traduit en 20 langues et est publié sur le site internet du Groupe.

Il présente les règles de conduite à partager et à appliquer dans différents domaines :

- l'intérêt des clients ;
- la sécurité financière ;
- l'intégrité des marchés ;
- les conflits d'intérêts ;
- l'éthique professionnelle ;
- le respect des collègues ;
- la protection du Groupe ;
- l'engagement dans la société ;
- la lutte anticorruption.

https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/publications/documents-conformite

Déploiement

Le respect des normes les plus rigoureuses d'éthique est un prérequis pour BNP Paribas.

L'intégrité, l'équité, l'impartialité et la primauté des intérêts des Clients caractérisent les règles de conduite de BNP Paribas. Toutes les Personnes concernées de BNP Paribas sont tenues de se conformer aux règles de conduite du Groupe BNP Paribas, dont la gestion des situations de conflit d'intérêts constitue une composante importante.

La déclaration anti-corruption a été signée en 2018 par le directeur général.

Tous les collaborateurs de BNP Paribas Real Estate suivent une formation obligatoire sur le code de conduite. Notre Code de conduite, remis à chaque collaborateur dès son arrivée, est destiné à être utilisé avec un jugement personnel pour s'assurer que son esprit est toujours respecté. Nos procédures de conformité pour assurer la sécurité financière sont extrêmement importantes pour nos opérations et visent à protéger contre le blanchiment d'argent, prévenir la corruption et le financement du terrorisme, et se conformer à des exigences financières en constante évolution notamment en matière de sanctions financières internationales et embargos.

Ces procédures sont décrites dans le Code de Conduite du Groupe BNP Paribas et sont basées sur :

- nos valeurs éthiques et nos principes de conduite exemplaire
- les lois dans les pays dans lesquels nous opérons
- la réglementation européenne
- les recommandations d'organisations internationale.

Dispositif de prévention de la corruption (Loi Sapin II)

Nous avons mis en place un système de prévention de tout acte potentiel de corruption ou de trafic d'influence, dont l'un des piliers est notamment un dispositif d'alerte éthique permettant à tout collaborateur ou tout tiers qui le souhaite de lancer une alerte. C'est également dans le cadre de la prévention de la corruption et du trafic d'influence que tous nos collaborateurs déclarent systématiquement les cadeaux et les invitations reçus ou offerts à notre département Conformité.

Fraude. La prise de conscience, la gestion et le contrôle des risques sont essentiels à la protection du Groupe. Des comités dédiés s'attachent à vérifier que les meilleures décisions sont prises collectivement, avec des processus formels d'escalade des décisions. Chacun a un rôle important à jouer pour agir en toute responsabilité dans les domaines qui relèvent de sa compétence. Il convient par conséquent de se conformer aux meilleures pratiques du Groupe BNP Paribas en termes de conformité, prévention des fraudes, gestion des risques, et contrôles internes en

général.

Gouvernance responsable et exemplaire

Afin de s'assurer d'un partage équilibré des pouvoirs, d'une transparence des informations et de leurs diffusions à tous les niveaux, le système de gouvernance de BNP Paribas Real Estate, d'une part, dissocie les fonctions du président et du conseil d'administration, et d'autre part, est se compose d'un Conseil de surveillance, d'un Directoire et d'un Comité exécutif international.

Conflit d'intérêt

L'intégrité, l'équité, l'impartialité et la primauté des intérêts des clients caractérisent les règles de conduite de BNP Paribas. Toutes les Personnes concernées de BNP Paribas sont tenues de se conformer aux règles de conduite du Groupe, dont la gestion des situations de conflit d'intérêts constitue une composante importante. Le champ d'application de l'éthique professionnelle inclut également les activités exercées en dehors du Groupe BNP Paribas. En conséquence, il convient de :

- Toujours demander l'approbation préalable pour exercer un mandat social en dehors du Groupe BNP Paribas et, s'agissant des nouveaux collaborateurs, toujours déclarer les mandats sociaux déjà exercés
- Signaler systématiquement toute activité professionnelle extérieure qui serait susceptible de mettre à risque la réputation ou de générer des conflits d'intérêts, exclusion faite des activités syndicales telles que définies dans le Code du travail français.
- Ne jamais impliquer le Groupe dans des activités personnelles sans approbation explicite préalable
- Respecter la politique interne du Groupe relative aux activités externes.

Lutte contre le blanchiment

Dans le cadre de son Dispositif de Sécurité Financière, BNP Paribas Real Estate a établi des standards en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de respect des sanctions, et de prévention et de lutte contre la corruption, notamment :

- un dispositif de connaissance de la clientèle visant à identifier et confirmer l'identité de ses clients, y compris leurs bénéficiaires effectifs et mandataires
- des mesures d'identification et de vérification renforcées pour les clients à haut risque, les personnes politiquement exposées ou les situations à haut risque
- des processus de mise à jour des informations relatives à la clientèle
- une politique de ne généralement pas exécuter ou s'engager dans une activité pour le compte de ou au bénéfice de toute personne, entité ou organisation faisant l'objet de sanctions décrétées, régies, imposées ou mises en œuvre par la République Française, l'Union européenne, le U.S Departement of the Treasury's Office of Foreigh Assets Control, les Nations-Unies, ou de tout autre régime de sanctions applicable
- le filtrage de ses bases clients et des transactions, raisonnablement conçu pour assurer le respect des sanctions
- une vigilance renforcée sur les institutions financières ou sur les territoires qui pourraient être liés à, ou contrôlés, par des organisations terroristes visées par les autorités françaises, européennes, américaines ou onusiennes, et un examen renforcé des paiements en provenance ou à destination de ces institutions financières ou de ces territoires
- un programme de prévention et de détection de la corruption et du trafic d'influence, conçu sur la base des meilleures réglementations et standards internationaux
- des systèmes et processus afin de détecter les opérations suspectes, et effectuer les déclarations de soupçons auprès des autorités concernées.

Lutte contre les pratiques anti-concurrentielles

L'intégrité des marchés des marchés ouverts et transparents sont essentiels au développement économique. Le groupe BNP Paribas s'est engagé à contribuer à maintenir et préserver l'intégrité des marchés. Les comportements anticoncurrentiels sont proscrits, et on attend du groupe de toujours mieux servir les intérêts des clients en s'appuyant sur une culture de responsabilité et d'intégrité. Promouvoir une concurrence libre et loyale le groupe s'est engagé à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de :

- Respecter les lois sur la concurrence dans toutes les juridictions dans lesquelles le Groupe exerce ses activités

- Ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales
- Toujours coopérer avec les autorités de concurrence
- Toujours agir avec équité et intégrité dans les relations commerciales avec les clients, fournisseurs et/ ou distributeurs et les concurrents, et demander conseil en cas de doute à son interlocuteur au sein du département juridique ou de la Conformité.

Cadeaux, invitations et frais de représentation

Les cadeaux et invitations raisonnables sont des actes ordinaires de la vie des affaires, dès lors qu'ils sont offerts ou acceptés par courtoisie ou à titre commercial. Leur valeur, leur fréquence et plus généralement les circonstances dans lesquelles ils peuvent être acceptés ou offerts sont encadrées, afin d'éviter qu'ils ne soient perçus comme la contrepartie d'un avantage indu ou la condition d'exercice d'un pouvoir d'influence. Quelles que soient les circonstances, et quel que soit le moyen de paiement concerné, les collaborateurs ne doivent ni accepter d'argent, ni en donner. Tout versement effectué, tout frais engagé doit être légitime, justifié, approuvé, et enregistré en comptabilité. Les collaborateurs ne doivent pas mettre à disposition les actifs du Groupe BNP Paribas sans y avoir été autorisés par une personne habilitée à cet effet.

Sécurité de l'information

L'éthique professionnelle l'intégrité et l'éthique de chacun en tant qu'individu sont la pierre angulaire du code de conduite du groupe BNP Paribas. Ne jamais divulguer d'informations confidentielles à des membres de sa famille ou à des proches.

La capacité de BNP Paribas à exercer ses activités est intrinsèquement liée à la fluidité des opérations électroniques, ainsi qu'à la protection et à la sécurité de l'information et des actifs technologiques. Le rythme des changements technologiques s'accélère avec la transformation numérique, ce qui a pour conséquences l'accroissement du nombre des circuits de communication, la dépendance à des infrastructures technologiques d'importance systémique, la multiplication des sources de données, l'automatisation croissante des processus et le recours accru aux transactions bancaires électroniques. Les progrès et l'accélération des changements technologiques nécessaires pour répondre aux besoins de la clientèle donnent aux cybercriminels de nouvelles possibilités pour altérer, voler et divulguer des données. Les attaques sont plus nombreuses, avec une portée et une sophistication plus importante dans l'ensemble des secteurs, y compris celui des services financiers. L'externalisation de processus est également susceptible d'exposer à des risques structurels de cybersécurité et de technologie pouvant entraîner l'apparition d'éventuels vecteurs d'attaque que les cybercriminels peuvent exploiter. Dans ce contexte, le Groupe a renforcé ses lignes de défense dédiées à la gestion des risques technologiques et de cybersécurité et les normes opérationnelles sont adaptées régulièrement pour accompagner l'évolution digitale de la Banque et soutenir l'innovation tout en gérant les menaces existantes et émergentes (telles que la cybercriminalité, l'espionnage, etc.).

Protection et sécurité des données personnelles

La politique "General policy on privacy and personal data protection » de 2022 : La protection et la sécurité des données personnelles sont l'un des principes clés de la protection des données chez BNP Paribas et l'un des principaux éléments de la responsabilité des contrôleurs. En particulier, la sécurité couvre également la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité et doit être prise en compte suivant une approche fondée sur les risques : plus le risque est élevé, plus les mesures prises par le responsable du traitement ou le processeur doit prendre des mesures pour gérer le risque.

Chaque entité doit définir et mettre en œuvre des mesures juridiques, technologiques et organisationnelles appropriées et des contrôles visant à atténuer les risques identifiés dans chaque activité de traitement de données à caractère personnel. Les données à caractère personnel devraient être protégés par des mesures de sécurité raisonnables contre des risques tels que la perte ou l'accès non autorisé, la destruction,

L'utilisation, la modification ou la divulgation des données.

En outre, les entités relevant du champ d'application du RGPD doivent mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées le cas échéant, y compris notamment :

- la pseudonymisation et le cryptage ou tout autre moyen qui assure une sécurité adéquate du les données à

caractère personnel conformément aux exigences de BNP Paribas en matière de sécurité ;
- la capacité de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience continues du traitement systèmes et services ;
- la capacité de rétablir la disponibilité et l'accès aux données à caractère personnel en temps opportun dans le cas où un incident physique ou technique ; et
- un processus permettant de tester et d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles, audit interne ou externe.

Cyber security incidents management procedure

Par ailleurs, une procédure interne "Cyber security incidents management procedure" permet de faire remonter les incidents en matière de sécurité de l'information et de qualifier le niveau de criticité de l'incident, pour permettre d'apporter une remédiation à la situation.

IT Risk Management procedure

Une procédure nommée « IT Risk Management procedure » présente l'approche globale de la gestion des risques IT chez BNP Paribas Real Estate. Elle décrit plus précisément le processus appliqué, le cadre, la méthodologie et les outils sur lesquels le Groupe s'appuie, ainsi que la gouvernance du Groupe dans laquelle l'ensemble du processus s'intègre. L'ensemble de l'évaluation des risques, est soumise pour validation au CISO de BNPPRE. Un plan d'action sur les risques, basé sur les informations extraites du formulaire d'évaluation des risques IT validé, est formalisé pour présentation au gestionnaire de projet ou au propriétaire de l'actif. L'objectif est d'assurer la bonne compréhension de chaque mesure du plan d'assainissement et de fixer une date cible pour sa réalisation. Pour l'évaluation des risques informatiques liés aux projets, cette version finalisée devient alors un élément livrable obligatoire pour le Comité de validation des TI et pour le Comité Go/NoGo avant sa mise en production, et sera validée avec le reste du projet. Les plans d'action sur les risques sont périodiquement examinés pour surveiller le déploiement des contrôles de sécurité et pour s'assurer que les modifications sont prises en compte pour mettre à jour le niveau de risque. Une fois finalisés et validés, tous les éléments formalisés au cours de l'évaluation sont centralisés dans le registre des risques BNPP RE afin de produire une carte de chaleur des risques et de soutenir la surveillance des risques et des plans d'action.

Procédure de lancement d'alerte sur des faits

BNP Paribas Real Estate a mis en place une procédure de droit d'alerte éthique pour tous les collaborateurs lorsqu'ils s'interrogent sur d'éventuels dysfonctionnements au sein de la société. Chaque collaborateur, dans toute opération qu'il réalise ou dont il a connaissance, doit se poser la question du respect des principes éthiques. S'il a un doute, il en réfère à sa hiérarchie. Dans le cas où le collaborateur ne le souhaiterait pas, il peut alors se placer dans le cadre du dispositif de droit d'alerte éthique et contacter le responsable de la conformité de son entité. Son anonymat est garanti et sa protection contre toutes mesures de rétorsion est assurée. Le Groupe BNP PARIBAS met en place des dispositifs d'écoute, d'enquête et de protection. Il a mis en place en 2024 un dispositif unique d'alerte à la disposition de l'ensemble de ses salariés afin de leur permettre de signaler, de bonne foi, des comportements qui seraient contraires au Code de conduite. Ce dispositif unique prend la forme d'une plateforme, commune à l'ensemble des alertes y compris celles en matière de respect des personnes, et qui devient le canal dédié du Groupe BNP Paribas pour effectuer une alerte ; il est d'accès direct. Les interlocuteurs habituels des salariés, dont les syndicats implantés et/ou reconnus selon la réglementation locale et/ou les autres représentants du personnel s'ils existent, pourront continuer à les informer sur les dispositifs qui peuvent être mobilisés et à accompagner une personne qui souhaiterait faire une alerte.

Le dispositif du Groupe BNP Paribas pose également des principes communs dans l'analyse et le traitement des alertes, la nature et le suivi des mesures disciplinaires et/ou correctrices. Ces principes visent à assurer un traitement avec impartialité, équité et indépendance, dans le respect de la diversité des organisations du Groupe BNP Paribas, des contextes culturels et des environnements réglementaires. Ces principes communs guident l'action d'un maillage d'acteurs spécifiques déployé dans l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Les référents Conduct RH respect des personnes assurent la responsabilité du traitement des alertes ; ils procèdent à l'analyse des alertes et sont amenés,

pour assurer le respect des principes énoncés ci-dessus, à mener soit directement soit par l'intermédiaire de HR Partners, les investigations pour faire la lumière sur les faits qui étayent ces alertes. Des équipes dédiées « respect des personnes » sont également constituées au niveau du Groupe BNP Paribas, mais aussi de la Fonction Ressources Humaines pour prendre en charge les alertes nécessitant un traitement dépaysé, notamment du fait du positionnement hiérarchique des personnes impliquées ou d'une situation potentielle de conflit d'intérêts. BNP Paribas s'engage à former l'ensemble de ces acteurs pour l'exercice de leur rôle.

2. RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

2.1. Responsabilité environnementale : Changement climatique

Ambition

L'immobilier au sens large, tant au niveau de la construction que de l'énergie consommée, est responsable d'environ 30% des émissions carbone à l'échelle européenne, soit un volume d'émissions similaire à celui du secteur des transports.

BNP Paribas Real Estate met en œuvre un plan d'atténuation des émissions carbones et d'adaptation des bâtiments au changement climatique via une approche d'efficacité énergétique et d'économie circulaire et adopte une transition vers le bas-carbone et atténuer notre empreinte environnementale : A l'échelle européenne, les bâtiments contribuent pour 40 % de la consommation d'énergie et 36 % des émissions de gaz à effet de serre (source : commission européenne). Aussi, et pour contenir le réchauffement planétaire en dessous de 1,5°C d'ici la fin du siècle, les bâtiments devront réduire leurs émissions GES de 50 % à horizon 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

À travers ses différents métiers, Promotion résidentielle et tertiaire, Investment Management, Property Management, Transaction, Expertise et Conseil, BNP Paribas Real Estate est en mesure d'intervenir à toutes les étapes du cycle de vie du bâtiment, et ce, tant en France que dans plusieurs pays européens. Face à cette responsabilité, exprimée dans une politique bas carbone concernant l'ensemble de notre entreprise, nous nous sommes engagés à réduire les émissions carbone de façon concrète et efficace dans tous nos métiers.

Stratégie

Notre politique bas carbone repose sur 10 engagements organisés selon 5 principes, qui prennent en compte les émissions liées à notre action propre ainsi que les émissions liées aux immeubles que nous construisons, gérons et administrons :

A. Réduire les émissions liées à notre propre fonctionnement

1. Réduire les émissions de nos activités - bureaux et déplacements professionnels

B. Réduire les émissions des produits construits, rénovés, et gérés par nos métiers

2. Bien connaitre les émissions carbone
3. Réduire leurs consommations d'énergie et les émissions associées

4. Réduire les émissions des matériaux et équipements lors de construction et rénovation

C. Maximiser l'usage et limiter le risque d'obsolescence des immeubles

5. Permettre des usages plus diversifiés et plus intensifs
6. Allonger la durée d'usage des bâtiments et retarder leur obsolescence
7. Favoriser la mobilité bas carbone dans les immeubles

D. Accompagner et faciliter les réductions d'émissions

8. Dialoguer, co-construire et communiquer les bonnes pratiques avec nos parties prenantes
9. Former nos collaborateurs et sensibiliser nos parties prenantes au sujet du bas carbone

E. Stocker et compenser nos émissions résiduelles

10. Rechercher et engager des solutions de stockage et de compensation des émissions résiduelles

https://www.realestate.bnpparibas.fr/fr/engagements-rse/publications

Déploiement

Nous poursuivons nos efforts en nous appuyant sur le déploiement d'actions pour soutenir nos 10 engagements :

A. Réduire les émissions liées à notre propre fonctionnement

1. Réduire les émissions de nos activités

Bureaux et déplacements professionnels

Le bilan annuel des émissions carbone prend en compte :

- **Le scope 1 :** les émissions directes de ce fonctionnement, induites par les consommations énergétiques de nos bureaux
- **Le scope 2 :** les émissions indirectes, liées à la production et à la distribution des énergies consommées (électricité, réseaux de chaleur, réseaux de froid)
- **La partie du scope 3** correspondant aux émissions liées aux déplacement professionnels

BNP Paribas Real Estate mesure et suit ses émissions GES au travers d'un bilan carbone réalisé au niveau du Groupe BNP Paribas. Ce reporting est vérifié par des auditeurs tiers indépendants. Les données collectées pour BNP Paribas Real Estate sont consolidées et restituées à chaque entité du périmètre.

Le travail d'amélioration continue mené a permis de réduire fortement les émissions de BNP Paribas Real Estate, de 1,78 tCO2e/ETP* en 2023 à 1,35 tCO2e/ETP en 2024 (-24%).

L'objectif 2025 de 1,85 tCO2e/ETP a d'ores et déjà été atteint.

KPI émissions GES

2023 : 1,78 tCO2/ETP
2024 : 1,35 tCO2/ETP

→ -24%

Scope 1 :
Émissions directes provenant de la combustion de combustibles fossiles et des déplacements professionnels des employés par des véhicules loués sous contrôle opérationnel

Scope 2 :
Émissions indirectes liées à l'achat d'énergie

Scope 3 :
Émissions liées aux voyages d'affaires des employés, à l'exception des véhicules loués sous contrôle opérationnel

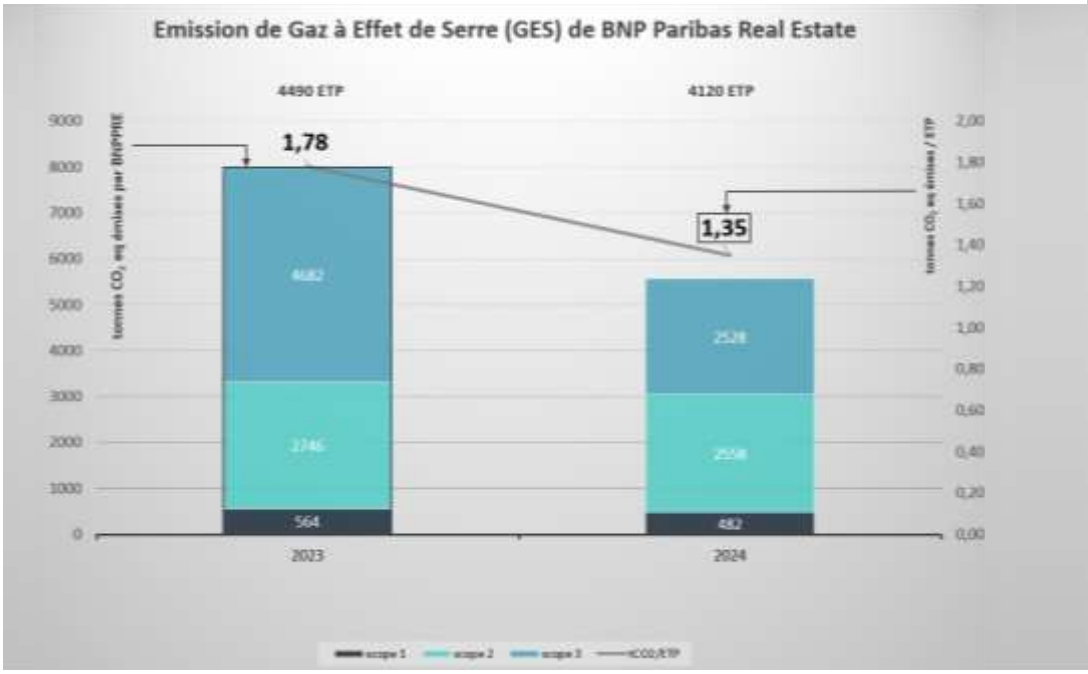

L'empreinte environnementale du Groupe BNP Paribas, suivie par le KPI de nos émissions de GES, mesure les émissions de gaz à effet de serre du périmètre opérationnel de BNP Paribas et est exprimée en teqCO2/ETP (kWh des bâtiments et déplacements professionnels) : émissions de GES pour le scope 1 (émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles et aux déplacements professionnels des salariés par véhicules loués sous contrôle opérationnel), scope 2 (émissions indirectes liées à l'achat d'énergie) et pour une partie du scope 3 (émissions liées aux déplacements professionnels des salariés à l'exception des véhicules loués sous contrôle opérationnel), au prorata du nombre de collaborateurs du Groupe (ETP).

En 2024, en raison de la mise en œuvre de la nouvelle législation sur les données extra-financières, la directive européenne sur le reporting en matière de durabilité des entreprises (CSRD), les données sont collectées par le Code Régent des entités juridiques (au lieu de la ligne d'activité). Les données de 2023 avec la nouvelle méthodologie ont été recalculées. Le poids des ETP de chaque code d'entité juridique/régent dans le pays est utilisé pour : la consommation d'énergie, la consommation d'eau, la consommation de déchets et les émissions de GES associées.

Achat avec certificats d'électricité renouvelable

Chaque année, le Groupe BNP Paribas émet un rapport environnemental mondial incluant la part de l'énergie achetée avec un certificat d'électricité renouvelable. Pour réduire ses émissions directes, BNP Paribas Real Estate augmente depuis plusieurs années sa part d'électricité issue de sources renouvelables. En 2023, la part d'électricité renouvelable a représenté 32,1 % de ses achats totaux d'électricité.

Consommation de papier et le recours au papier responsable

Afin de contribuer à la protection des écosystèmes forestiers et de la biodiversité, le Groupe BNP Paribas s'est engagé depuis de nombreuses années à recourir à l'achat de papier responsable (issu du recyclage ou de forêts gérées durablement, c'est-à-dire recyclé à plus de 50 % ou labellisé PEFC ou FSC). Depuis 2022, l'achat de papier responsable est devenu une obligation pour tous les métiers du Groupe BNP Paribas, sauf en cas d'impossibilité technique. En 2024, 71% du papier consommé par BNP Paribas Real Estate est issu de filières responsables.

Optimisation des usages du matériel informatique

Le Groupe BNP Paribas a mis en place une mesure de recyclage de la flotte de téléphonie mobile dès 2021. Cela a permis de recycler 70 % des téléphones retournés en 2022, grâce à un partenariat avec la coentreprise BNP Paribas 3 STEP IT.

Politique mobilité

BNP Paribas Real Estate renforce sa politique mobilité avec pour ambition de réduire l'empreinte environnementale liée aux déplacements de ses équipes, tout en répondant à leurs nouvelles attentes en matière de mobilité.

Notre nouvelle politique mobilité a été mise en place dès 2021 (décarbonation de la flotte professionnelle, développement de mobilités alternatives décarbonées).

Elle a pour ambition de réduire l'empreinte environnementale liée aux déplacements de nos équipes, tout en répondant à leurs nouvelles attentes en matière de mobilité. Désormais, la politique couvre non seulement les voyages d'affaires et les véhicules de fonction, mais aussi les déplacements domicile-travail, aussi appelés trajets pendulaires, des collaborateurs.

Pour définir cette nouvelle politique de mobilité, nous avons travaillé avec Arval, également filiale du Groupe BNP Paribas, spécialisée dans la gestion de flottes d'entreprise et de solutions de mobilité. Nous avons suivi plusieurs étapes :

- La définition des objectifs stratégiques et la priorisation des leviers qui permettent d'embarquer les différents métiers et fonctions de l'entreprise.
- Le diagnostic des trois périmètres étudiés (les véhicules d'entreprise, les voyages d'affaires et les trajets domicile-travail) via l'analyse des pratiques et dépenses actuelles ou encore la cartographie du lieu d'habitation de nos collaborateurs.
- L'enquête réalisée auprès de nos 2 000 collaborateurs en France sur leurs habitudes de mobilité et les leviers qui leur permettraient d'évoluer vers des pratiques plus douces.
- La co-construction de pistes d'implémentation nourries par les données collectées lors de groupes de travail rassemblant des collaborateurs de nos différents métiers et fonctions.

Tout ce travail a fait émerger des propositions, présentées à la Direction Générale pour validation des axes de la politique globale. Par exemple, nous intégrons dans les véhicules de fonction, des vélos (classiques ou électriques, dont des vélos cargos), des scooters ainsi qu'une offre plus large de véhicules hybrides ou électriques. Pour les voyages d'affaires, il s'agit d'inciter les collaborateurs à l'usage du train plutôt que de l'avion lorsque cela est pertinent en termes de temps de trajet. Pour les trajets pendulaires, nous encourageons le covoiturage et les mobilités douces (vélo, trottinette, marche…). Pour encourager ces pratiques plus vertueuses, nous travaillons également à la mise en place d'un forfait mobilité.

Politique de mobilité dans notre siège social à Métal 57.

L'immeuble y accueille, depuis fin mars 2022, 1 200 collaborateurs. Le site dispose d'un hub de mobilité, équipé de multiples solutions de véhicules en partage : 4 voitures et 18 vélos à assistance électrique. Par ailleurs, l'immeuble dispose de plus de cent places de parking pour les vélos, mais aussi des places pour des scooters partagés, ainsi que des places électrifiées. Des prestations de réparation de vélos sont également proposées.

L'accès à nos solutions de mobilité est facilité par l'application Arval Mobility. Cette dernière permet aux collaborateurs de rechercher le meilleur itinéraire, réserver le moyen de transport le plus pertinent et le déverrouiller (voiture, vélo, ou trottinette en partage du hub), ou de choisir plutôt les transports en commun, le co-voiturage ou de faire appel à un taxi ou à un VTC.

Nous mesurerons la satisfaction des usagers via une enquête en fin d'année. Cela nous permet d'ajuster notre offre de mobilité.

Cette politique est progressivement déclinée dans nos différents sites en France, en l'adaptant aux besoins locaux et aux infrastructures présentes. Nous passerons ensuite à nos sites européens.

B. Réduire les émissions des produits construits, rénovés, et gérés par nos métiers

2. Bien connaître les émissions carbone

BNP Paribas Real Estate évalue le potentiel d'amélioration des émissions carbone de chaque immeuble, en en identifiant l'origine et en en établissant le bilan. Ce principe porte sur les émissions liées aux immeubles que nous construisons, que nous rénovons et gérons. Le potentiel de réduction sur ces produits et services est considérable, car il représente près de 50 fois les émissions liées à notre activité.

Nos actions d'évaluation des émissions carbone de chaque immeuble :

Immeubles neufs développés par nos équipes Promotion	Immeubles existants sous gestion et administrés	Immeubles sous gestion (Investment Management)
▪ Pour les immeubles neufs et rénovés développés par nos équipes Promotion, il convient d'établir le poids carbone des matériaux employés et des consommations énergétiques prévues tout au long du cycle de vie. ▪ La performance carbone prend en compte les deux phases : ▪ Construction (carbone dans les matériaux et équipements mis en œuvre) ▪ Exploitation (carbone émis par la consommation énergétique de l'immeuble). Pour les immeubles existants, les émissions carbone des consommations, tant dans les parties communes que dans les parties privatives, sont évaluées.	▪ BNP Paribas REIM a retenu de prioriser sa stratégie bas carbone sur un panel de 450 immeubles constitué des immeubles appartenant aux fonds conformes aux Articles 8 et 9 au regard du règlement SFDR et de tous les immeubles en France relevant du « Décret Tertiaire » (bâtiments de plus de 1 000 m² de locaux tertiaires).	▪ Nous proposons une offre de service « bilan carbone énergies ».

3. Réduire leurs consommations d'énergie et les émissions associées

Nos actions de réduction des émissions énergétiques et de recours à des énergies à faible intensité carbone :

Immeubles neufs	Immeubles existants sous gestion et administrés	Immeubles sous gestion (Investment Management)
▪ Dans les immeubles neufs, la nouvelle règlementation française dite RE2020 prévoit une diminution des consommations d'énergie par rapport à la précédente réglementation ainsi qu'un seuil maximum des émissions carbone liées à l'énergie évalué par l'indice ICénergie, exprimé en kgCO2e/m².	▪ Dans les immeubles existants, la consommation d'énergie tous usages confondus est la principale source d'émissions de carbone. Pour la France, la récente réglementation « éco-énergie tertiaire » (dite « décret tertiaire ») a fixé un premier objectif de réduction de la consommation d'énergie, tous usages confondus, à l'horizon 2030, pour les immeubles développant plus de 1 000 m² d'activités tertiaires.	

ACTIONS D'EFFICACITE ET DE TRANSITION ENERGETIQUE

- Atteindre des niveaux d'économie d'énergie supérieurs aux réglementations en vigueur, ou de la période considérée.
- Contrôler les niveaux de performance carbone énergie à la livraison de l'opération par rapport au niveau de performance annoncé à l'ouverture de chantier.
- Généraliser le contrôle de cette performance énergie et carbone sur nos immeubles neufs par des certifications ou labels environnementaux.
- Mettre en œuvre des solutions d'optimisation pour réduire les consommations d'énergie et les émissions carbone, notamment en réduisant les énergies consommées et en retenant les mix énergétiques les moins carbonés.
- Proposer un plan d'action de réduction des consommations d'énergie et de réduction des émissions de GES quantifié.
- Conseiller l'ensemble de nos clients sur les travaux à entreprendre afin de diminuer les consommations d'énergie et les émissions carbone.
- Établir annuellement le bilan des offres de services proposées visant des objectifs de réduction des consommations d'énergie et des émissions carbone.
- Reporter annuellement sur les réductions d'émissions carbone obtenues pour chaque immeuble traité.

ECLAIRAGE ET LUMINOSITE

- Éclairage entièrement par LED
- Escaliers visibles pour inciter à les prendre (moindre utilisation des ascenseurs)
- Capteurs dans les salles de réunions pour éteindre lumière et climatisation quand salle inoccupée et réguler la ventilation
- Façades performantes avec protection solaire intégrée : Vitrage électro chromés ou brise-soleils orientables
- Bonne luminosité des espaces avec des grandes hauteurs sous-plafonds et vitres toute hauteur pour un apport d'éclairage naturel plus important.

CHAUFFAGE ET REFROIDISSEMENT

- Chauffage CPCU + géothermie
- Plafonds rayonnants pour optimiser la diffusion chaleur/froid
- Fenêtres ouvrantes
- Programmation du chauffage à 19° l'hiver et de la climatisation à 26° l'été et arrêt du chauffage et de la climatisation à partir de 18h tous les jours.

Transformer un bâtiment en hub énergétique

BNP Paribas REPM a annoncé début 2023 un partenariat avec Eaton (société de gestion intelligente de l'énergie), pour proposer cette solution globale pouvant inclure le financement sur mesure afin d'aider les entreprises à accélérer la transition énergétique tout en préservant leurs flux de trésorerie.

Eaton a notamment mis en place l'approche « Buildings as a Grid », qui consiste à transformer un bâtiment en hub énergétique. Plus précisément, il s'agit de coupler systèmes de production, de recharge, de gestion de l'énergie et de distribution électrique pour apporter efficacité, sécurité, durabilité et flexibilité au bâtiment. Avec la montée en puissance des véhicules électriques et du renouvelable, les besoins en énergie vont s'accentuer, ce qui peut compromettre la stabilité du réseau. La société estime donc nécessaire la mise en place d'une offre « complète » et intégrée. La solution développée propose un loyer fixe qui comprend l'infrastructure et l'équipement, ainsi que l'accès au réseau de services mondial d'Eaton. L'offre est adaptable et permet par exemple l'évolution du dispositif technique pour intégrer la migration de la flotte de véhicule vers le tout électrique.

4. Réduire les émissions des matériaux et équipements lors de construction et rénovation

Immeubles neufs	Immeubles existants sous gestion et administrés	Immeubles sous gestion (Asset Management)
▪ Sur la phase construction ▪ Tester en France des solutions performantes permettant d'améliorer d'au moins 20% la performance carbone exigée.		
▪ La réduction des émissions des matériaux et équipements utilisés est d'autant plus importante que celles-ci interviennent dès la (ou les) première année de vie du bâtiment lors de sa construction ou de sa rénovation : en résidentiel, elles représentent environ 50% du poids carbone du bâtiment au cours d'une durée de vie de 50 ans (Analyse du Cycle de Vie), et en atteignent près de 75% en tertiaire.		
ACTIONS POUR LA REDUCTION DES GES LIEES AUX MATERIAUX		
▪ Faire des choix constructifs de matériaux et équipements les moins carbonés possible (peu carbonés, biosourcés, réemployés ou surcyclés). ▪ Systématiser le diagnostic ressources lors des rénovations lourdes et restructurations pour identifier les gisements de matériaux et équipements à réemployer. ▪ Conserver les bâtiments ou parties de bâtiments existants lorsque cela est possible afin de limiter les émissions carbone liés aux nouveaux matériaux. ▪ Continuer à généraliser le contrôle de cette performance carbone des matériaux et équipements de nos immeubles au travers de certifications et labels environnementaux.		

Construction bas carbone à base d'argile non calcinée

L'empreinte carbone d'un bâtiment est liée à 60 % aux matériaux de construction. En nouant un partenariat avec Materrup, une jeune entreprise française qui produit des matériaux de construction bas carbone à base d'argile non calcinée, BNP Paribas Real Estate se dote d'une solution supplémentaire pour atteindre ses objectifs de réduction de son empreinte carbone. Dans ce cadre, cinq programmes pilotes ont été lancés en France représentant 81 800 m2 de surface de plancher, soit 700 logements.

C. Maximiser l'usage et limiter le risque d'obsolescence des immeubles

5. Permettre des usages plus diversifiés et plus intensifs

Il convient de prévoir des caractéristiques techniques et architecturales permettant un usage intensif et diversifié des immeubles et de réduire ainsi leurs risques d'obsolescence en augmentant leur durée de vie.

La régénération urbaine au cœur de Paris

« Hospitalités Citoyennes » à Paris, est un programme immobilier transformant des anciens bureaux en un nouveau-quartier de ville, au cœur de la Capitale. « Hospitalités Citoyennes » vise à être un immeuble à mission c'est-à-dire un bien conçu dans un esprit de responsabilité vis-à-vis de son environnement urbain immédiat, au bénéfice des habitants et des usagers.

Cette transformation d'envergure d'un îlot administratif en ensemble à destinations multiples, se fera dans une démarche architecturale sobre, visant la neutralité carbone.

En juin 2022, BNP Paribas Real Estate, avec Apsys et RATP Solutions Ville, a remporté l'appel à projets urbains innovants de la Ville de Paris « Réinventer Paris 3 » lancé sur la reconversion du siège social de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris). Situés face à l'hôtel de Ville, ces bâtiments à l'architecture typique des années Haussmann forment un îlot à la croisée de l'avenue Victoria et de la rue Saint-Martin, le long de la Seine.

Les lauréats de cet appel à projet proposent une transformation radicale du site, dans sa structure et ses usages. Baptisé « Hospitalités Citoyennes » le programme, qui s'étend sur 27 000 m², prévoit la transformation de cet ensemble de bureaux en un véritable micro-quartier parisien, dans toutes ses composantes et désormais ouvert sur la ville.

6. Allonger la durée d'usage des bâtiments et retarder leur obsolescence

Évaluer les solutions appropriées à chaque opération

- Prendre en considération la localisation, l'environnement urbain et de la desserte en transports en commun de chaque opération.
- Qu'il s'agisse d'immeubles résidentiels ou à usage tertiaire, les critères de choix immobiliers des occupants et utilisateurs évoluent au gré du temps. Les bâtiments sont exposés au risque de ne plus être adaptés aux usages de leur époque.
- Il convient de prévoir des caractéristiques techniques et architecturales permettant un usage intensif et diversifié des immeubles et de réduire ainsi leurs risques d'obsolescence en augmentant leur durée de vie.

Transformer l'obsolescence en valeur ajoutée

Dans les zones tendues telles que les grandes agglomérations, le manque de logements est prégnant alors que, parallèlement, les entreprises, face aux nouveaux modes de travail, rationalisent leurs besoins en surface tertiaire. L'immobilier doit donc se réinventer pour répondre aux besoins de chacun tout en préservant les ressources naturelles. Une solution : la transformation des actifs obsolètes et non attractifs en un nouvel usage hautement plébiscité et nécessaire.

Acteur et expert en reconversion patrimoniale, BNP Paribas Real Estate a déjà à son actif plusieurs opérations réussies en la matière depuis le sauvetage de la façade Art-Déco et la réinvention du Palais de la Méditerranée à Nice au début des années 2000.

En matière de reconversion de sites industriels en bureaux, citons les emblématiques Grands Moulins de Pantin, anciens bâtiments de stockage industriel reconvertis en bureaux, ou encore, plus récemment, METAL 57 à Boulogne-Billancourt, ex-atelier des usines Renault transformé en un immeuble tertiaire de dernière génération.

Ces transformations d'usages et de destination se poursuivent sur l'ensemble des territoires où BNP Paribas Real Estate est implantée. A Marseille, par exemple, l'entreprise réinvente actuellement un immeuble de bureaux obsolète de près de 9 000 m² en un actif mixte qui abritera un hôtel de près de 240 chambres exploité par Ruby Hôtels Group ainsi qu'un espace de coworking et une pharmacie. Engagé dans la transition écologique, BNP Paribas Real Estate a souhaité, dans le cadre de ce chantier de rénovation, mettre l'accent sur :

- Une économie circulaire favorisée dans le cadre du chantier.
- L'insertion de personnes en difficultés d'accès à l'emploi (au moins 5 % des heures du chantier leur sont réservées – convention avec l'association EMERGENCES).
- Le raccordement de l'immeuble au réseau urbain de géothermie marine Thassalia.

Favoriser l'intensité d'usage et le potentiel d'évolution des usages

Selon les projections de l'ONU, deux personnes sur trois, c'est-à-dire près 6,3 milliards de personnes, habiteront très probablement en ville d'ici 2050. Cette concentration exponentielle des populations placent les cités au cœur de nombreux défis écologiques et sociétaux. Un renouvellement du modèle urbain doit donc s'opérer pour planifier, construire et gérer les villes durables de demain.

- En permettant des occupations importantes et diverses des immeubles (dispositions de sécurité, installations sanitaires, équipements techniques) ;
- Par des espaces flexibles, mutualisés et ouverts sur la ville, aux riverains, entreprises ou associations du quartier : salle de réunion, auditorium, espace de coworking, services de conciergerie, jardins partagés, pièce de vie commune, parkings, etc.

Nouveaux usages et multifonctionnalité

Véritable moteur du changement, les équipes Promotion de BNP Paribas Real Estate, font à ce titre, figure de précurseur en favorisant la restructuration et la reconversion d'immeubles déjà existants ou de friches. Face à la raréfaction du foncier, les bâtiments tertiaires obsolètes et autres fiches industrielles représentent de formidables opportunités de recyclage urbain. Et sur ces domaines, nos équipent disposent d'une expertise certaine en matière de reconversion patrimoniale d'immeubles emblématiques. En témoignent d'ambitieuses opérations qui ont su donner une seconde vie à des espaces délaissés, sous-utilisés voire abandonnés. Parmi les exemples d'opérations signées BNP Paribas Immobilier Promotion, on pense à la reconversion des Grand Moulins de Pantin qui, dès 2009, imaginait déjà la transformation d'un symbole de l'architecture industrielle. Plus récemment, METAL 57 révélait une extraordinaire opération de restructuration et d'extension de l'iconique Atelier Renault situé dans le quartier du Trapèze à Boulogne. L'enjeu ici était de conserver les lignes emblématiques du design de Claude Vasconi en l'adaptant aux nouveaux usages et en y ajoutant une extension contemporaine. Le projet est confié à Dominique Perrault qui initie un dialogue fascinant entre ces deux architectures et créé ainsi un ensemble immobilier moderne, multifonctionnel et ouvert sur la ville. METAL 57 s'affirme aujourd'hui comme un lieu hybride, aussi bien dans sa forme que dans ses fonctions puisqu'il accueille des bureaux flexibles mais aussi une rue intérieure ouverte à tous, où les riverains et autres visiteurs peuvent venir se sustenter.

Une reconversion immobilière vertueuse en un nouveau lieu étudiant agréable, sain, et serein

L'immeuble de bureaux situé au 85 rue du Dessous des Berges à Paris va devenir un établissement d'enseignement supérieur. Poursuivant sa stratégie de valorisation patrimoniale, la filiale Investment Management de BNP Paribas Real Estate (REIM) transforme un des actifs phares de sa SCPI France Investipierre. Conçue en collaboration étroite avec les services dédiés de la Ville de Paris, cette rénovation est l'opportunité de convertir l'actif en un bien vertueux et durable. Dans cette optique, les principes de la construction bas carbone et de la low tech sont appliqués.

Cette restructuration s'inscrit dans une logique de frugalité, technique et environnementale. Engagée dans la sobriété énergétique, la conception de l'immeuble cible les objectifs du décret tertiaire 2040. Elle vise également plusieurs labels et certifications tels que BREEAM Excellent, WiredScore, BiodiverCity, et suit la démarche du label BBCA.

De nouveaux espaces dédiés au développement de la biodiversité favorisent la reconnexion entre les humains et la nature. Une expérience unique pour les étudiants qui évolueront dans un environnement propice au bien-être et à la santé. A terme, le « 85 rue du Dessous des Berges » aura la capacité d'accueillir 500 personnes (personnel et étudiants).

Rendre résilients nos projets en construction neuve, en rénovation et les immeubles gérés

- Prendre en compte les évolutions prévisibles du climat (confort thermique d'été et à anticiper les éventuels risques physiques) ;
- Prendre des dispositions permettant de s'adapter aux opportunités de sources d'énergie moins carbonées et de technologies plus performantes ;
- Prévoir la possibilité de variation d'usages (regroupement, découpe de logements, voire transformation complète de bureaux en logement.

7. Favoriser la mobilité bas carbone

Les déplacements liés à l'usage des immeubles peuvent représenter un poids carbone très conséquent, parfois supérieur à celui de l'exploitation des bâtiments.

Pour l'immobilier neuf et les rénovations, nous privilégions les opérations à proximité des transports en commun. Pour le neuf et l'existant, la mise en place d'équipements favorisant ou permettant différentes mobilités ou usages moins carbonés peut également être envisagée.

D. Accompagner et faciliter les réductions d'émissions

8. Dialoguer, co-construire et communiquer les bonnes pratiques avec nos parties prenantes

Sensibiliser les propriétaires d'immeubles et accompagner les utilisateurs pour une bonne exploitation c'est aussi leur faire prendre conscience de leur propre capacité à réduire leur empreinte carbone et maintenir la performance et l'attractivité du bâtiment.

Par sa position d'acteur majeur sur le marché européen, BNP Paribas Real Estate a également la possibilité d'associer ses fournisseurs dans leur montée en compétence sur le bas carbone et bénéficier en retour de leurs savoir-faire et solutions innovantes.

Partage de données en temps réel pour une transformation positive

Grâce aux plateformes numériques et les données qu'elles mettent à disposition grâce à l'installation de capteurs sur un bâtiment, un Property Manager est aujourd'hui capable de suivre la consommation d'énergie d'un bâtiment, ainsi que d'autres mesures sur sa performance environnementale. Cela permet également de partager les données entre le gestionnaire immobilier, l'occupant et le propriétaire afin de comprendre d'où proviennent les émissions les plus importantes. Ainsi, les coûts énergétiques peuvent être gérés et le gestionnaire immobilier est en mesure de mieux comprendre où des améliorations et des changements peuvent être apportés, telles que le changement de lumières pour des ampoules LED, le remplacement des fenêtres ou la modification de la façon dont les bâtiments sont chauffés ou refroidis. Ainsi, les Property Manager arrivent à réduire les coûts énergétiques et aussi la quantité de certains matériaux utilisés en prolongeant leur durée de vie. Chaque bâtiment est traité individuellement et les solutions établies sont adaptées au bâtiment. Grâce à la compréhension de la data sur ces solutions, le Property Management travaille continuellement à suivre et à améliorer les performances d'un bâtiment, et le numérique rend le processus plus transparent et précis. Le gestionnaire immobilier a en tant que tel, un rôle opérationnel, aidant à atteindre des émissions nettes nulles.

Accompagner et faciliter les réductions d'émissions

Pour les occupants et utilisateurs	Pour nos autres parties prenantes
▪ Diffuser aux locataires des immeubles que nous gérons le guide des bonnes pratiques « climat » afin de les sensibiliser aux écogestes. ▪ Généraliser le déploiement d'une clause annexe au bail ou contrat précisant les conditions de dialogue et de remontée de données entre propriétaire/locataire/prestataires dans l'objectif de connaissance et pérennisation de la trajectoire de réduction énergétique et carbone.	▪ Poursuivre notre engagement aux côtés de nos fournisseurs. ▪ Faire évoluer les entreprises de construction en intégrant dans les contrats et marchés l'utilisation de produits ayant une description claire de leur empreinte environnementale (FDES/EPD). ▪ Faire évoluer nos gammes d'achats en privilégiant les produits des fournisseurs/fabricants engagés dans des démarches bas-carbone et durables.

9. Former nos collaborateurs et sensibiliser nos parties prenantes au sujet du bas carbone

BNP Paribas Real Estate en tant qu'acteur en interaction avec tout l'écosystème de l'immobilier, agit en faveur de l'immobilier durable.

Trophée Défi Carbone

En 2023, le média NEWS RSE en partenariat avec l'ADEME a lancé pour la première fois le Trophée Défi Carbone. Le principe du Défi Carbone est de sensibiliser les salariés d'une entreprise à la nécessité de réduire leur impact carbone en leur proposant de faire leur bilan carbone individuel en remplissant un court questionnaire de 10 minutes. Etant parmi l'une des premières entreprises à avoir mis en place ce défi Carbone auprès de ses collaborateurs, BNP Paribas Real Estate a été désignée lauréate de ce premier Trophée Défi Carbone.

387 collaborateurs (dont 49% d'hommes et 51% de femmes) BNP Paribas Real Estate en France, ont répondu au questionnaire du Défi Carbone. Le résultat du bilan individuel de ces salariés donne une moyenne de 7,8 tonnes de CO_2 par collaborateur. Il est légèrement en dessous de la moyenne française de 8 tonnes par habitant. En 2024, BNP Paribas Real Estate est à nouveau lauréate du Trophée Défi Carbone avec un taux de 23% de participation des collaborateurs pour une moyenne de 7,9TeqCO_2.

E. Stocker et compenser nos émissions résiduelles

10. Rechercher et engager des solutions de stockage et de compensation des émissions résiduelles

Nous poursuivons la mise en œuvre de solution de compensation de notre fonctionnement interne par des solutions de captation fiables et contrôlées, telles que les offres de reforestation ou de gestion forestière durable contribuant à la captation et au stockage carbone.

Nous proposons à nos clients acquéreurs et utilisateurs ces solutions.

Réduire très fortement les émissions carbone d'un immeuble ne permettra pas d'atteindre à l'objectif 2050 de zéro émission. Il sera possible d'atteindre cet objectif uniquement en mettant en œuvre des solutions de captation carbone à hauteur des émissions résiduelles de l'immeuble.

L'atteinte de l'objectif de zéro émission en 2050 passe par la mise en place de solutions de compensation des émissions en phase de construction et en phase d'exploitation, contribuant à la captation du carbone, par exemple par le développement de parcs forestiers captant le carbone. Il importe donc de commencer à développer ce type de solutions en s'assurant de leur efficacité.

#Curve, premier immeuble en ossature bois

En 2020, le pôle Promotion de BNP Paribas Real Estate a livré #Curve, son premier immeuble en ossature bois, à Saint-Denis. Avec une surface de 24 000 m², #Curve est l'un des plus grands immeubles en bois jamais réalisés en France. Les nombreuses optimisations carbone, intégrées dès la conception, en font un immeuble particulièrement exemplaire, en ligne avec les engagements environnementaux de BNP Paribas Real Estate.

Curve se positionne, grâce à son ossature bois et son efficience énergétique, comme une réponse à la réduction nécessaire des émissions de carbone de l'industrie immobilière. L'immeuble, qui s'engage à se situer 40 % en-dessous de la RT 2012 quant à ses besoins énergétiques, vise la certification HQE, le label Effinergie+ ainsi que le label E+/C-.

Ainsi, l'utilisation de béton bas carbone pour l'infrastructure (4 niveaux partiels de parkings enterrés) permet un gain de 1570 tonnes de CO2 (équivalent d'environ 220 aller-retours Paris-Sydney en avion). Concernant la superstructure de 7 niveaux, la construction mixte bois et béton (pour certains noyaux), ainsi que la mise en œuvre de la majorité de murs porteurs en CLT (préfabriqués), réduit l'impact carbone par rapport à une structure béton traditionnelle et assure du stockage de carbone à hauteur de 4150 tonnes de CO2 (environ 580 aller-retours Paris-Sydney en avion).

https://presse.realestate.bnpparibas.fr/bnp-paribas-real-estate-livre-curve-son-premier-immeuble-en-ossature-bois-lun-des-plus-grands-jamais-realises-en-france/

Objectifs de décarbonation

BNP Paribas a décidé d'aligner progressivement son portefeuille de crédit sur les objectifs de l'Accord de Paris. En 2021, le Groupe s'est engagé à définir des objectifs intermédiaires d'alignement pour les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre qui soient compatibles avec les scénarios zéro émission nette (NZE) en 2050.

Depuis 2022, le Groupe a progressivement défini des indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre pour dix secteurs de son portefeuille.

2.2. Responsabilité environnementale : Biodiversité et ressources naturelles

Ambition

Biodiversité

La biodiversité apporte de nombreux bénéfices environnementaux, économiques et sociaux (lutte contre l'effet d'îlot de chaleur, amélioration de la qualité de l'air, maintien des sols, rétention des eaux de pluie, création de lien social, contribution à la santé et au bien-être…)

Elle est étroitement liée aux enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La biodiversité participe au phénomène de résilience urbaine en apportant de nombreux bénéfices aux villes, aux urbains et aux bâtiments

En tant qu'acteur majeur de l'immobilier, notre rôle en faveur de la biodiversité s'inscrit dans une approche positive, avec pour ambition de contribuer à la réduction de l'artificialisation des sols et au développement de la biodiversité

Enjeu clé de notre stratégie RSE, la biodiversité s'inscrit comme une démarche transversale partagée par toutes nos activités et territoires en lien avec l'ensemble de l'écosystème immobilier

Economie circulaire

Les principes de l'économie circulaire s'articulent autour de trois champs d'action principaux :

- La production et l'offre de biens et services
- La consommation responsable
- La gestion des déchets, privilégiant la réutilisation et le recyclage

Nous cherchons à réduire et à recycler nos déchets ainsi qu'à minimiser la mise en décharge ; nous favorisons également l'utilisation de matériaux recyclés et écologiques dans le développement de nouveaux projets.

Stratégie

Nos 7 engagements en faveur de la biodiversité

1. Préserver, restaurer et/ou développer la biodiversité en l'intégrant dans nos offres de produits et services
2. Accompagner nos clients dans le développement et la prise en compte de la biodiversité dans leurs sites et actifs en exploitation
3. Valoriser la performance biodiversité de nos opérations via labels et certifications
4. Mobiliser et engager nos collaborateurs en développant une culture et une expertise biodiversité
5. Sensibiliser nos clients et parties prenantes aux enjeux de la biodiversité
6. Contribuer aux initiatives et travaux de la profession en matière de biodiversité
7. Mesurer, suivre et rendre compte de nos actions

Consulter notre charte en faveur de la biodiversité :
https://www.realestate.bnpparibas.fr/fr/engagements-rse/publications

Nos 6 engagements en faveur de l'économie circulaire

1. Intégrer l'économie circulaire dans les offres de produits et services. Prise en compte de leviers tels que l'approvisionnement durable, la conception durable, et le recyclage
2. Accompagner les clients dans le développement de l'économie circulaire pour leurs actifs et sites en exploitation. Favoriser l'intégration des labels et certifications.
3. Viser un haut niveau d'engagement dans les certifications environnementales. Adopter le label Cradle to Cradle pour les produits et équipements
4. Mobiliser et engager les collaborateurs et clients. Sensibiliser et former les équipes. Partager les retours d'expérience avec les clients et partenaires
5. Contribuer aux initiatives et travaux de la profession. Engagement dans l'association Circolab pour promouvoir la rénovation, la réparation, le réemploi et le recyclage
6. Mesurer, suivre et rendre compte des actions. Reporting régulier des réalisations en faveur de l'économie circulaire.

Consulter notre charte en faveur de l'économie circulaire :
https://www.realestate.bnpparibas.fr/fr/engagements-rse/publications

Déploiement

A. Préservation de la nature et de la biodiversité

1. Préserver, restaurer et/ou développer la biodiversité en l'intégrant dans nos offres de produits et services

Nous cherchons les meilleures solutions et compétences pour intégrer la biodiversité dans nos activités et favorisons la mise en œuvre de mesures spécifiques visant à réhabiliter et générer un impact positif sur la biodiversité. BNP Paribas Real Estate a développé un panel d'outils visant à intégrer la biodiversité dans ses activités. Des catalogues de solutions et grilles d'analyses permettent ainsi d'évaluer le potentiel écologique d'un site ou d'un immeuble existant, afin d'établir un plan d'action à suivre.

Des immeubles relais et supports du vivant

Des aménagements urbains tels que la végétalisation des façades ou des toitures contribuent à la protection et à l'enrichissement de la biodiversité locale, à la réduction de l'empreinte écologique des bâtiments et à la valorisation du patrimoine immobilier. Ils créent des habitats pour la faune et la flore tout en améliorant la thermicité des constructions.

Ancien atelier de fonderie de l'usine Renault situé à Boulogne Billancourt, METAL 57 est devenu, grâce à la réhabilitation réalisée par BNP Paribas Real Estate, un immeuble de bureaux vertueux. Son rooftop végétalisé de 3 500 m² a été imaginé en tenant compte de son environnement naturel riche : forêt de Meudon, berges de Seine, parc de Billancourt, bois de Boulogne... Il créé une continuité écologique pour la biodiversité en ville.

2 100 m² constituent une zone refuge pour les oiseaux et insectes qui viennent se nourrir ou nicher, auquel s'ajoutent deux ruches. Cette zone préservée dispose d'une grande variété d'essences végétales et d'équipements d'accueil (hôtels à insectes, sablières, noues...). Un verger, une prairie de fleurs mellifères et un potager donnent la possibilité aux collaborateurs de cultiver des fruits et légumes au cours d'ateliers de sensibilisation à l'agriculture urbaine. Ces différents espaces sont gérés de façon écologique (récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, gestion raisonnée sans apport d'intrants).

Le rooftop est un lieu propice au vivant, démonstrateur de la manière d'intégrer, d'animer et de gérer des espaces de nature en milieu urbain. Cette démarche est labelisée BiodiverCity.

2. Accompagner nos clients dans le développement et la prise en compte de la biodiversité dans leurs sites et actifs en exploitation

Nous nous engageons à proposer à nos clients (investisseurs et occupants) des solutions favorisant l'interaction entre le vivant et les usagers des bâtiments au bénéfice de leur bien-être et du développement d'expériences de nature

Continuité écologique et agriculture urbaine

A Bagneux, sur un terrain de 11 hectares, BNP Paribas Real Estate développe l'écoquartier O'Mathurins. Seront construits logements, résidences services, commerces, équipements publics (dont un lycée général de 1200 élèves) et activités économiques. Dans le cadre des travaux de mise en état du site, une démarche exemplaire de valorisation et de réemploi des déchets de démolition a été menée, notamment par le biais du concassage et de la réutilisation in situ des bétons de démolition (taux de valorisation globale des déchets de démolition supérieur à 90%). Les surfaces « naturelles » qui représentaient initialement 20% du site représenteront demain plus de 40% des surfaces du projet aménagé. Les 2,5 hectares de parcs et jardins publics créés, associés aux espaces verts privés des cœurs d'îlots (environ 3,8 hectares sur l'ensemble de l'écoquartier), assureront une continuité écologique avec les zones de verdure municipales existantes. Outre l'agriculture urbaine, les jardinières sur terrasses et les potagers mis en œuvre sur certains lots, des systèmes vertueux de récupération des eaux de pluie alimenteront les espaces verts privés. Ce projet, dont la construction est avancée, vise les labels et certifications Eco Quartier et BiodiverCity Ready à l'échelle du quartier ainsi que les certifications NF HQE « Très performant » et Biodivercity Construction à l'échelle des bâtiments.

3. Valoriser la performance biodiversité de nos opérations via labels et certifications

Nous visons un haut niveau d'engagement dans le volet biodiversité des différentes certifications environnementales et bien-être du secteur immobilier

BiodiverCity

BNP Paribas Real Estate fait également partie du Conseil International Biodiversité et Immobilier (CIBI). Ce regroupement d'acteurs de l'immobilier a pour mission de valoriser la biodiversité et d'encourager le développement d'espaces de nature. Créés en 2013, les labels BiodiverCity complètent les certifications internationales en évaluant de façon approfondie l'intégration de la biodiversité dans les projets immobiliers.

4. Mobiliser et engager nos collaborateurs en développant une culture et une expertise biodiversité

Notre engagement repose sur la sensibilisation et la formation de nos équipes aux enjeux de la biodiversité en déployant par exemple la Fresque de la Biodiversité.

5. Sensibiliser nos clients et parties prenantes aux enjeux de la biodiversité

Nous avons à cœur de sensibiliser nos clients et nos partenaires aux enjeux et bénéfices de la biodiversité.

Des actions collectives pour relever un défi commun

Les équipes de BNP Paribas Real Estate sont investies dans plusieurs groupes de travail dont l'ambition est de développer la biodiversité dans l'immobilier.

BNP Paribas Real Estate est membre Biodiversity Impulsion Group, programme de recherche lancé par l'Observatoire de l'Immobilier Durable. Ce collectif se mobilise pour la préservation de la biodiversité. Maîtres d'ouvrage, utilisateurs et donneurs d'ordre travaillent ensemble à l'intégration des enjeux environnementaux dans la conception et la gestion des projets immobiliers.

6. Contribuer aux initiatives et travaux de la profession en matière de biodiversité

Signataires en 2018 de la charte « Make our planet green again » et en 2019 du Manifeste « Pour une Ville - Nature ! », nous souhaitons poursuivre notre engagement en faveur de la biodiversité

7. Mesurer, suivre et rendre compte de nos actions

Nous nous engageons à suivre et à rendre compte régulièrement de la mise en œuvre de nos réalisations en faveur de la biodiversité dans notre reporting RSE.

Des indicateurs et objectifs de performance ont été conçus et validés avec nos équipes métiers pour piloter et mesurer nos progrès dans la durée.

B. Contribution à l'économie circulaire

1. Intégrer l'économie circulaire dans les offres de produits et services

Nous prenons en compte des leviers tels que l'approvisionnement durable, la conception durable, et le recyclage. Nous nous engageons à intégrer systématiquement la notion d'économie circulaire dans tous les bâtiments que nous concevons, rénovons ou entretenons. Cette démarche prend en compte les leviers suivants lorsqu'ils sont pertinents :

- Approvisionnement durable
- Synergie à l'échelle des sites et territoires
- Conception durable
- Économie de la fonctionnalité
- Pérennité des produits et des équipements
- Évolutivité du bâtiment
- Démontabilité et déconstruction sélective
- Recyclage
- Réemploi et réutilisation
- Communication/Sensibilisation des clients et collaborateurs

En reconnaissant la valeur de la réutilisation des matériaux et en exploitant les déchets, cette approche incite à réemployer l'existant et donc à moins consommer de matières premières. Avec cette nouvelle approche, l'immeuble devient une banque de matériaux, un gisement de ressources. Réutiliser ce qui existe déjà au lieu d'acheter neuf est une philosophie qui a une réelle incidence. Pour 1 000 m² de surface, le réemploi peut permettre d'économiser jusqu'à : 44 tonnes de déchets, 67 tonnes équivalent CO2 et plus d'un million de litres d'eau.

Valorisation de 97% des déchets de déconstruction

A Neuilly-sur-Seine, sur l'axe reliant Paris au quartier d'affaires de La Défense, l'immeuble de bureaux situé au 185 avenue Charles de Gaulle a fait l'objet d'une restructuration ambitieuse. Suivant sa stratégie ESG, BNP Paribas REIM a imaginé pour cette propriété détenue par sa SCPI Accès Valeur Pierre, une réhabilitation d'envergure, menée via un chantier exemplaire.

Lors du curage, les principes de l'économie circulaire ont été mis en œuvre et plusieurs matériaux issus de l'ancien immeuble ont pu servir à d'autres projets de réhabilitation :

- 17 000 m² de moquette sur le projet du World Trade Center en Belgique.
- 95 tonnes de structure métallique pour le musée de l'Industrie de Rouen,
- 500 portes,
- Un groupe électrogène,
- Des équipements sanitaires (vasques, robinetteries,) et du mobilier.

Une méthodologie judicieuse a permis la valorisation de 97% des déchets de déconstruction.

Pour les travaux de réhabilitation, l'objectif de zéro déchet ultime a été atteint grâce, notamment, à la mise en place d'une déchetterie in situ, à la préfabrication des blocs sanitaires, à l'utilisation de matériaux de réemploi et de

peintures recyclées ainsi que de béton bas carbone. Cette exigence a ainsi permis de générer une économie de CO2 de 33% par rapport à une restructuration traditionnelle.

2. Accompagner nos clients dans le développement et la prise en compte de l'économie circulaire

Nous nous engageons à proposer à nos clients (investisseurs et occupants) des solutions favorisant les principes d'économie circulaire dans la gestion des déchets, des énergies, des matériaux, etc. pour les immeubles que nous gérons ou occupons.

Tour en aluminium recyclé à 95%

Réhabilitée par BNP Paribas Real Estate, la tour Senckenberg à Francfort se distingue par sa façade réalisée à 95% en aluminium recyclé. C'est la plus grande tour d'Allemagne utilisant ce matériau. Une avancée et un intérêt écologique qui s'expliquent en quelques chiffres : si la production de 1 kg d'aluminium primaire en Europe émet en moyenne 8,6 kg de CO2, 1 kg d'aluminium recyclé Hydro Circal n'en émet que 2,3 kg soit une baisse de 75 % d'émissions de gaz à effet de serre. L'utilisation de l'aluminium recyclé aura permis de réduire son empreinte carbone en économisant plus de 2 600 tonnes de CO2.

3. Favoriser l'intégration des labels et certifications

Nous visons un haut niveau d'engagement dans les différents labels et certifications environnementales liés à l'immobilier. Nous suivons les derniers référentiels en vigueur pour favoriser l'intégration de l'économie circulaire dans nos projets. Nous portons également une attention particulière au choix des produits et équipements, en adoptant dès que possible le label Cradle to Cradle.

4. Mobiliser et engager nos collaborateurs et nos clients

Notre engagement repose sur la sensibilisation et la formation de nos équipes aux enjeux de l'économie circulaire. Nous favorisons le déploiement d'initiatives et de bonnes pratiques pour intégrer l'économie circulaire dans nos activités. Nous sensibilisons également nos clients et partenaires aux enjeux et bénéfices de l'économie circulaire.

Nous mettons en place des partenariats avec des start-up et proptech pour réduire les gaspillages sur les chantiers.

5. Contribuer aux initiatives et travaux de la profession

En tant que signataires de la charte "Circolab", BNP Paribas Real Estate s'est engagée à suivre les objectifs suivants :

- Rénover pour réduire à la source la consommation des matières premières
- Réparer pour rallonger la durée de vie
- Réemployer des produits dont l'état le permet
- Réutiliser après reconditionnement des matériaux et produits en fin de vie, et recycler les déchets pour réalimenter les gisements de matières premières.

Une action collective pour encourager la circularité

L'industrialisation du réemploi et de l'économie circulaire en immobilier nécessite l'implication de l'ensemble des professionnels de la chaîne de valeur. Un travail en commun est impératif pour définir ensemble le recyclage des ressources potentielles des restructurations et mettre en place les filières. BNP Paribas Real Estate est partenaire de l'association CircoLab, laboratoire de l'économie circulaire. Il promeut la rénovation, la réparation et le réemploi pour : Allonger la durée de vie des matériaux pour réduire à la source la consommation des matières premières et Encourager le recyclage des déchets pour alimenter les gisements de matières premières.

BNP Paribas Real Estate est aussi membre du Booster du Réemploi initiative qui a pour objectif de réduire de 20 à 30% l'impact carbone du secteur du bâtiment, au moyen du réemploi de matériaux. Sa plateforme met en relation offreurs et demandeurs, intéressés par des matériaux de réemploi.

6. Mesurer, suivre et rendre compte de nos actions

Nous nous engageons à suivre et à rendre compte régulièrement de la mise en œuvre de nos réalisations en faveur de l'économie circulaire dans notre reporting RSE et à travers les indicateurs définis dans les feuilles de route métiers. Par exemple, la part des opérations intégrant du réemploi et/ou biosourcé dans nos opérations de Promotion Résidentiel & Entreprise en France à la déclaration réglementaire d'ouverture de chantier est de 29% en 2024.

2.3. Responsabilité environnementale : Qualité environnementale

Ambition

Les certifications environnementales sont un moyen clé de démontrer la qualité de nos produits et services et renforce la création de valeur. Ces accréditations servent à valider la prise en compte des aspects environnementaux clés dans nos projets, de la conception au développement et à leur gestion opérationnelle.

Depuis 2011, 100% de nos opérations de promotion en Immobilier d'Entreprise en France présentent ainsi une ou plusieurs certifications environnementales avec de hauts niveaux de performances et 100% de nos programmes de promotion de logement s'inscrivent eux aussi dans une démarche de certification environnementale ou de qualité. Cette démarche trouve notamment une illustration concrète avec le projet METAL 57, situé à Boulogne-Billancourt en France, siège de BNP Paribas Real Estate et figure de proue d'une construction efficiente sur le plan énergétique.

Le siège social de BNP Paribas Real Estate Métal 57 situé à Boulogne Billancourt (France) est certifié sur la base du référentiel NF Bâtiments Tertiaires Label HPE par CERTIVEA et a atteint le niveau global C'est un exemple de mesures en faveur de la réduction des consommations d'énergie du bâtiment et de son fonctionnement : •Éclairage LED •Escaliers visibles pour inciter à les prendre (moindre utilisation des ascenseurs) •Capteurs dans les salles de réunions pour éteindre lumière et climatisation quand salle inoccupée et réguler la ventilation • Façades performantes avec protection solaire intégrée : Vitrage électro chromes ou brise-soleil orientables •Bonne luminosité des espaces : grandes hauteurs sous-plafonds et vitres toute hauteur pour un apport d'éclairage naturel plus important. •Chauffage et climatisation optimisés : Chauffage CPCU + géothermie •Plafonds rayonnants pour optimiser la diffusion chaleur/froid •Fenêtres ouvrantes.

Stratégie

Faire de la qualité environnementale un levier de performance financière et d'usage.

- Certifier nos immeubles en visant les plus hauts niveaux de certification et labellisation
- Faire reconnaître la performance RSE de BNP Paribas Real Estate d'ici à 3 ans auprès des évaluateurs reconnus.

Déploiement

Certifications et labels environnementaux

BNP Paribas REPM propose à ses investisseurs d'étudier les possibilités de certification environnementale de leur actif immobilier. Il réalise un audit de pré-certification et, selon les résultats, il propose le choix du label, un plan d'actions regroupant le management des prestataires, la conduite du changement auprès des utilisateurs et les travaux nécessaires pour que l'actif puisse être certifié. Le Groupe BNP Paribas a une expertise sur les référentiels de certification suivants : HQE Exploitation, BREEAM In-use, LEED-EB&OM et WELL Buiding Standard.

BNP Paribas REIM s'est fixé les deux objectifs suivant en matière de labellisation ISR :

- D'ici fin 2022, 85% des fonds ouverts à la collecte auprès de tous les investisseurs et 100% des fonds destinés aux investisseurs privés seront labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable) et/ou classés « durables », c'est-à-dire conformes à l'article 8 ou à l'article 9 de la réglementation européenne sur la finance durable (Sustainable Finance Disclosure Regulation).
- D'ici 2025, ce sera le cas pour 90 % des fonds gérés par BNP Paribas REIM.
- Conformité environnementale

- Démontrer notre conformité aux réglementations nationales et internationales ainsi qu'évaluer nos performances en matière de développement durable par rapport à nos pairs.

Label BBCA Quartier (Quartier Bas Carbone)

Le Référentiel BBCA Quartier V1.0 est publié par l'Association BBCA le 28 novembre 2022. C'est la première méthode de mesure et de valorisation des bonnes pratiques bas carbone exemplaires à l'échelle du quartier. Le référentiel permet l'activation des leviers de décarbonation au moment opportun grâce à un travail conjoint des acteurs de la chaîne de l'aménagement autour d'une ambition commune de performance carbone.

Le référentiel BBCA Quartier a été mis au point en partenariat avec Bouygues Immobilier et son aménageur Urbanera, BNP Paribas Real Estate, Elioth by Egis (pilote du projet) et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB). Courant 2023, une phase pilote de test de la méthode BBCA Quartier a été menée avec Certivea, certificateur du label BBCA Quartier et plusieurs aménageurs référents : BNP Paribas Real Estate, Epamarne-Epafrance, Nexity Villes et Projets, Paris & Métropole Aménagement, Semapa, Urbanera/Bouygues Immobilier.

Low Carbon Building Initiative LCBI – Label bas carbone Européen

Le secteur immobilier, premier émetteur de CO2 avec 39 % des émissions en Europe, est un acteur clé de la lutte contre le réchauffement climatique. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, il est indispensable d'embarquer le secteur immobilier en Europe dans la lutte contre le réchauffement climatique. À ce jour, la multiplicité des méthodologies de comptabilité du carbone en Europe, le manque de fiabilité des données et l'absence de benchmarks en matière de performance carbone en Europe sont les principaux obstacles à l'investissement dans l'immobilier bas carbone. Pour résoudre ce problème, LCBI, coalition d'acteurs majeurs de l'immobilier européen, et initiée par BBCA, a créé la première méthodologie européenne harmonisée de mesure de l'empreinte carbone des bâtiments, sur tout leur cycle de vie.

Les membres fondateurs de cette initiative sont implantés dans différents pays européens : BPI au Luxembourg, en Belgique et en Pologne, NSI aux Pays-Bas, WO2 et ICAMAP au Luxembourg, en France et au Royaume-Uni. Generali Real Estate, BNP Paribas Real Estate ainsi que Covivio et Ivanhoé Cambridge ont quant à eux plusieurs implantations européennes.

3. RESPONSABILITE SOCIALE

3.1. Responsabilité sociale : Conditions et bien-être au travail

Ambition

BNP PARIBAS Real Estate a formalisé une politique RH avec pour objectif de proposer un cadre de travail stimulant et inclusif pour les collaborateurs.

Nous agissons pour offrir à nos collaborateurs un cadre de travail épanouissant et stimulant, propice à leur bien-être et au développement de leurs compétences, cultivons le dialogue pour développer une culture de la responsabilité et agissons pour promouvoir la diversité sous toutes ses formes.

La mobilisation de l'ensemble des collaborateurs représente un levier stratégique pour construire une entreprise responsable. De même, la valeur sociale d'une organisation se mesure par sa capacité à favoriser le développement de ses salariés, à travers notamment la création d'opportunités de carrière justes et équitables pour chacun d'entre eux.

Le développement repose sur l'expertise des collaborateurs et sur une culture d'entreprise associant esprit entrepreneurial, proximité, innovation et respect des particularités locales.

Promouvoir l'équité entre les salariés, développer vos compétences, accompagner l'évolution et favoriser la mobilité au sein de l'entreprise constituent les enjeux qui définissent notre politique de gestion des Ressources Humaines.

Stratégie

Proposer un cadre de travail sain, flexible et innovant favorisant l'épanouissement et le bien-être des collaborateurs.

Nous veillons à favoriser le bien-être de nos collaborateurs à travers la politique RH, sociale et environnementale que nous menons. Une enquête est réalisée auprès de l'ensemble de nos collaborateurs, sur les thématiques liées à la qualité de vie au travail. Les derniers résultats nous révèlent que chez BNP Paribas Real Estate 74% des répondants

estiment que leur travail leur procure un sentiment d'accomplissement personnel, et 71% arrivent à trouver un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

Avec une moyenne de 8 ans d'ancienneté, nos collaborateurs se disent fiers de travailler chez de BNP Paribas Real Estate. Au-delà de notre culture du respect de chacun, de la bienveillance et de la tous pour un projet commun : inventer et réaliser la ville de demain.

Le programme We Care

Depuis 2022, le Groupe a lancé un programme mondial en matière de santé et de bien-être au travail, nommé We Care, sous l'égide de la Directrice des Ressources Humaines Groupe.

Ce programme offre, au-delà des éléments de socle social minimal de l'Accord Monde se traduisant par des dispositifs assurantiels : décès, incapacité, invalidité, santé, et durées de congés maternité et paternité minimales, une harmonisation de la santé au travers :

- d'un dispositif d'écoute et de soutien psychologique ;
- d'une offre de bilan de prévention de santé permettant aux salariés d'être acteurs de leur santé et au Groupe de bâtir des plans de prévention de santé adaptés ;
- d'un accompagnement des salariés en situation de maladie longue.

Ce programme a mis l'accent en 2024 sur 3 volets :

1/ les thématiques de santé mentale au travers d'un dispositif d'écoute et de soutien psychologique avec la mise en place de plusieurs initiatives pour prévenir et atténuer les impacts négatifs potentiels sur ses collaborateurs :

- des Employee Assistance Programs : 93 % des collaborateurs du Groupe sont couverts par ces dispositifs, afin de gérer au mieux leur santé mentale au quotidien, ou en cas d'événements traumatisants (attentat, événement climatique, etc.). Ce chiffre est en progression par rapport à 2023 (84 %), et dans la trajectoire de l'objectif de couverture de 100 % des collaborateurs du Groupe tel qu'inclus dans le nouvel Accord Monde de 2024,
- des programmes en faveur des collaborateurs dans toutes les situations de crise : un accompagnement psychologique est apporté par une société spécialisée sur les risques psychosociaux aux collaborateurs partout où ils en ont besoin, notamment en France avec une ligne téléphonique de soutien psychologique en cas d'événements graves au sein d'une équipe,
- des actions de formation liées à la prévention du stress au travail : l'Accord européen sur la prévention du stress au travail signé en janvier 2017 définit des principes et un socle commun mais précise aussi les moyens à mettre en oeuvre (information, sensibilisation, évaluation, formation, accompagnement, communication). Dans le monde, des actions de formation liées à la prévention du stress au travail sont proposées à la quasi-totalité des collaborateurs. De nombreuses entités couvrant plus des trois quarts des collaborateurs incorporent systématiquement une formation sur la prévention du stress dans les formations managériales ;

2/ l'offre de bilan de prévention de santé sur la base du volontariat. Ce bilan permettra au collaborateur, via un questionnaire digital, de répondre à des questions relatives à sa santé mentale et à sa santé physique. Il recevra une synthèse écrite qui lui permettra d'évaluer son état de santé global, et de recevoir des conseils adaptés. Dans certaines situations plus à risque, les collaborateurs se verront proposer un rendez-vous digital avec un professionnel de santé. Ce bilan sera proposé en France début 2025, et déployé progressivement dans les pays qui le souhaitent ;

3/ l'accompagnement de la maladie longue au travers d'un kit We Care afin de libérer la parole et de proposer un changement de posture vers l'ouverture, le respect et la bienveillance. Ce kit est constitué de plusieurs documents à destination de plusieurs types d'acteurs : le collaborateur touché par la maladie, son manager, ses collègues, son RH, les aidants. Il couvre les phases de l'annonce de la maladie, la phase de traitement, la préparation du retour au travail et le retour dans la durée. Ce kit a déjà fait l'objet d'une déclinaison en France au travers de fiches à disposition sur l'intranet, et d'un film. Le Portugal, l'Italie, l'Espagne sont en phase de finalisation pour le proposer à leurs collaborateurs d'ici début 2025.

Conditions de travail

A l'intégration chez BNP Paribas Real Estate, les collaborateurs reçoivent un livret d'accueil « TOUT SAVOIR SUR MON QUOTIDIEN RH » qui leur explique leur environnement et conditions de travail. Ce document présente les principales dispositions du statut social de l'entreprise (organisation du temps de travail, congés payés et RTT, avantages en tant que salarié de BNP Paribas Real Estate, etc.).

Recrutement

Une charte Groupe BNP Paribas sur le recrutement est déployée depuis 2012 avec un outil de contrôle a posteriori des termes discriminants dans les compte-rendu d'entretiens. L'objectif est de fournir aux interlocuteurs RH un outil d'aide pour appuyer les managers dans les choix de mobilité et de recrutement. Les résultats de l'exercice donnent aux managers métier et RH concernés une visibilité sur les emplois en tension (pour lesquels il est nécessaire de former des salariés et/ou de recruter) et sur les besoins futurs en compétences.

La charte déontologique du recrutement en France a pour objectif de formaliser les principes éthiques applicables à l'activité de recrutement de BNP Paribas Real Estate en France.

Au travers de cette charte, BNP Paribas Real Estate s'engage à garantir l'objectivité de l'évaluation, la transparence du processus de recrutement, ainsi que le respect dû à chacun des intervenants. Cette charte concerne l'ensemble des collaborateurs de BNP Paribas Real Estate intervenant dans le processus de recrutement, en France.

BNP Paribas Real Estate met en œuvre des mesures pour favoriser la parité lors des recrutements.

BNP Paribas Real Estate fait signer la « Charte de non-discrimination BNP Paribas Real Estate » aux cabinets de recrutement avec lesquels elle travaille et demande qu'il y ait une sélection de candidats paritaires.

Rémunération

La politique de rémunération est conforme aux lois, aux règlementations (notamment prudentielles européennes) et aux exigences des régulateurs, tant au niveau local que consolidé, y compris en matière de minima salariaux lorsqu'ils existent localement. La politique de rémunération de BNP Paribas repose sur des principes d'équité, notamment en termes de genre, et de transparence, se traduisant notamment par un processus unique de révision annuelle des rémunérations pour l'ensemble des collaborateurs. Les principes relatifs à la composition de la rémunération et à son évolution sont communs à l'ensemble du Groupe BNP Paribas et en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques.

Le Groupe BNP Paribas s'engage à assurer un salaire décent à l'ensemble de ses salariés. Le salaire décent est entendu comme étant la rémunération qui doit permettre de couvrir les besoins fondamentaux d'un individu et de sa famille, notamment en termes de logement, nourriture, santé, éducation, transports, moyens de communication, épargne de précaution, etc.

Dialogue social

Le Groupe BNP Paribas applique les lois et réglementations nationales sur la reconnaissance des syndicats dans les entités qui le composent. Il respecte ses obligations locales de négociation collective et respecte les accords, quel que soit leur niveau, signés au sein du Groupe BNP Paribas.

Dans le respect des engagements de l'OIT, le Groupe BNP Paribas s'engage à respecter le droit fondamental de négociation collective et du dialogue social. Il reconnaît la valeur de la négociation collective

- avec les organisations syndicales ou avec les autres représentants du personnel lorsqu'ils existent dans l'entreprise. Dans le respect de la réglementation nationale applicable, dès lors qu'une négociation collective est initiée, les responsables de BNP Paribas s'inscrivent dans cette négociation de manière ouverte, constructive et de bonne foi avec les syndicats implantés
- et/ou reconnus ou avec les autres représentants du personnel et cherchent, dans la mesure du possible, à aboutir à un accord.

Le respect et l'implication dans le fonctionnement des institutions représentatives du personnel, locales nationales ou transnationales, ainsi que la qualité d'un dialogue social ouvert, constructif et régulier avec les syndicats et les autres représentants du personnel sont des facteurs clés contribuant au développement et à la performance des entités du Groupe BNP Paribas, à l'accompagnement de la transformation, à l'amélioration des conditions de travail des salariés et au développement de bonnes pratiques de travail.

Afin d'évaluer et de prévenir les risques pouvant impacter ses collaborateurs, le Groupe BNP Paribas s'appuie sur des politiques de Ressources Humaines (RH) de niveau Groupe BNP Paribas, qui s'appliquent jusqu'au plus haut niveau du Groupe BNP Paribas et à l'ensemble de ses sociétés, et sur des accords négociés avec les partenaires sociaux, notamment sur l'Accord monde qui couvre l'ensemble des collaborateurs, ou des chartes de niveau Groupe ou de niveau régional :

- Liberté d'association et négociation collective : l'Accord monde inclut spécifiquement les engagements du Groupe BNP Paribas en matière de liberté d'association et de droit fondamental à la négociation collective ; le dialogue social est particulièrement développé sur le périmètre du Comité européen (couvrant plus de 70 % des effectifs du Groupe BNP Paribas) ;
- Discrimination, inégalité et exclusion : les enjeux en matière de lutte contre les discriminations, de diversité, d'inclusion et d'égalité sont au cœur du Code de conduite du Groupe BNP Paribas, avec en particulier le chapitre « Respect des personnes » qui vise à lutter contre les comportements inappropriés ; ces enjeux sont également intégrés dans les processus de recrutement et de gestion de carrière ; enfin, les enjeux en matière d'égalité professionnelle sont bien repris dans les dispositions de l'Accord monde.

L'accord Monde de 2024 du Groupe BNP Paribas renouvelle « l'Accord droits fondamentaux et socle social mondial » signé par les parties en 2018 qui a permis pour la première fois de définir et mettre en œuvre des engagements concrets et mesurables pour l'ensemble des salariés du Groupe BNP Paribas. Il s'appuie sur les pratiques positives observées depuis cette première signature, en veillant à leur prise en compte, et comprend de nouveaux engagements sur la poursuite de l'accompagnement des transformations du Groupe BNP Paribas – notamment technologiques– le plan de vigilance, la pratique dans la durée de nouveaux modes de travail, la lutte contre les comportements inappropriés et la discrimination, la promotion de la diversité et de l'inclusion et l'amélioration du socle social mondial. Il marque l'aboutissement d'une négociation, menée au cours de six réunions, entre les représentants de la Direction de BNP Paribas et d'UNI Global Union. Ont également participé et contribué à cette négociation, les représentants : – de la Fédération Européenne des Cadres des Établissements de Crédit et Institutions Financières (FECEC), – du Comité européen du Groupe BNP Paribas, – et des deux organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe BNP Paribas en France : la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) et la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC).

Droits humains

Dispositif relatif aux droits humains

Le Groupe :

- s'engage à promouvoir le respect des droits humains dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous ses travailleurs : le travail forcé est interdit au sein du Groupe ;

- respecte notamment les dix principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes Directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies, les normes en matière de droits humains (acceptées à l'échelle internationale telles que définies dans la Charte internationale des droits de l'homme), et les normes fondamentales du travail (telles que définies par l'Organisation internationale du travail) ;

- respecte les normes les plus rigoureuses de conduite et d'éthique, en matière de lutte contre la corruption, de respect des droits humains et de protection de l'environnement, quelles que soient ses activités, en s'appuyant sur son **Code de conduite**, le document socle « **BNP Paribas et les droits humains** » et **l'Accord Monde signé avec UNI Global Union**.

Dans la mesure où les collaborateurs du Groupe sont, pour la plupart, des professionnels hautement qualifiés et exercent leur activité dans le secteur tertiaire, les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains ont été jugés très faibles. Pour autant, BNP Paribas s'engage dans son Code de conduite à garantir un environnement de travail motivant dans lequel tous les collaborateurs sont traités avec équité et respect et met plus particulièrement l'accent sur :

- le respect de tous les collaborateurs ;
- la nécessité d'appliquer les normes les plus strictes en matière d'éthique professionnelle ;
- le rejet de toute forme de discrimination.

Les politiques mises en place par le Groupe en la matière intègrent notamment une revue annuelle des pays à risques en matière de respect des droits humains, ainsi qu'un suivi des collaborateurs ayant moins de 18 ans (1 seul salarié âgé de 17 ans en 2024 au Royaume-Uni).

Par ailleurs, concernant les travailleurs intérimaires intégrés aux effectifs du Groupe, BNP Paribas s'assure, notamment par le biais de la Charte des Achats Responsables, que les fournisseurs du Groupe, employeurs de ces intérimaires, respectent les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (adoptée par l'ONU en 1948) et les Conventions Fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour garantir la mise en oeuvre de la Charte, les fournisseurs s'engagent à fournir les justificatifs nécessaires et à accueillir les auditeurs, internes ou externes, mandatés par BNP Paribas pour vérifier la conformité à la charte.

Enfin, le Groupe met à la disposition de ses collaborateurs un dispositif de remédiation comprenant des canaux de signalement et un mécanisme de traitement des alertes accessibles aux salariés du Groupe ainsi qu'à l'ensemble des travailleurs de la chaîne de valeur.

Santé et sécurité au travail

En vertu de l'Accord monde, l'ensemble des collaborateurs du Groupe BNP Paribas est couvert en matière de frais de santé, d'assurance décès, invalidité et bénéficie de minima en matière de durée de congé maternité.

Le programme de santé et de bien-être au travail appelé « We Care » a permis de renforcer les actions du Groupe BNP Paribas notamment sur la prévention des risques psychosociaux, de la santé mentale des collaborateurs et des risques liés à la sédentarité. Des cellules de crise sont par ailleurs mises en place lors d'événements majeurs, tels que des crises liées à la situation sanitaire ou géopolitique, en matière de sécurité au travail, l'ensemble des collaborateurs du Groupe BNP Paribas bénéficie d'un corpus de référence de sécurité des personnes et des biens, qui établit notamment des principes fondamentaux en matière de sûreté (vis-à-vis des risques liés aux actes volontaires, malveillants, susceptibles de porter atteinte aux personnes ou actifs et activités du Groupe BNP Paribas), et de sécurité (vis-à-vis des événements naturels et climatiques, ou bien liés aux environnements technologiques de nos sites susceptibles de porter atteinte aux personnes ou actifs et activités du Groupe BNP Paribas).

La santé des collaborateurs reste au cœur des préoccupations de BNP Paribas Real Estate. Cette politique concrétise plus particulièrement l'attachement du Groupe BNP Paribas aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies 3, 4, 5, 8 et 17.

Bien-être au travail

- Développer des modalités de travail flexibles comme facteur clé de l'engagement et du bien-être de nos employés (télétravail, flex-office)
- Maintenir des conditions de travail prenant en compte la santé, la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs

Déploiement

Cadre de travail et attractivité

À leur arrivée, en complément du livret « TOUT SAVOIR SUR MON QUOTIDIEN RH » tous les collaborateurs de BNP Paribas Real Estate en France se voient remettre un kit RH composé de fiches sur : l'organisation du temps de travail

- les congés payés et RTT
- les autres congés et absences
- les avantages (la participation, la prévoyance et la couverture frais de santé)
- une fiche d'information sur la dématérialisation du bulletin de salaire ainsi qu'une brochure « Promesse Employeur»
- le séminaire d'intégration pour tous les collaborateurs en CDI.

Cette procédure d'accueil est conjuguée à :

- des procédures d'information internes comprenant un bilan social d'entreprise et individualisé
- des e-mailings internes
- des articles dans l'open space online, dans les éditions spéciales
- des pages RH dédiées sur l'intranet (mon quotidien RH, recrutement, formation, mobilités et gestion de carrière) B Welcome (espace mobilité) et des ateliers au sein du siège.

Une rémunération compétitive

La politique de rémunération est conforme aux lois, aux règlementations (notamment prudentielles européennes) et aux exigences des régulateurs, tant au niveau local que consolidé, y compris en matière de minima salariaux lorsqu'ils existent localement. La politique de rémunération de BNP Paribas repose sur des principes d'équité, notamment en termes de genre, et de transparence, se traduisant notamment par un processus unique de révision annuelle des rémunérations pour l'ensemble des collaborateurs. Les principes relatifs à la composition de la rémunération et à son évolution sont communs à l'ensemble du Groupe BNP Paribas et en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques.

Participation et intéressement

La philosophie retenue par le Groupe BNP Paribas est d'associer tous les collaborateurs de BNP Paribas Real Estate aux mêmes indicateurs de bénéfices. Cela se traduit par la mise en place d'un accord de participation commun à toutes les sociétés de BNP Paribas Real Estate en France, basé sur des indicateurs économiques consolidés des sociétés du Groupe BNP Paribas et la mise en place d'un accord d'intéressement, commun à toutes les sociétés de BNP Paribas Real Estate en France, basé sur des indicateurs économiques consolidés des sociétés du Groupe BNP Paribas.

Dialogue social

En 2024, 1 768 réunions officielles (1 758 en 2023) ont eu lieu avec les représentants du personnel, dont 1 033 en France, illustrant la richesse du dialogue social. Ces réunions ont abouti à la signature, en 2024, de 350 accords collectifs d'entreprise au sein du Groupe (306 en 2023) dont 142 en France, 194 dans le reste de l'Europe et 14 dans le reste du monde, reflétant la qualité de la négociation collective. (Groupe BNP Paribas DEU page 757)

Droits humains

Dispositif relatif aux droits humains

Le Groupe :

- s'engage à promouvoir le respect des droits humains dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous ses travailleurs : le travail forcé est interdit au sein du Groupe ;

- respecte notamment les dix principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes Directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies, les normes en matière de droits humains (acceptées à l'échelle internationale telles que définies dans la Charte internationale des droits de l'homme), et les normes fondamentales du travail (telles que définies par l'Organisation internationale du travail) ;

- respecte les normes les plus rigoureuses de conduite et d'éthique, en matière de lutte contre la corruption, de respect des droits humains et de protection de l'environnement, quelles que soient ses activités, en s'appuyant sur son **Code de conduite**, le document socle « **BNP Paribas et les droits humains** » et **l'Accord Monde signé avec UNI Global Union**.

Dans la mesure où les collaborateurs du Groupe sont, pour la plupart, des professionnels hautement qualifiés et exercent leur activité dans le secteur tertiaire, les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains ont été jugés très faibles. Pour autant, BNP Paribas s'engage dans son Code de conduite à garantir un environnement de travail motivant dans lequel tous les collaborateurs sont traités avec équité et respect et met plus particulièrement l'accent sur :

- le respect de tous les collaborateurs ;
- la nécessité d'appliquer les normes les plus strictes en matière d'éthique professionnelle ;
- le rejet de toute forme de discrimination.

Les politiques mises en place par le Groupe en la matière intègrent notamment une revue annuelle des pays à risques en matière de respect des droits humains, ainsi qu'un suivi des collaborateurs ayant moins de 18 ans (1 seul salarié âgé de 17 ans en 2024 au Royaume-Uni).

Par ailleurs, concernant les travailleurs intérimaires intégrés aux effectifs du Groupe, BNP Paribas s'assure, notamment par le biais de la Charte des Achats Responsables, que les fournisseurs du Groupe, employeurs de ces intérimaires, respectent les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (adoptée par l'ONU en 1948) et les Conventions Fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour garantir la mise en oeuvre de la Charte, les fournisseurs s'engagent à fournir les justificatifs nécessaires et à accueillir les auditeurs, internes ou externes, mandatés par BNP Paribas pour vérifier la conformité à la charte.

Enfin, le Groupe met à la disposition de ses collaborateurs un dispositif de remédiation comprenant des canaux de signalement et un mécanisme de traitement des alertes accessibles aux salariés du Groupe ainsi qu'à l'ensemble des travailleurs de la chaîne de valeur.

Lutte contre le harcèlement et violence au travail

Le Groupe BNP Paribas exprime également son attachement au développement de ses salariés et s'engage à ce titre à leur assurer un environnement de travail motivant où chacun est traité avec respect, dignité et équité, selon la convention n°111 de l'OIT relative à la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Il est attentif à protéger ses salariés contre toute forme de violence au travail, de harcèlement, sous toutes ses formes, faisant ainsi sien des principes du préambule de la convention N°190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement.

Santé et sécurité au travail

Couverture des frais de santé et prévoyance

Au-delà des dispositifs légaux et conventionnels, selon les règlementations et pratiques des pays dans lesquels le Groupe BNP Paribas est implanté, les collaborateurs bénéficient d'une couverture sociale complémentaire en prévoyance et/ou en santé.

En application de l'Accord monde, l'ensemble des collaborateurs du Groupe BNP Paribas bénéficient depuis fin 2023 d'une protection sociale en matière de remboursement de frais de santé, d'incapacité, d'invalidité, et de décès, ainsi que d'une protection sociale en matière de congé maternité, paternité et jours flexibles. BNP Paribas Real Estate met en place une complémentaire santé qui permet de compléter les remboursements de la sécurité sociale en cas de maladie ou de soins. Ce régime obligatoire couvre le collaborateur et ses enfants, ainsi que son conjoint s'il ne bénéficie pas de revenus propres. Un régime optionnel est disponible pour les conjoints avec revenus souhaitant adhérer à la complémentaire santé de l'entreprise.

La plateforme RH collaborateurs en ligne permet d'accéder à toutes les informations concernant la mutuelle et la prévoyance et de demander les remboursements.

Service de Prévention et de Santé au Travail

Nous disposons d'un service de Prévention et de Santé au Travail, service de médical interne qui dispose de 11 antennes.

Ses missions sont :

- Préservation de l'état de santé physique et mentale des collaborateurs avec le suivi médical
- Prévention des risques professionnels et sanitaires, et des accidents du travail
- Accompagnement dans les transformations du travail
- Maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion professionnelle
- Soutien psychologique en cas d'événements graves
- Promotion de la santé sur le lieu de travail par des actions collectives de santé publique sur l'environnement et sur la qualité de vie et les conditions de travail selon le plan santé au travail 2021-2025
- Veille sur les nouveaux risques émergents.

L'équipe du SPST

Elle se compose d'un médecin coordonnateur, de médecins du travail, d'infirmiers, d'un psychologue, d'une diététicienne et de secrétaires médicales ainsi que d'assistantes administratives.

Leur intervention porte sur plusieurs sujets selon les actualités :

- Ergonomie / Troubles musculosquelettiques (TMS)
- Les clefs d'une alimentation équilibrée au travail
- Le lien social et le collectif de travail
- La méditation de pleine conscience
- Risques cardiovasculaires
- Prévenir et agir contre le cancer
- Maladies chroniques
- Handicap
- Conduites addictives
- Petit déjeuner équilibré

Nos entités ont pris des mesures pour améliorer l'environnement de travail, prévenir les risques professionnels ou les troubles musculosquelettiques et ont prodigué des conseils ergonomiques.

Le suivi médical

En fonction du type de visite, elle peut être réalisée par un médecin ou un infirmier/ère.

Pour les personnes avec Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), les femmes enceintes ou les personnes en état de santé particulier, le médecin du travail détermine le suivi médical avec une périodicité adaptée.

Ligne de soutien psychologique

Attachée à la qualité de vie au travail de ses collaborateurs, BNP Paribas Real Estate met à disposition des collaborateurs « HuCare », un Service d'écoute, d'accompagnement et de conseil psychologique ». Il s'agit d'un programme dédié à BNP Paribas, disponible 24H/24 – 7j/7 Appel anonyme et confidentiel.

Un psychologue répond sur des questions comme : Comment gérer son stress ? Comment mettre des mots sur mes émotions ? Comment entretenir ma motivation ? Surmonter l'incertitude liée à la crise sanitaire. Garder confiance en moi en situation difficile. Savoir dire "non". Se protéger de tensions au travail. Avoir un regard extérieur sur ce qui se passe dans ma vie personnelle.

Les psychologues sont soumis au code déontologie : confidentialité, anonymat. Ils disposent de compétences vérifiées : diplômés en Master 2 de psychologie avec 10 années d'expérience en moyenne. Ils sont sélectionnés pour la qualité de leur savoir-faire et leurs expériences. Ils disposent d'une méthodologie active et positive orientée

solution et dispensent des conseils concrets. Ils portent une attention aux forces individuelles, bien plus qu'aux vulnérabilités Appui sur des exercices pratiques Techniques de prise de conscience et de lâcher prise.

Bien-être au travail

Au sein de BNP Paribas Real Estate, le bien-être est accompagné par de nouveaux métiers dont celui d'Hospitality Manager et de Chief Happiness Officer GOOD Place to work

Les modes de travail dans les prochaines années seront basés sur la confiance, l'autonomie et la collaboration. C'est avant tout une approche collective basée sur un projet d'équipe. Élaboré à partir de l'expérience acquise pendant la crise sanitaire, de l'analyse des pratiques du marché et surtout de l'écoute des collaborateurs et des managers, le Smart Working intègre quatre dimensions :

1. Télétravail

La charte de télétravail de BNP Paribas signée en 2021 pour une durée de 4 ans encadre la pratique du télétravail.

Le souhait de BNP Paribas est de maintenir le sentiment d'appartenance à l'entreprise et le sens du collectif en gardant un équilibre global entre le travail à distance et la présence sur site avec un maximum de 50 % de télétravail par collaborateur, dans les activités qui le permettent. Il est organisé dans un cadre de management bienveillant promouvant les principes de double volontariat, et double réversibilité (manager-collaborateur). Les lieux de réalisation et conditions d'éligibilité ont été élargis. Les équipements, les indemnisations, la flexibilité des rythmes et les formules de télétravail ont été ouverts pour assurer le développement du télétravail en tenant compte de la diversité des activités et des attentes des collaborateurs. Par ailleurs, dans le cadre des protocoles sanitaires liés à la pandémie du Covid-19 et propres à chaque pays, il est possible d'augmenter le nombre de jours de télétravail, afin de respecter les règles gouvernementales applicables.

2. Espaces de travail

L'organisation hybride des équipes, l'accentuation du travail collaboratif et la stratégie immobilière amènent BNP Paribas Real Estate à continuer à faire évoluer la configuration et les usages de ses espaces de travail.

3. Outils digitaux

L'organisation hybride des équipes, l'accentuation du travail collaboratif et la stratégie immobilière amènent le BNP Paribas Real Estate à continuer à faire évoluer la configuration et les usages de ses espaces de travail.

Accompagnement des collaborateurs vers un mode de travail hybride, adaptation des pratiques managériales, actions de prévention autour de la santé et du bien-être des collaborateurs (maintien du lien social, lutte contre la sédentarité ou la fatigue numérique, équilibre entre la vie professionnelle et personnelle) (Voir L'attention portée aux collaborateurs).

4. Communication bilatérale

Elle est mise en place pour faciliter les retours des employés concernant les conditions de travail. Chaque année, les enquêtes « Pulse » mesurent l'engagement et les risques liés aux conditions de travail, à la liberté d'association et à la négociation collective, risques de discrimination, d'inégalité et d'exclusion, risques liés à la santé et la sécurité au travail et le bien-être des collaborateurs.

En 2023, 71 enquêtes Pulse ont été menées dans 57 pays, avec 71 % de participation en moyenne.

En 2024, 46 enquêtes Pulse ont été menées dans 62 pays avec 72 % de participation en moyenne.

#EntrepreneurialSpirit

Nous sommes des leaders passionnés du marché de l'immobilier. Nous sommes avant-gardistes et nous engageons dans la dynamique en constante évolution de nos clients et collègues.

#WellBeing

BNP Paribas Real Estate fournit un environnement de travail qui encourage à rester agile, créatif et innovant.. Offrir un lieu dans lequel les collaborateurs se sentent en sécurité, fiers de ce qu'ilsfont, où ils peuvent avancer à leur rythme et gérer leur carrière de manière proactive.

#ResponsibleManagement

Le manager montre l'exemple, développe des moyens de co-construction et aide les membres de son équipe à réaliser leur plein potentiel. Que ce soit au bureau ou à distance, les ingrédients de ce management sont avant tout : le respect mutuel, la confiance, le retour au sens, la flexibilité dans les méthodes de travail, l'esprit de collaboration et la culture du partage.

3.2. Responsabilité sociale : Entreprise apprenante

Le Groupe BNP Paribas anticipe l'adaptation de l'entreprise aux changements nécessaires pour maintenir sa performance et accompagne ses salariés vers les métiers et emplois de demain dans un contexte de transformation profonde du secteur bancaire. Cet accompagnement nécessite l'anticipation des besoins en compétences et la mise en place d'actions ou programmes adaptés de formation ou de développement. Il implique également une gestion dynamique des parcours professionnels. La formation et la mobilité interne demeurent des leviers forts du modèle diversifié et intégré du Groupe BNP Paribas ; elles contribuent au développement personnel et professionnel des salariés, au main tie de leur employabilité et à l'atteinte des objectifs de Groupe BNP Paribas.

En tant qu'entreprise, il est essentiel de veiller à la formation et à l'évolution des compétences de ses équipes. Être une entreprise apprenante permet de garantir l'adaptabilité et la pérennité de l'organisation dans un environnement en constante évolution.

Ambition

- Être une entreprises apprenante et renforcer les compétences de nos équipes
- Devenir la marque d'apprentissage de référence dans notre industrie, reconnue par les opportunités de développement tant sur le plan personnel que professionnel

Stratégie

Gestion des compétences (formation, mobilité, carrière)

- Faire progresser nos collaborateurs et développer leur employabilité sont essentiels pour répondre aux enjeux futurs de l'organisation
- Fidéliser nos collaborateurs grâce à un suivi continu et adapté aux attentes spécifiques de chacun

Acculturation des collaborateurs à la RSE

- Développer les compétences RSE de nos équipes
- Un plan de formation à la RSE afin d'acculturer nos collaborateurs aux thématiques RSE et développement durable
- Objectif de former nos collaborateurs, notamment par le biais de Fresques du Climat

Déploiement

Gestion des compétences (formation, mobilité, carrière)
La gestion des compétences de nos collaborateurs repose sur trois domaines clés :

Mobilité interne

1. La gestion des carrières

Tous les salariés bénéficient une fois par an d'un entretien individualisé avec leur supérieur hiérarchique ainsi que d'un entretien professionnel et une fois tous les trois ans d'un entretien de carrière. Les collaborateurs âgés de 55 ans et plus peuvent bénéficier d'un entretien de seconde partie de carrière.

BNP Paribas Real Estate propose à ses collaborateur un guide pour préparer les entretiens annuels. Les différentes étapes du processus et les outils concernés sont présentés sur l'intranet. 9 principes de l'évaluation professionnelle permettent aux collaborateurs et managers de préparer les évaluations professionnelles.

Le plan de développement personnel (PDP) permet de définir ou clarifier les objectifs et ambitions du collaborateur et ainsi à l'entreprise de proposer les formations nécessaires.

La définition d'un PDP pour chaque membre de l'équipe aide à :

- Mieux comprendre les aspirations et les objectifs de l'équipe, et à retrouver tous les besoins de développement au même endroit
- Coacher et développer l'équipe pour les aider à répondre à leurs besoins et à ceux du métier
- Offrir des opportunités de développement et de mobilité aux collaborateurs de l'équipe.

2. La mobilité

Chez BNP Paribas Real Estate, nous avons la chance d'avoir une palette de métiers et de compétences extrêmement variés. En tant que filiale de BNP Paribas, des opportunités peuvent également se présenter dans de nombreuses entités du Groupe BNP Paribas. Le programme Real Estate Mobility a pour vocation de favoriser les parcours de carrière au sein de notre entité en donnant plus de visibilité aux offres disponibles en interne et aux parcours de carrière entre nos métiers. Elle peut prendre la forme d'une mobilité permanente ou de missions temporaires. Les salariés de BNP Paribas Real Estate ont la possibilité d'évoluer au cours de leur carrière au sein des différentes entités de l'entreprise. Que ce soit au sein des fonctions supports ou des six lignes de métiers qui composent la société. Lors d'une mobilité fonctionnelle, le salarié peut changer de fonction, changer de département, ou les deux. Grâce aux nombreux parcours de carrières chez BNP Paribas Real Estate, le salarié peut ainsi choisir d'élargir son domaine de compétences en changeant de fonction, ou de connaissances sur le secteur de l'immobilier en changeant de ligne de métier. La mobilité est accessible à tout salarié bénéficiant de 3 ans d'ancienneté sur son poste et en fonction de ses souhaits d'évolution. Via une plateforme dédiée au marché de l'emploi interne, les salariés peuvent ainsi avoir une visibilité de tous les postes à pourvoir et être accompagnés tout au long du processus par les équipes des Ressources Humaines.)

Mobilités	2022	2023	2024
Mobilités horizontales intra BNPP Real Estate	92	45	71
Nombre de salariés promus dans l'année	85	60	90
Mutations vers le groupe BNP Paribas	29	26	50
Total	**206**	**131**	**211**

3. La formation et le développement de compétences

Nous encourageons le développement professionnel de nos collaborateurs en leur proposant une large gamme de modules de formation dans un format innovant. Nous avons développé une expérience d'apprentissage personnalisée

et digitale pour accompagner le développement professionnel de tous nos collaborateurs.

Acculturation des collaborateurs à la RSE

L'acculturation de nos collaborateurs à la RSE consiste à :

- Les aider à mieux intégrer les principes de développement durable dans leurs métiers et dans les activités
- Les sensibiliser davantage sur les impacts de nos activités afin qu'ils puissent en réduire les causes
- Les aider à mieux dialoguer avec nos parties prenantes et en particulier nos clients sur ces questions de durabilité

Le Groupe BNP Paribas déploie les actions suivantes :

1. Plan de sensibilisation (webinaires, outils à leur disposition)

Le guide des écogestes partagé aux collaborateurs est un outil de sensibilisation interne leur permettant de diminuer leur impact sur l'environnement. Des documents sont régulièrement partagés avec les collaborateurs pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux. Les collaborateurs sont invités à respecter les écogestes mis en place par le Groupe BNP Paribas comme par exemple, l'arrêt de l'utilisation de bouteilles plastiques ou le recyclage des piles.

2. Intégrer dans les programmes de formation des modules RSE spécifiques à chaque métier

3. Intégrer la RSE dans la performance individuelle et collective

A LEARNING COMPANY

#ContinuousLearning

Nous reconnaissons la valeur du partage des connaissances et de l'expertise des uns avec les autres. Nous encourageons le développement professionnel de nos collaborateurs jour après jour. Nous leur permettons de choisir une large gamme de modules de formation dans un format innovant.

#RealEstateAcademy

Une plateforme au service de la formation permanente. Centraliser et gérer toute la connaissance propre à BNP Paribas Real Estate, permettre à chacun de s'emparer des contenus de formation digitaux, quels que soient son métier et sa localisation, pour monter en compétence : c'est la vocation de notre nouvelle plateforme Real Estate Academy.

Nous avons développé une expérience d'apprentissage personnalisée et digitale pour accompagner le développement professionnel de tous nos collaborateurs. Notre ambition est de devenir la marque d'apprentissage de référence dans notre industrie, reconnue pour les opportunités de développement tant sur le plan personnel que professionnel.

#BuildYourFuture

Chaque personne est unique, chaque envie est différente, chaque parcours est distinct. Chaque collaborateur est responsable de son propre développement. Les opportunités de carrière sont multiples et variées au cours de sa vie professionnelle. Compte tenu de la richesse de métiers que nous proposons, les possibilités de parcours sont immenses...

BNP Paribas Real Estate a mis en place un plan de formation 2024 pour favoriser le développement des compétences des collaborateurs et consolider les compétences métiers.

En 2024, 98,2% des collaborateurs ont suivi au moins 4 formations et 82,3% des collaborateurs de BNP Paribas Real

Estate ont réalisé au moins 1 formation liée aux enjeux du développement durable en immobilier. L'objectif de 75% en 2025 a été atteint dès 2024.

BUILDING THE CITY OF TOMORROW

#BeyondBuildings

Notre savoir-faire repose sur l'expertise de nos collaborateurs depuis plus de 50 ans. Pour relever les grands défis du monde immobilier, nous nous appuyons sur l'implication de chaque collaborateur et sur nos valeurs communes.

#Positiveimpact

Nous utilisons notre expertise immobilière pour soutenir la lutte contre le changement climatique et développons des solutions immobilières intelligentes. Nous pensons que les bâtiments du futur permettent de créer des villes durables, favorisant ainsi le bien-être économique, environnemental, social et civique. Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils s'impliquent activement et qu'il soit eux même convaincus de l'enjeu du développement durable.

#EuropeanPlayer

Présent dans 24 pays, nos implantations directes nous permettent une compréhension fine du marché local quand notre réseau d'alliances nous apporte une couverture internationale à travers l'Europe, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Amérique du Nord. Cela signifie un parcours de carrière international et un travail dans un environnement européen.

Formation professionnelle continue

2022	Nombre de bénéficiaires	1 670
	Nombre de formations	335
	Nombre d'heures de formation	22 879
2023	Nombre de bénéficiaires	1 782
	Nombre de formations	252
	Nombre d'heures de formation	25 005

2024	Nombre de bénéficiaires	1 406
	Nombre de formations	165
	Nombre d'heures de formation	18 782

Le terme « bénéficiaire » recouvre tout salarié ayant suivi un ou plusieurs stages de formation dans l'année considérée au titre de la formation professionnelle continue.

En 2024, 18 782 heures de formation ont été dispensées aux 1 921 employés de BNP Paribas Real Estate, soit un total de 9,8h de formation par employé.

3.3. Responsabilité sociale : Diversité et inclusion

Au cœur du pilier « Éthique et inclusion » de la People Strategy, le Groupe a pris des engagements pour promouvoir l'éthique et l'inclusion, et encourager les comportements de respect, de non-discrimination et d'exemplarité.

Ces engagements se reflètent notamment dans le Code de conduite du Groupe, l'Accord Monde, et la Politique de sanctions des comportements fautifs. Ces politiques de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité mises en œuvre par BNP Paribas portent sur :

- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- l'orientation affective et l'identité de genre ;
- la diversité des origines et le multiculturalisme ;
- la diversité des âges ; et
- le handicap.

Ces enjeux sont majeurs pour le Groupe. La diversité dans toutes dimensions et en particulier de genre, tout en respectant les différences de chacun, contribue à l'enrichissement, à la créativité, à l'engagement de tous et donc à la performance globale du Groupe.

En reflétant la diversité de la société, le Groupe comprend mieux les besoins de ses clients. Maintenir et promouvoir un environnement de travail respectueux et inclusif est essentiel pour attirer, développer et retenir tous les talents. La performance collective et le développement économique à long terme du Groupe reposent sur l'engagement des collaborateurs.

Ambition

- Intégrer et protéger la différence au sein de l'entreprise tout en formant nos collaborateurs à la diversité pour faciliter le travail de chacun

Stratégie

Le Groupe BNP Paribas a renforcé et déployé en 2023 une politique en matière de respect des personnes axée sur trois principaux axes :

- Le développement de la prévention des situations de non-respect des personnes et de discrimination
- Un dispositif commun aux entités du Groupe BNP Paribas pour recevoir et traiter les alertes relatives à ces situations de manière impartiale, indépendante et confidentielle
- Le renforcement des mesures individuelles et/ou collectives d'accompagnement et de suivi.

Déploiement

Diversité et l'inclusion

Dès le recrutement, nous demandons aux partenaires de la société de garantir la non-discrimination dans les recherches de futurs collaborateurs. Depuis 2005, nous menons une politique proactive de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité en 4 axes :

- L'emploi des personnes et le handicap
- L'égalité professionnelle du genre
- Diversité et inclusion
- La diversité intergénérationnelle : Depuis 2010, les collaborateurs seniors bénéficient d'une formation de préparation à la retraite.

En matière de responsabilité sociétale, l'entreprise offre, depuis janvier 2014, 2 jours de congés annuels supplémentaires aux collaborateurs de 58 ans et 4 jours à partir de 60 ans.

Actions en faveur des salariés en situation de handicap

L'engagement du Groupe BNP Paribas en matière de diversité et d'inclusion comprend également l'insertion et le maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap. La Charte Entreprise et Handicap du Réseau mondial de l'OIT qui promeut l'inclusion dans l'environnement professionnel des personnes en situation de handicap a été signée par BNP Paribas le 29 juin 2016.

Le handicap en entreprise, un des piliers de notre politique Diversité et Inclusion « Open Minded ». L'accompagnement et l'inclusion du handicap dans le collectif de travail est un des piliers de notre politique Diversité et Inclusion. Pour servir cet engagement BNP Paribas Real Estate œuvre pour entériner les principes d'égalité des chances et de non-discrimination, d'accompagnement de la carrière, de l'aménagement des conditions de travail et inclure ses actions durables dans le quotidien de tous.

Dans ce contexte, l'ensemble des métiers/pays du Groupe BNP Paribas doit mettre en place pour son entité au moins 3 engagements de la Charte pour 80 % de l'effectif à l'égard des salariés en situation de handicap sur l'un des axes de la Charte portant notamment sur les thématiques de l'emploi, l'égalité de traitement, l'accessibilité, la confidentialité. En cas de survenance ou d'évolution d'un handicap au cours de la vie professionnelle, l'entité recherche les solutions les plus adaptées au regard de l'aménagement du poste de travail ou de l'emploi du salarié concerné.

En 2021, le Groupe BNP Paribas a dévoilé les actions mises en place au sein de l'entreprise pour les collaborateurs en faveur d'un environnement de travail inclusif et collaboratif. L'accompagnement et l'inclusion du handicap dans le collectif de travail est un des piliers de la politique Diversité et Inclusion « Open Minded » du Groupe BNP Paribas. La charte handicap présente les engagements de BNP Paribas Real Estate pour Inclure le handicap comme un vecteur de notre performance collective. La charte HANDICAP vise plusieurs objectifs : Déconstruire les stéréotypes, Inclure le handicap comme un vecteur de notre performance collective et Agir en partenariat avec des acteurs privilégiés.

AN OPEN-MINDED GROUP

Le lancement de la campagne interne de sensibilisation baptisée « #OpenMinded » dont la vocation est de former nos managers et de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs au travers de conférences notamment.

Le Groupe BNP Paribas a déployé sa politique #OpenMinded qui se repose sur 11 actions en lien avec la diversité et l'inclusion.

#Diversity&Inclusion

La diversité n'est pas seulement une question de genre, de handicap, de couleur de peau, d'âge ou d'origine … l'inclusion prône le respect des singularités et permet à chaque collaborateur d'être lui-même au quotidien. À l'heure des nouveaux défis et dans un contexte où il faut renforcer le lien social et éviter de se couper des autres, les notions de diversité et d'inclusion sont plus que jamais essentielles.

#ThinkBig

L'ouverture d'esprit, c'est aussi cette capacité à aller de l'avant, à ne jamais être dépassé, cette capacité à se remettre

en question en permanence et à progresser grâce à l'innovation. Nous encourageons tous les collaborateurs se dépasser, à être créatifs et à se réinventer constamment.

#Commitment

Nous vivons dans une société en constante évolution, ce qui signifie aussi être ouvert sur le monde. Acteur d'un monde qui change, nous sommes ouverts aux enjeux de société et nous encourageons nos collaborateurs à en faire de même.

Promouvoir l'égalité des chances

BNP Paribas Real Estate se soucie d'intégrer et de protéger la différence au sein de l'entreprise et forme ses collaborateurs à la diversité pour promouvoir l'égalité des chances. La diversité est l'un des axes forts de la responsabilité sociétale de BNP Paribas Real Estate. C'est pourquoi, nous promouvons la diversité dès le recrutement et demandons aux partenaires de l'entreprise de garantir la non-discrimination dans les recherches de futurs collaborateurs. Nous menons depuis 2005 une politique proactive de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité qui s'articule autour de 4 axes :

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

- L'emploi et l'intégration des personnes en situation de handicap
- La diversité des origines
- La diversité intergénérationnelle
- Dans le cadre de sa politique #OpenMinded, BNP Paribas Real Estate s'engage en faveur d'un environnement de travail inclusif et collaboratif. Téléchargez notre infographie pour découvrir nos actions mises en place.

Appui au leadership féminin

Historiquement très masculins, les métiers de l'immobilier évoluent depuis quelques années. Conscients du rôle clé qu'ont les femmes à jouer, les acteurs du secteur, tels que BNP Paribas Real Estate, s'engagent depuis plusieurs années pour accompagner l'évolution des collaboratrices, et œuvrent à la promotion de la mixité dans le secteur.

Signature de chartes d'engagement :

Women's Empowerment Principles (WEP) des Nations Unies (2011)

Nous participons par exemple au Women Forum et mettons en place des webinaires et des conférences sur cette thématique.

#JamaisSansElles (2019)

Notre CEO Thierry Laroue-Pont a signé la charte #JamaisSansElles à travers laquelle BNP Paribas Real Estate a affirmé son engagement de ne pas participer aux évènements internes ou externes, présentiels ou à distance - réunissant plus de 3 intervenants sans la présence de femme (débats, panels d'experts, tables rondes, etc.).

Women In Leadership (WIL)

En 2012, BNP Paribas Real Estate a lancé le programme international Women in Leadership (WIL), permettant à des collaboratrices de l'entreprise de développer leurs compétences à travers des formations dédiées et un programme de mentoring. Le leader européen des services immobiliers étend aujourd'hui son programme WIL à une cible étudiante en s'associant à l'école de management Toulouse Business School (TBS). Plus de 250 collaboratrices à hauts potentiel ont participé à cette formation qui vise à accompagner l'évolution de leurs carrières, en leur donnant les outils, et en les aidant à identifier les barrières et les freins pour les dépasser.

Index égalité et rémunération entre les femmes et les hommes

Ces résultats ont été définis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, précisant les modalités de calcul des indicateurs qui le composent, et en considérant les principes suivants :

Les calculs de l'indicateur d'écart de rémunération sont établis selon une méthode de cotation des postes, après consultation du CSE en 2024.

Les scores sont, significativement au-dessus du minimum de 75 points requis, témoignent de l'engagement de longue date mis en œuvre par le périmètre de BNP PARIBAS Real Estate en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

BNP Paribas Real Estate : 94/100

Périmètre analysé : **458 collaborateurs.**

- L'écart de rémunération femmes-hommes : **39/40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : **20/20**
- L'écart de répartition des promotions : **15/15**
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : **15/15**
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **5/10**

BNP Paribas Real Estate Promotion : 89/100

Périmètre analysé : **364 collaborateurs.**

- L'écart de rémunération femmes-hommes : **34/40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : **20/20**
- L'écart de répartition des promotions : **15/15**
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : **15/15**
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **5/10**

BNP Paribas Real Estate Property Management : 93/100

Périmètre analysé : **321 collaborateurs.**

- L'écart de rémunération femmes-hommes : **33/40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : **20/20**
- L'écart de répartition des promotions : **15/15**
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : **15/15**
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **10/10**

BNP Paribas Real Estate Transaction : 88/100

Périmètre analysé : **476 collaborateurs.**

- L'écart de rémunération femmes-hommes : **38/40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : **20/20**
- L'écart de répartition des promotions : **15/15**
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : **15/15**
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **0/10**

BNP Paribas Real Estate Investment Management (REIM) France : 88/100

Périmètre analysé : **178 collaborateurs**

- L'écart de rémunération femmes-hommes : **33/40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : **35/35**
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : **15/15**
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **5/10**

BNP Paribas Real Estate Valuation France : 85/100

Périmètre analysé : **75 collaborateurs.**

- L'écart de rémunération femmes-hommes : **25/40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : **35/35**
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : **15/15**
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **10/10**

https://www.realestate.bnpparibas.fr/fr/travailler-ensemble/index-parite

Soutien aux minorités et groupes vulnérables

Chaque année, plus de 30 000 collaborateurs s'engagent dans des réseaux professionnels qui jouent un rôle actif dans la promotion de la Diversité et de l'Inclusion au sein du Groupe BNP Paribas :

- **Ability est une communauté d'écoute**, de partage et d'entraide entre collaborateurs BNP Paribas touchés de près ou de loin par les handicaps, les maladies invalidantes ou chroniques.
- **Afrinity œuvre pour promouvoir la diversité ethnoculturelle** à tous les niveaux de l'entreprise, favoriser l'égalité des chances et combattre toute forme de discrimination.
- **All Abroad !** entend faciliter l'intégration et le quotidien des collaborateurs internationaux qui travaillent chez BNP Paribas en Ile-deFrance.
- **Association MixCity** est un Réseau d'échange pour les femmes et hommes qui souhaitent faire progresser l'égalité professionnelle.
- **CulturALL** est un réseau mondial constitué de divers réseaux locaux de BNP Paribas qui vise à créer un environnement équitable et inclusif, où tous les collaborateurs issus de la diversité ethnoculturelle peuvent exceller.
- **Latamigos** est un réseau qui vise à promouvoir la diversité ethnoculturelle et contribuer à l'épanouissement professionnel de ses membres au travers de rencontres et d'échanges, ouvert à tous les collaborateurs « amis » des pays de l'Amérique Latine.
- **Pride** est un réseau professionnel composé de collaborateurs, directement ou indirectement concernés, ou simplement soutien des LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans).
- **WeGenerations** est un réseau ouvert à tous et qui a pour ambition d'accroitre les échanges entre jeunes et seniors, mais aussi entre les filiales et les différents métiers du Groupe.Accéder
- **WeLevelUp** by ACD, Créée depuis plus de 40 ans, l'association WeLevelUp est un réseau de plus de 1200 managers et experts qui partagent l'éthique et les valeurs du Groupe BNP Paribas, force de proposition sur des sujets stratégiques qui engagent l'avenir des métiers et des collaborateurs.

En 2024 chez BNP Paribas Real Estate, 3 objectifs sur l'égalité homme/femme sont atteints avec un an d'avance :

	2022	2023	2024	Objectif 2025
Part de femmes parmi les LFT (Leader For Tomorrow) en Europe	**59%**	**59%**	**59%**	**50%**
Part de femmes parmi les SMP (Senior Management Position) en Europe	**51%**	**51%**	**60%**	**40%**
Part des femmes au Directoire BNP Paribas Real Estate en France	**44%**	**31%**	**42%**	**40%**

4. RESPONSABILITE CIVIQUE

4.1. Responsabilité civique : Immobilier de demain

Notre objectif est d'aider nos communautés à prospérer en nous appuyant sur 3 domaines clés : la santé et le bien-être, les relations communautaires et l'éducation à nos métiers. Nous croyons que nous avons la capacité d'apporter une contribution positive dans ces domaines qui correspondent à nos compétences et notre expérience. Notre contribution se traduit par des initiatives d'investissement et de développement communautaire sur les métiers de l'immobilier.

Ambition

- Promouvoir la connaissance et le rayonnement de la RSE dans les métiers de l'immobilier
- Promouvoir et valoriser les projets durables grâce à des actions de parrainages et mécénats en faveur de l'environnement
- Soutenir les acteurs qui créent un monde plus inclusif et qui s'investissent dans des projets qui répondent aux grands enjeux de notre société

Déploiement

Partenariats pour l'immobilier durable

Nous participons aux groupes de réflexion du secteur immobilier. En tant qu'acteur majeur de l'immobilier, BNP Paribas Real Estate se doit d'être au cœur des évolutions de son marché en partageant les réflexions des professionnels de son secteur à l'international. Nous participons activement à la vie des associations et des fédérations de professionnels, de groupes de travail nationaux et internationaux, tels que le German Sustainable Building Council, la Royal Institution of Chartered Surveyors (Allemagne) ou encore la German Society of Property Researcher, l'Alliance HQE – GBC France.

Nous sommes également engagés auprès des pouvoirs publics en participant activement aux travaux du Plan Bâtiment Durable, dont notamment :

- au groupe de Travail « SIGNES DE QUALITE » que nous avons copiloté
- aux groupes de Travail Rénovation du Parc Tertiaire, de la Garantie de Performance Énergétique, du Parc Tertiaire Privé.

Nous sommes par ailleurs très impliqués auprès des organismes contribuant aux recherches et à la diffusion des meilleures solutions pour un immobilier durable :

- l'Alliance HQE – GBC France, qui élabore les référentiels d'évaluation environnementale des immeubles tant en construction neuve qu'en rénovation et qu'en exploitation ;
- l'Institut Français de la Performance des Bâtiments (IFPEB), qui travaille sur les moyens les plus appropriés pour une généralisation des bâtiments durables en respect des contraintes techniques et économiques ;
- les certificateurs CERTIVEA et CERQUAL, qui élaborent les procédures les mieux adaptées pour attester de la qualité des immeubles et de leur exploitation.
- L'association BBCA (Bâtiment Bas Carbone) dont nous sommes membres fondateurs.

En tant qu'acteur majeur de l'immobilier en Europe, nous agissons pour une ville durable dans nos métiers et notamment dans le cadre du Booster du remploi. Les projets engagés par BNP Paribas Real Estate en 2020 sur cette initiative sont :

- Métropolitan Square à Lille (87 000m² bureaux, logements, commerces).
- 17&CO Paris (18 000 m² bureaux, hôtel auberge de jeunesse).
- Tribequa à Bordeaux 3 000m² (centre de congrès exposition).
- Boulevard des Dames Marseille (10 000 m² hôtel ou bureaux).
- Gagarine à Romainville (98 logements en 2 phases).
- Zellige à Rueil Malmaison 13 500 m² de bureaux.

Transformation des actifs immobiliers : BNP Paribas Real Estate met son expertise au service de la ville de demain

Face aux effets du dérèglement climatique, les villes sont en première ligne. Entre périodes caniculaires, inondations ou sécheresses, il est urgent d'opérer un renouvellement du modèle urbain alors qu'il constituera le cadre de vie de deux tiers de l'humanité en 2050. Plutôt que de subir l'urbanisation croissante, il est indispensable de saisir les opportunités que ces changements impliquent. Il ne s'agit pas de détruire et refaire la ville, mais de la repenser et de continuer à faire mieux.

Les Arches Citoyennes à Paris : une occupation temporaire préfigurant les usages de demain. Outil urbanistique prisé par les promoteurs, l'occupation temporaire, également appelée urbanisme transitoire, permet de mettre à disposition des entrepreneurs des locaux pour développer leur activité. C'est la démarche suivie par BNP Paribas Real Estate et ses partenaires en ouvrant les portes de leur opération « Hospitalités Citoyennes », située au cœur de Paris, à des structures de l'économie sociale et solidaire.

Fabriquer la ville durable : l'exemple, à Paris, de la reconversion du siège de l'AP-HP en un quartier mixte.

En juin 2022, BNP Paribas Real Estate, avec Apsys et RATP Solutions Ville, a remporté l'appel à projets urbains innovants de la Ville de Paris « Réinventer Paris 3 » lancé sur la reconversion du siège social de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris).

4.2. Responsabilité civique : Économie locale

Responsabilité civique : Économie locale

BNP Paribas Real Estate se positionne comme un acteur de la chaîne de création de valeur dans le secteur immobilier et contribue au développement de son écosystème de parties prenantes.

Ambition

Apporter une contribution positive dans nos villes et territoires où nous intervenons

Stratégie

Développement de l'économie locale et des TPE/PME

Soutenir le développement de l'économie locale et son dynamisme : BNP Paribas Real Estate se positionne comme un acteur de la chaîne de création de valeur dans le secteur immobilier et contribue au développement de son écosystème de parties prenantes. Dans le cadre de ses activités, BNP Paribas Real Estate génère des retombées économiques auprès de différents secteurs d'activité. L'ensemble des flux financiers dans le territoire a un impact dit « indirect » sur l'activité économique locale et contribue à son dynamisme.

Déploiement

Développement de l'économie locale et des TPE/PME

BNP Paribas Real Estate contribue directement au développement économique local par les dépenses réalisées localement, les salaires versés auprès des 5400 collaborateurs employés et sous forme d'impôts et taxes versés auprès de l'administration fiscale. Ces impôts représentent 3% du chiffre d'affaires de l'entreprise.

4.3. Nos engagements Responsabilité civique : Solidarité

BNP Paribas Real Estate se positionne comme un acteur de la chaîne de création de valeur dans le secteur immobilier et contribue au développement de son écosystème de parties prenantes. Dans le cadre de ses activités, BNP Paribas Real Estate génère des retombées économiques auprès de différents secteurs d'activité. L'ensemble des flux financiers dans le territoire a un impact dit « indirect » sur l'activité économique locale et contribue à son dynamisme.

Ambition

Contribuer au développement des communautés locales à travers des actions de solidarité

Stratégie

Favoriser la participation des collaborateurs à des actions solidaires.

Promotion de l'éducation et l'accès à la culture, l'accès au

Soutenir l'accès à l'éducation et à la culture pour les jeunes générations dans l'objectif de promouvoir toujours plus équiter et inclusion et de défendre les droits humains fondamentaux sans discrimination.

Soutenir différentes associations qui agissent en faveur de la santé (soins, recherche médicale, accompagnement thérapeutique), du mieux vivre et du mieux-être.

Soutenir les clubs sportifs et les pratiques sportives.

Déploiement

Actions solidaires de nos collaborateurs

BNP Paribas Real Estate incite également chacun de ses collaborateurs à agir en faveur de certaines associations, à la hauteur de leurs possibilités. Par le don de temps, d'argent ou d'énergie, chaque salarié peut s'impliquer et apporter sa pierre à l'édifice, car mêmes les petites actions comptent. Pour les collaborateurs qui préfèrent donner de leur temps, BNP Paribas Real Estate proposera du mécénat de compétences. Dans la continuité du programme solidaire 1 Million d'heures du Groupe BNP Paribas, BNP Paribas Real Estate offre la possibilité à ses collaborateurs de consacrer des heures de bénévolat, sur leurs horaires de travail, à des associations référencées par le Groupe BNP

Paribas. L'objectif est d'atteindre 1 million d'heures de volontariat par an, ce qui représente un peu plus d'une demi-journée d'heures solidaires payées par collaborateur et par an.

BNP Paribas Real Estate soutient différentes associations qui agissent en faveur de la santé (soins, recherche médicale, accompagnement thérapeutique), du mieux vivre et du mieux-être. L'aide apportée par l'entreprise peut être de nature financière, matérielle ou humaine.

Ces actions font échos aux valeurs de BNP Paribas Real Estate que sont la proximité et l'engagement sur le terrain, l'entraide et la solidarité. Parmi les nombreuses associations soutenues chaque année, l'Ascenseur, un collectif unique de 20 associations et organisations qui œuvrent en faveur de l'égalité des chances.

Leurs actions ont pour but d'offrir un meilleur accès à l'éducation, à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes issus de milieux populaires et de territoires défavorisés. La société est également mécène de l'association Helen Keller Europe qui, à travers son programme PlanVue, vise à prévenir et traiter les troubles visuels des élèves scolarisés et ainsi éviter le décrochage scolaire. BNP Paribas Real Estate s'engage également dans des causes relatives à son cœur de métier : l'immobilier.

Depuis 2019, la société est en effet partenaire de la fondation Qualitel dont les missions sont d'informer le grand public, de certifier et d'évaluer les logements afin de faire progresser la qualité du logement pour un habitat confortable, sain et sûr. Le fonds de dotation Qualitel soutient notamment des organismes sans but lucratif qui œuvrent pour l'accès à un logement décent et de qualité pour les populations les plus défavorisées.

Parrainages et Mécénats

Soutenir l'inclusion et la solidarité

Les actions de parrainages et de mécénats portées par BNP Paribas Real Estate constituent une réponse pertinente et concrète aux enjeux d'un monde plus durable et plus inclusif. En apportant son soutien aux acteurs des secteurs de l'architecture et du patrimoine, de la santé, de l'éducation, de la solidarité et du sport, BNP Paribas Real Estate ancre ainsi ses actions de mécénat au plus près des réalités de terrain.

Cette politique est menée en totale cohérence avec la « raison d'être » du Groupe BNP Paribas et les propres engagements RSE de BNP Paribas Real Estate.

Les cinq domaines d'actions

BNP Paribas Real Estate veut avoir un « impact positif » sur les territoires où ses métiers interviennent. Dans ce but, l'entreprise soutient des initiatives locales dans le cadre d'actions de parrainages et de mécénats dans cinq domaines :

1. **ARCHITECTURE & PATRIMOINE**
2. **SANTE & SOLIDARITE**
3. **ÉDUCATION & ACCES A LA CULTURE**
4. **ENVIRONNEMENT & VILLE DURABLE**
5. **SPORT & PRATIQUE SPORTIVE**

1. ARCHITECTURE & PATRIMOINE

L'architecture fait partie de l'ADN de BNP Paribas Real Estate. Elle est au cœur des métiers immobiliers. Elle fait et dessine nos villes et nos paysages. Participer à la rénovation du patrimoine est aussi un choix guidé par la volonté de contribuer à l'attractivité économique et culturelle de nos territoires et un réel engagement en faveur de la démocratisation culturelle. C'est pourquoi, BNP Paribas Real Estate s'est déjà engagée dans de nombreuses actions en faveur de l'architecture et du patrimoine aux côtés de :

- De la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de Notre-Dame.

- Des prix des femmes architectes de l'ARVHA, Association pour la Recherche sur la Ville et l'Habitat.
- L'association Nationale des Architectes des Bâtiments de France
- Le Pavillon de l'Arsenal, centre d'urbanisme et d'architecture de Paris et de la métropole parisienne.
- Etc.

Depuis 2008, BNP Paribas Real Estate décerne chaque année ses Prix des Espoirs de l'architecture à de jeunes étudiants architectes.

Ce concours a pour objectif de les faire réfléchir et de les sensibiliser aux problématiques actuelles de l'architecture de la ville, notamment en termes de développement durable. C'est aussi un moyen de tisser des liens entre le monde académique et le monde professionnel.

2. SANTÉ & SOLIDARITÉ

Avec les Département RSE et Ressources Humaines du Groupe BNP Paribas et parfois sous l'impulsion de collaborateurs, BNP Paribas Real Estate soutient des associations qui agissent en faveur des soins, de la recherche médicale, de la pédagogie et de l'accompagnement thérapeutique. L'aide apportée peut être de nature financière, matérielle ou humaine. BNP Paribas Real Estate incite en effet chacun de ses collaborateurs à agir, à la hauteur de ses possibilités en faveur de certaines de ces associations.

- Helen Keller (PlanVue a pour objectif de prévenir et traiter les troubles visuels évitables des élèves scolarisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville).
- Special Olympics (course solidaire dédiée à l'épanouissement par le sport des personnes vivant avec un handicap mental).
- Imagine for Margo, association visant à la lutte contre le cancer des enfants
- BNP Paribas Real Estate encourage et soutient également des actions de solidarité et de cohésion sociale en faveur des personnes fragiles ou démunies. Cet axe nous semble capital pour contribuer au mieux vivre ensemble dans une société solidaire et respectueuse de chacun.
- 1 Million d'heures : Initié par le Groupe BNP Paribas, le programme de volontariat #1MillionHours2Help dans la lignée de ses engagements en faveur d'un monde plus inclusif et écologique. Le programme a pour objectif de permettre aux collaborateurs du Groupe et de BNP Paribas Real Estate France de s'engager sur leur temps de travail, aux côtés d'associations locales.
- Microdon : depuis 2014, BNP Paribas Real Estate permet à tous ses collaborateurs d'offrir chaque mois les centimes de leur salaire net à une association. L'entreprise s'engage aux côtés des collaborateurs en doublant le montant du don réalisé.

Trois associations sont soutenues :

- L'institut Gustave Roussy 1er centre européen de lutte contre le cancer et Habitat et Humanisme qui agit en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté,
- Habitat et Humanisme qui permettent à des personnes en difficulté d'être logées dignement et de retrouver confiance et autonomie grâce à un accompagnement personnalisé
- et Imagine For Margot dont la priorité est d'accélérer la recherche contre les cancers des enfants
- Institut Raphaël : 1er centre européen de médecine intégrative qui accompagne gratuitement les patient(e)s et leur aidant(e)s, pendant et après le cancer.

3. ÉDUCATION & ACCÈS A LA CULTURE

BNP Paribas Real Estate est très engagée en faveur de la jeunesse pour soutenir la formation des futurs professionnels de l'immobilier, mais aussi les initiatives d'insertions des jeunes contre l'échec scolaire sur un territoire. Favoriser l'inclusion, notamment dans les quartiers défavorisés, est un engagement fort.

Plus généralement, BNP Paribas Real Estate s'investit autour de l'accès à la culture sous toutes ses formes.

- Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) : depuis 2012, BNP Paribas Real Estate apporte son soutien à des boursiers résidents de la CIUP.
- Fonds de Dotation Ambition Saint-Denis : Ce fonds a pour objet de financer toutes actions locales d'intérêt général visant à accompagner la municipalité et les acteurs associatifs pour un territoire inclusif, solidaire, émancipateur et durable.
- Festival de Saint-Denis : BNP Paribas Real Estate a soutenu le Festival de Saint-Denis, festival de musique classique au cœur du patrimoine architectural de Saint-Denis

4. ENVIRONNEMENT & VILLE DURABLE

En 2050, nous serons 10 milliards d'êtres humains sur Terre dont 80% vivront en ville. Cette croissance démographique et cette attractivité urbaine s'accompagnent de défis croissants : environnementaux, sanitaires, sociaux, économiques, urbanistiques, etc.

En tant qu'acteur majeur de l'immobilier en Europe, nous agissons pour une ville durable dans nos métiers mais aussi par l'intermédiaire de nos actions de mécénat et de partenariat en faveur de la protection de l'environnement et de la construction durable.

- Construction 21 : la plateforme d'informations sur le bâtiment et la ville durable organise les Green Solutions Awards, concours international de réalisations exemplaires dans le but d'inspirer les professionnels du monde entier pour leurs futurs projets de bâtiments, écoquartiers et infrastructures.
- Fondation Palladio : créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France, agit autour de l''enjeu majeur de la construction de la ville et des lieux de vie.
- Paris&Co : Agence d'innovation territoriale de Paris et de la métropole, accélérateur de projets à impact au travers d'une pluralité de dispositifs dédiés à l'identification de solutions durables et leur mobilisation au service des transitions
- économique, écologique et sociale.

5. SPORT & PRATIQUE SPORTIVE

Depuis de nombreuses années, BNP Paribas Real Estate soutient des clubs sportifs et les valeurs que véhicule le sport, notamment la fraternité, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'équipe, la recherche de l'effort, la loyauté, le respect.

La plupart des clubs sportifs contribuent dans les quartiers et les villes, à la formation des jeunes auxquels ils donnent le goût d'une certaine rigueur, hygiène de vie, sens du collectif.

De plus, grâce à leurs performances et à leurs résultats en compétition, certains de ces clubs contribuent à l'image de marque et au rayonnement de la ville et du territoire où ils se situent.

Chacun de ces clubs est :

- un vecteur de notoriété positive
- un acteur social et éducatif local.
- un acteur citoyen pleinement enraciné dans la vie de la cité.

PERFORMANCE

PROTOCOLE DE REPORTING

Cadre et modalités de réalisation du reporting RSE de BNP Paribas Real Estate.

Périmètre organisationnel

Le périmètre couvre l'ensemble des activités dont BNP Paribas Real Estate a le contrôle opérationnel en France et en Europe (actifs et activités associées aux sites exploités et occupés par BNP Paribas Real Estate pour son fonctionnement). Les acquisitions, les cessions et les opérations de développement (extensions et/ou projets neufs) sont susceptibles de faire évoluer le périmètre de reporting et d'influer sur l'analyse des évolutions des indicateurs.

Changements de périmètre

BNP Paribas Real Estate a fait l'acquisition de Strutt & Parker, l'un des principaux acteurs du marché immobilier britannique encore indépendant, créant ainsi un acteur immobilier britannique de premier plan. Cette acquisition, finalisée en septembre 2017, repose sur l'union entre la filiale britannique de BNP Paribas Real Estate et Strutt & Parker. 67 bureaux au Royaume-Uni et 1500 nouveaux collaborateurs ont donc été intégrés. Pas de changements significatifs de périmètre en 2018 ni en 2019. Toutefois, en 2020, BNP Paribas Real Estate cesse ses activités en Roumanie, avant de faire de même en 2021 en Hongrie et République Tchèque.

Période et cycle

Pour tous les indicateurs économiques, sociaux et civiques, la période de contrôle utilisée est la période allant du 1er janvier au 31 décembre. Le périmètre de collecte des données et de reporting couvre l'ensemble des filiales au 31 décembre de l'année de reporting. Une partie des données de consommations d'énergie, d'eau et de production de déchets est renseignée sur la base d'informations provenant de factures réceptionnées avec un décalage dans le temps. Afin de pouvoir se baser sur des consommations réelles, BNP Paribas Real Estate a décidé d'utiliser une période en année glissante pour les indicateurs construits sur la base de ces données (de novembre N-1 à novembre N).

Pour assurer une comparabilité, l'historique des informations reportées, lorsqu'il est disponible, doit couvrir les 3 dernières années pleines. La devise utilisée est l'euro et le système de mesure, le mètre carré. En 2018 BNP Paribas Real Estate a divulgué son premier rapport RSE tel que celui-ci.

Conformité GRI

BNP Paribas Real Estate a établi son rapport conformément aux normes GRI pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les principes de reporting sont essentiels afin d'obtenir un rapport de développement durable de qualité. BNP Paribas Real Estate applique les principes de reporting et a préparé son reporting en conformité avec les normes GRI : CONFORMITE ESSENTIELLE. Ce rapport répond à l'ensemble des éléments répertoriés dans la loi, selon la mise en œuvre du principe « appliquer ou expliquer ». Chaque principe de reporting est constitué d'une exigence et de lignes directrices relatives aux modalités d'application du principe. Pour assurer une démarche de qualité répondant aux attentes de GRI sur les normes, BNP Paribas Real Estate s'est assurée de la mise en application des tests indiqués pour chaque principe par MATERIALITY-Reporting, GRI DATA PARTNER pour la France.

Engagement de transparence

BNP Paribas Real Estate, en tant que filiale non cotée de la Banque BNP Paribas, n'est pas tenue de réaliser un reporting extra-financier ni de faire auditer ses données extra-financières. Toutefois, par souhait de comparaison, d'engagement RSE et d'amélioration continue, nous nous engageons à réaliser un reporting extra-financier le plus transparent possible.

Vérification externe

Les sources de données ainsi que les documents de mesure, de calcul et de consolidation des données, doivent être vérifiables par un organisme tiers indépendant. Les documents correspondants, les méthodes d'échantillonnage, de mesure et d'analyse employées devront être conformes aux standards nationaux appropriés lorsqu'ils existent. Lors de la collecte et de la validation des informations reportées, des contrôles généraux sont réalisés pour assurer la fiabilité des données reportées.

Ces contrôles peuvent être exercés à l'aide de ratios de contrôle pertinents par indicateur et devront systématiquement être formalisés et archivés. Ce protocole sert de référentiel pour la vérification externe des données et est accessible en français et en anglais. Les sources de données (factures, relevés de compteurs, bordereaux de suivi des déchets, etc.) ainsi que les documents de consolidation des données (sommes, multiplications), seront à la disposition des vérificateurs.

- MATERIALITY-Reporting a réalisé une analyse critique RSE en 2022. Cet audit externe a permis d'analyser la pertinence des engagements en lien avec les normes GRI 2021 et la conformité du reporting selon les normes. Le score obtenu est de 76%.
- En 2025, BNP Paribas Real Estate a fait appel aux cabinets Primexis / N'CO Conseil pour auditer une sélection de KPI RSE 2024 (Impact Carbone Energie, Impact Carbone Construction, matériaux biosourcés, certifications et labels obtenus).

Conformité réglementaire

Loi 2016-1088 article 37 déclaration de performance extra-financière

Modification de l'article L225-102-1 par la LOI n°2016-1088 du 8 août 2016 – art. 37 qui impose une évolution des obligations de reporting extra-financier.

Décret n° 2017-1265

Loi 2016-1088 article 37 déclaration de performance extra-financière

Adoptée le 21 février 2017 et applicable dès 2018.

Remettre le respect des droits humains au cœur des préoccupations des multinationales. Prévenir les risques en matière d'environnement, de droits humains mais aussi de corruption sur leurs propres activités mais aussi celles de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs, en France comme à l'étranger.

Loi sapin II - loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016

Loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. Prévenir et détecter les faits de corruption commis en France et à l'étranger par le déploiement d'un programme anti-corruption spécifique au sein des grandes entreprises (plus de 500 collaborateurs et un chiffre d'affaires de plus de 100 millions €). Renforcer la transparence des relations entre les représentants d'intérêts (lobbyistes) et les pouvoirs publics.

Évaluation et notation extra-financière

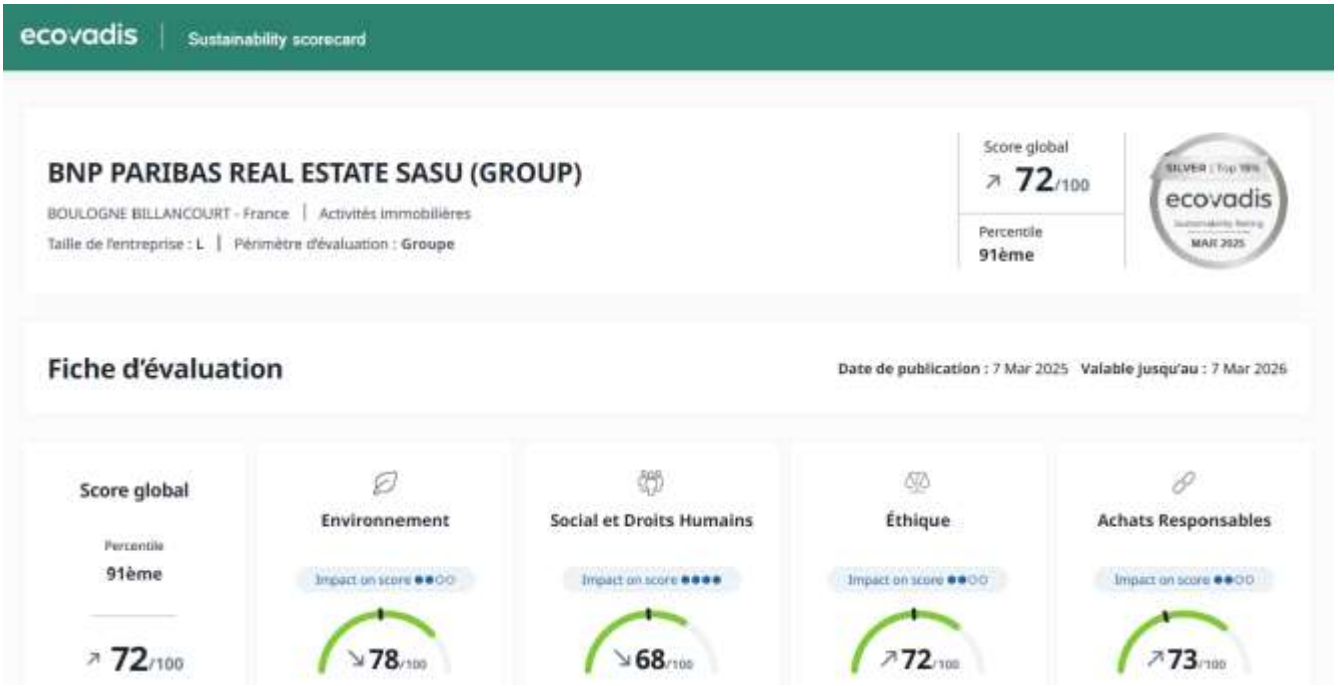

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2024

RESPONSABILITE ECONOMIQUE

Engagement	Indicateur	Entité	Unité	Périmètre	2022	2023	2024
Éthique et transparence	Part des collaborateurs ayant validé les formations conformité et éthique	Corporate	%	Europe	97%	97%	91%
	Dispositif d'alerte (whistleblowing) Nombre d'alertes réceptionnées par la fonction Compliance à travers le dispositif d'alerte	Groupe BNP PARIBAS DEU 2024 page 894	nb	Monde	-	333	278
	Part des fournisseurs ayant signé notre charte d'achats responsables	Corporate	%	Europe	45%	80%	82%
	Nombre d'évaluations ESG de fournisseurs externes réalisées dans le cadre de l'entrée en relation	Groupe BNP PARIBAS DEU 2024 page 893	nb	Monde	5188	5312	5214
	Nombre d'incidents de discrimination, y compris harcèlements signalés au cours de la période. Nombre de plaintes déposées par l'intermédiaire de canaux permettant aux effectifs de l'entreprise de faire part de leurs préoccupations relatives à des sujets sociaux en lien avec les conditions de travail et traitement équitable (excluant discrimination et harcèlement).	Groupe BNP PARIBAS DEU 2024 page 763	nb	Monde	-	587	613
Produits et services durables	Part des lots livrés avec une certification – Promotion Résidentiel EU (Livré)	REPD	%	Europe	95%	93%	100%
	Part des m² livrés atteignant un des deux plus hauts niveaux de certification – Promotion Entreprise EU (Livré)	REPD	% m²	Europe	97%	100%	100%
	Part des m² livrés avec une certification – Promotion Entreprise EU (Livré)	REPD	% m²	Europe	100%	100%	100%
	Assets Art 8&9 / Total Assets Under Management (AuM)	REIM	%	Europe	-	39%	45%
	Assets Art 8&9 open to investors / Total Open	REIM	%	Europe	-	83%	89%
	Part de la surface des immeubles en Europe avec une certification exploitation (m2)	REPM	% m²	Europe	15%	14%	4%
	Part des mandats en Europe avec une certification exploitation (nombre)	REPM	%	Europe	11%	16%	4%
Expérience client	Part des mandats en Europe bénéficiant d'une étude écologue	REPM	nb	Europe	-	-	16%
	Nombre d'immeubles FR bénéficiant d'un pilotage par BNP Paribas Real Estate des espaces verts	REPM	nb	France			388

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Engagement	Indicateur	Entité	Unité	Périmètre	2022	2023	2024
Biodiversité et ressources naturelles	Part des opérations prévoyant une labellisation biodiversité - Promotion Résidentiel & Entreprise FR (à la Déclaration Réglementaire d'Ouverture de Chantier des projets)	REPD	%	Europe	10%	14%	29%
	Part des opérations intégrant du réemploi et/ou biosourcé - Promotion Résidentiel & Entreprise FR (à la Déclaration Réglementaire d'Ouverture de Chantier des projets)	REPD	%	France	-	64%	29%
	Poids de matériaux biosourcés utilisés – Promotion Entreprise FR (à la Déclaration Réglementaire d'Ouverture de Chantier)	REPD	kg/m² de SDP	France	-	19,9	17,9
Changement climatique	Emissions de GES par employé (scope 1, 2 et 3 poste déplacements professionnels) - Location based	Corporate	tCO2eq/ETP	Europe	-	1,78	1,35
	Emissions de GES scope 1 - Location based	Corporate	tCO2eq	Europe	-	564	482
	Emissions de GES scope 2 - Location based	Corporate	tCO2eq	Europe	-	2 746	2 558
	Emissions de GES scope 3 déplacements professionnels - Location based	Corporate	tCO2eq	Europe	-	4 682	2 528
	Émissions moyennes du parc véhicules entreprise en gCO2eq/km (normes NEDC corrélé & WLTP)	Corporate	gCO2eq/km	France	91,0	90,6	88,1
	Intensité énergétique des actifs du panel RSE REIM Europe	REIM	kWh/m²	Panel RSE Europe	164	150	177
	Intensité carbone des actifs du panel RSE REIM Europe	REIM	kg CO2/m²	Panel RSE Europe	17,0	18,4	24,0
	Taux de couverture des données réelles pour l'énergie et le CO2 du panel RSE REIM Europe (Taux de couverture des données réelles du bâtiment * surface/surface de l'ensemble du panel RSE REIM Europe)	REIM	% m²	Panel RSE Europe	28%	68%	57%
	%AuM bénéficiant d'une évaluation des risques liée au changement climatique des actifs du panel RSE REIM Europe	REIM	%	Panel RSE Europe	14%	22%	50%
	Part de la surface du parc géré bénéficiant d'un plan de comptage énergie via une plateforme d'energy management en Europe	REPM	% m²	Europe	-	-	26%
	Part de la surface FR du parc géré avec une performance carbone connue liée à la consommation d'énergie	REPM	% m²	France	19%	28%	37%
	Surface FR du parc (GTC+GL) avec une performance carbone connue liée à la consommation d'énergie	REPM	m²	France	542 190	770 408	6 507 038

Qualité de l'environnement	Part des collaborateurs estimant que l'entreprise est suffisamment engagée dans le respecte l'environnement	Corporate	%	Europe	76%	79%	77%
	Part des mandats en Europe bénéficiant d'un comité vert	REPM	%	Europe	-	-	7%

RESPONSABILITE SOCIALE

Engagement	Indicateur	Entité	Unité	Périmètre	2022	2023	2024
Bien-être au travail	Part des collaborateurs fiers de travailler pour BNP Paribas Real Estate	Corporate	%	Europe	87%	85%	79%
	Part des collaborateurs estimant avoir un bon équilibre vie professionnelle/personnelle	Corporate	%	Europe	73%	76%	75%
	Part des collaborateurs estimant que leur travail leur procure un sentiment d'accomplissement personnel	Corporate	%	Europe	76%	78%	72%
Diversité et inclusion	Part de femmes parmi les LFT (Leader For Tomorrow) en Europe	Corporate	%	Europe	59%	59%	59%
	Part de femmes parmi les SMP (Senior Management Position) en Europe	Corporate	%	Europe	51%	51%	60%
	Part des femmes au Directoire BNP Paribas Real Estate en France	Corporate	%	France	44%	31%	42%
Entreprise apprenante	Part des collaborateurs ayant suivi au moins 4 formations durant l'année de reporting	Corporate	%	Europe	-	97%	98%
	Part des collaborateurs ayant suivi au moins une formation RSE/DD durant l'année de reporting	Corporate	%	Europe	34%	51%	82%

RESPONSABILITE CIVIQUE

Engagement	Indicateur	Entité	Unité	Périmètre	2022	2023	2024
Economie locale	Part des déchets recyclés	Corporate	%	Europe	32%	8%	49%
	Part du papier issu de filières responsables	Corporate	%	Europe	83%	88%	71%
Solidarité	Écoliers, étudiants et jeunes professionnels des métiers de l'immobilier accompagnés dans le cadre d'initiatives soutenues	Corporate	nb	Europe	581	844	958
	Montants des partenariats avec des associations, organismes de formation, universités, dédiés à la RSE et aux métiers de la ville de demain	Corporate	k€	Europe	918	1 344	510
Immobilier pour demain	Nombre d'actifs REIM	REIM	nb	Europe		1 019	943
	Nombre d'actifs du panel RSE REIM	REIM	nb	Panel RSE Europe	474	462	494
	Surface totale des actifs du panel RSE REIM	REIM	m²	Panel RSE Europe	4 280 767	4 290 631	4 404 507

INDICATEURS SOCIAUX (BILAN SOCIAL FRANCE 2024)

Le groupe BNP PARIBAS REAL ESTATE comprend les sociétés suivantes en 2024 :

1. BNP PARIBAS REAL ESTATE
2. BNP PARIBAS REIM FRANCE
3. BNP PARIBAS IMMOBILIER PROMOTION
4. BNP PARIBAS REPM
5. PARTNER'S & SERVICES
6. BNP PARIBAS REAL ESTATE TRANSACTION France
7. BNPRE CONSULT FRANCE
8. BNP PARIBAS REAL ESTATE VALUATION FRANCE
9. BNP PARIBAS REAL ESTATE CONSEIL HABITATION & HOSPITALITY

	2022			2023			2024		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	909	801	1 710	871	773	1 644	800	738	1 538
Agents de maîtrise	14	108	122	15	104	119	17	106	123
Employés	21	112	133	17	100	117	15	85	100
Contrats de professionnalisation et d'apprentissage	84	112	196	76	105	181	73	87	160
Total	**1 028**	**1 133**	**2 161**	**979**	**1 082**	**2 061**	**905**	**1 016**	**1 921**

Pyramide des âges par genre

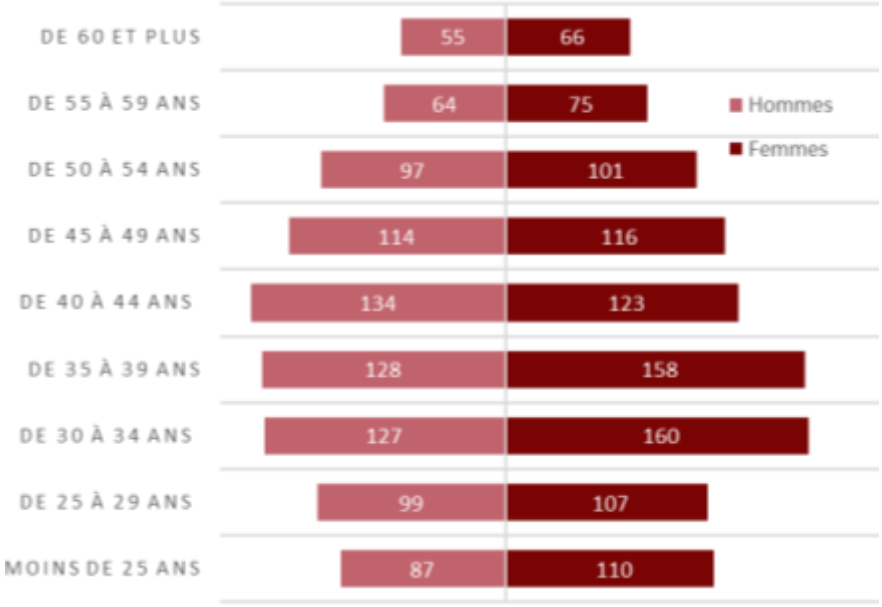

Taux de salariés déclarés en situation de handicap[1]

2022	2023	2024
1,8%	1,5%	2,1%

(1) Constitue un handicap, selon la définition française (loi n° 2005-102 du 11/02/2005 et art. L.114 du Code de l'action sociale et des familles) ou toute définition comparable selon la législation locale applicable en dehors de la France, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement, par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. Données collectées dans la campagne de Reporting Social couvrant 95 % des effectifs salariés en ETP gérés du Groupe au 31/12/2024.

Taux de fréquence des accidents de travail et de trajet

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	9	9	15
Nombre d'heures travaillées	3 946 138	3 910 720	3 299 733
Taux de fréquence des accidents de travail	2,28	2,30	4,55

Taux de fréquence des accidents de travail *= (Nb d'accidents avec arrêt de travail*1 million) / Nb d'heures travaillées total*

Taux de gravité des accidents du travail

	2022	2023	2024
Nombre de jours d'absence	523	292	803
Nombre total d'heures travaillées	3 946 138	3 910 720	3 299 733
Taux de gravité des accidents du travail	0,13	0,07	0,24

Taux de gravité des accidents de travail *= (Nb de journées d'absence*1000) / Nb d'heures travaillées*

Effectif formé à la sécurité

	2022	2023	2024
Effectif formé à la sécurité	82	195	258

Nombre d'accidents mortels de travail et de trajet ou nombre d'incapacités permanentes notifiées à l'entreprise

2022	2023	2024
0	0	0

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL

Indicateurs BNP Paribas Real Estate / Groupe BNP Paribas consolidés par le Groupe

En 2024, en raison de la mise en œuvre de la nouvelle législation sur les données extra-financières, la directive européenne sur le reporting en matière de durabilité des entreprises (CSRD), les données sont collectées par le Code Régent des entités juridiques (au lieu de la ligne d'activité).

Le poids des ETP de chaque code d'entité juridique/régent dans le pays est utilisé pour calculer le prorata de : la consommation d'énergie, la consommation d'eau, la consommation de déchets et les émissions de GES associées.

	Indicateurs	Unité	Valeur absolue	%	Valeur relative /ETP	Valeur relative /m²
Energie	**Consommation totale d'énergie**	**kWh**	**20 329 835**	**100,0%**	**4935**	**187**
	Consommation totale d'énergie d'origine renouvelable	**kWh**	**8 723 346**	**42,9%**	**2117**	**80**
	Électricité achetée à partir d'un mix de marché moyen	kWh	7 907 152	38,9%	1919	73
	Électricité renouvelable achetée avec un certificat vert	kWh	2 084 573	10,3%	506	19
	Contrat d'achat d'électricité	kWh	6 478 269	31,9%	1572	60
	Electricité renouvelable produite sur place et consommée directement	kWh	20 713	0,1%	5	0
	Électricité renouvelable produite sur place et revendue au réseau	kWh	35 832		9	0
	Consommation de gaz naturel pour le chauffage	kWh	1 996 505	9,8%	485	18
	Consommation de gaz naturel pour la cogénération	kWh	135 763	0,7%	33	1
	Consommation de mazout	kWh	50 633	0,2%	12	0
	Carburant livré pour les groupes électrogènes de secours	kWh	132 606	0,7%	32	1
	Consommation de chauffage urbain	kWh	999 520	4,9%	243	9
	Consommation de chauffage urbain renouvelable	kWh	139 791	0,7%	34	1
	Chaleur renouvelable produite sur place et directement consommée	kWh	-	0,0%	-	-
	Consommation de froid à partir de la ville	kWh	384 309	1,9%	93	4
Voyage	**Total des voyages d'affaires**	**km**	**17 223 433**	**100,0%**	**4181**	
	Voyages en train	***km***	***4 657 189***	***27,0%***	***1130***	
	Déplacements routiers	***km***	***10 601 506***	***61,6%***	***2573***	
	Voyage routier avec un véhicule de location à long terme à essence	km	33 95 220	32,0%	824	
	Déplacements routiers avec un véhicule diesel de location à long terme	km	495 054	4,7%	120	
	Voyage sur route avec location à long terme Non Plug-In Hybrid	km	503 566	4,7%	122	
	Voyage sur route avec location à long terme Hybride rechargeable	km	1 706 372	16,1%	414	
	Déplacements routiers avec un véhicule électrique de location à long terme	km	264 268	2,5%	64	
	Déplacements routiers avec un véhicule personnel	km	4 237 026	40,0%	1028	
	Total des voyages aériens	***km***	***1 964 738***	***11,4%***	***477***	
	Voyage aérien court-courrier en classe économique	km	856 274	43,6%	208	
	Voyages aériens court-courriers affaires et 1ère classe	km	57 969	3,0%	14	
	Voyage en avion long-courrier en classe économique	km	837 174	42,6%	203	
	Voyages aériens long-courriers affaires et 1ère classe	km	213 321	10,9%	52	

	Indicateurs	Unité	Valeur absolue	%	Valeur relative /ETP	Valeur relative /m²
Papier	**Consommation totale de papier**	**t**	**98**	**100,0%**	**0,024**	
	Pourcentage de papier responsable par rapport à la consommation totale de papier	***%***	***70,5%***			
	Consommation interne de papier	***t***	***29***	***29,0%***	***0,007***	
	Consommation interne responsable de papier	t	21		0,005	
	Pourcentage de papier responsable dans la consommation interne de papier	%	74,0%			
	Consommation de papier des clients	***t***	***64***	***64,8%***	***0,015***	
	Consommation de papier responsable chez les clients	t	46		0,011	
	Pourcentage de papier responsable parmi la consommation de papier des clients	%	72,8%			
	Autres consommations de papier	***t***	***6***	***6,2%***	***0,001***	
	Consommation responsable d'autres papiers	t	2		0,000	
Eau	***Consommation totale d'eau***	***m3***	***33 939***	***100,0%***	***8,24***	***0,31***
	Eau potable (approvisionnement en électricité)	m3	33 738	99,4%	8,19	0
	Eau non potable (puisée directement à partir de sources naturelles)	m3	201	0,6%	0,05	0
Déchets	**Total des déchets**	**t**	**277**		**0,067**	**0,003**
	Total des déchets collectés pour le recyclage/réutilisation	t	135		0,033	0,001
	Pourcentage de matériaux de valeur séparés et recyclés parmi le total des déchets	%	48,7%			
	Déchets de papier triés et recyclés	t	56		0,014	0,001
Emissions GES	**Émissions totales de GES (en fonction de l'emplacement)**	**teqCO2**	**5567,58**	**100,0%**	**1,35**	**0,051**
	Émissions directes de GES dues à la combustion de combustibles fossiles	***teqCO2***	***481,96***	***100,0%***	***0,117***	***0,004***
	Gaz naturel	teqCO2	432,85	89,8%	0,105	0,004
	Mazout	teqCO2	13,57	2,8%	0,003	0,000
	Groupes électrogènes de secours	teqCO2	35,54	7,4%	0,009	0,000
	Émissions indirectes de GES provenant de l'énergie importée	***teqCO2***	***2557,93***	***100,0%***	***0,621***	***0,024***
	Électricité issue d'un mix de marché moyen	teqCO2	2304,37	90,09%	0,559	0,021
	Chauffage urbain	teqCO2	231,28	9,0%	0,056	0,002
	Froid de quartier	teqCO2	22,28	0,9%	0,005	0,000
	Émissions indirectes de GES liées à la mobilité	***teqCO2***	***2527,68***	***100,0%***	***0,614***	
	Voyages en train	***teqCO2***	***409,83***	***16,2%***	***0,099***	
	Déplacements routiers	***teqCO2***	***1654,11***	***65%***		
	Voyage routier avec un véhicule de location à long terme à essence	teqCO2	583,61	23%	0,142	
	Déplacements routiers avec un véhicule diesel de location à long terme	teqCO2	83,75	3%	0,020	
	Voyage sur route avec location à long terme Non Plug-In Hybrid	teqCO2	71,63	3%	0,017	
	Voyage sur route avec location à long terme Hybride rechargeable	teqCO2	203,31	8%	0,049	
	Déplacements routiers avec un véhicule personnel	teqCO2	711,82	28%	0,173	
	Voyage aérien	***teqCO2***	***463,74***	***18%***		
	Voyage aérien court-courrier en classe économique	teqCO2	156,70	6,2%	0,038	

	Voyages aériens court-courriers affaires et 1ère classe	teqCO2	15,88	0,6%	0,004	
	Voyage en avion long-courrier en classe économique	teqCO2	167,43	6,6%	0,041	
	Voyages aériens long-courriers affaires et 1ère classe	teqCO2	123,73	4,9%	0,030	
	Émissions totales de GES (basées sur le marché)	**teqCO2**	**3816,08**	**100,0%**	**0,93**	**0,04**
	Ren elec produit sur place et revendu au réseau - Mix résiduel [t GES [métrique]]	teqCO2	5,47-	-0,1%	0,00	0,00
	Électricité provenant du mix résiduel [t GES [métrique]]	teqCO2	558,34	14,6%	0,14	0,01
	Électricité renouvelable achetée avec un certificat vert [t GES [métrique]]	teqCO2	-	0,0%	0,00	0,00

INDEX DE CONTENU GRI

Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation internationale indépendante qui aide les entreprises et autres organisations à assumer la responsabilité de leurs impacts, en leur fournissant un standard mondial pour communiquer ces impacts.

Déclaration d'utilisation	**BNP Paribas Real Estate a établi son rapport conformément aux normes GRI pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.**
GRI 1 utilisée	GRI 1: Principes Généraux 2021
Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s)	Aucune norme GRI applicable

Norme GRI	Élément d'information	Localisation	Omission
Éléments généraux d'information			
GRI 2 : Eléments généraux d'information 2021	2-1 Informations organisationnelles	Profil	
	2-2 Entités	Profil	
	2-3 Période, fréquence et point de contact	Protocole de reporting	
	2-4 Retraitement des informations	Protocole de reporting	
	2-5 Vérification externe	Protocole de reporting	
	2-6 Activités et chaîne de valeur	Parties prenantes et matérialité	
	2-7 Collaborateurs	Indicateurs sociaux	
	2-8 Partenaires non-salariés	Omission	Pas d'employés intérimaire
	2-9 Structure de gouvernance	Gouvernance	
	2-10 Nomination du plus haut organe de gouvernance	Gouvernance	
	2-11 Présidence	Gouvernance	
	2-12 Rôle de la gouvernance dans la gestion des impacts	Gouvernance	
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance	
	2-14 Rôle de la gouvernance pour le reporting développement durable	Gouvernance	
	2-15 Conflits d'intérêt	Ethique et transparence	
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Gouvernance	
	2-17 Acculturation de la gouvernance	Gouvernance	
	2-18 Efficacité de la gouvernance	Gouvernance	
	2-19 Politiques de rémunération	Omission	Confidentialité
	2-21 Ratio annuel de rémunération	Omission	Confidentialité
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Gouvernance	
	2-23 Déclaration des engagements politiques	Nos engagements publics	
	2-24 Intégration des engagements politiques	Nos engagements publics	
	2-25 Remédiation des impacts négatifs	Impacts, risques et opportunités	
	2-26 Mécanismes de sollicitation des parties prenantes	Parties prenantes et matérialité	
	2-27 Conformité réglementaire	Ethique et transparence	
	2-28 Adhésion à des associations	Nos engagements publics	

	2-29 Implication des parties prenantes	Parties prenantes et matérialité	
	2-30 Accords collectifs	Conditions et bien-être au travail	
Normes économiques			
GRI 3 : Approche managériale – 2021	3-1 Processus de détermination des sujets importants	Parties prenantes et matérialité	
	3-2 Liste des sujets importants	Parties prenantes et matérialité	
	3-3 Gestion des sujets matériels	Notre stratégie RSE	
GRI 201 : Performance économique – 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Economie locale	
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Omission	Non calculé
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Conditions et bien-être au travail	
	201-4 Aide financière publique	Pas d'aide financière	
GRI 202 : Présence sur le marché – 2016	202-1 Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	Conditions et bien-être au travail	
	202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Indicateurs sociaux	
GRI 203 : Impacts économiques indirects – 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Solidarité	
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	Economie locale	
GRI 204 : Pratiques d'achats – 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Economie locale	
GRI 205 : Lutte contre la corruption – 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Ethique et transparence	
	205-2 Communication/formation sur politiques/procédures anti-corruption	Ethique et transparence Indicateurs de performance	
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Ethique et transparence Indicateurs de performance	
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel – 2016	206-1 Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Ethique et transparence Indicateurs de performance	
GRI 207 : Taxes – 2019	207-1 Approche fiscale	Ethique et transparence Indicateurs de performance	
	207-2 Gouvernance fiscale et contrôle des risques	Gouvernance	
	207-3 Engagement des parties prenantes et prise en compte de leurs préoccupations	Gouvernance	
	207-4 Reporting par pays	Gouvernance	
Normes environnementales			
GRI 3 : Approche managériale – 2021	3-1 Processus de détermination des sujets importants	Parties prenantes et matérialité	
	3-2 Liste des sujets importants	Parties prenantes et matérialité	
	3-3 Gestion des sujets matériels	Notre stratégie RSE	
GRI 301 : Matières – 2016	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	Indicateurs	
	301-2 Matières recyclées utilisées	Omission	Non calculé
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	Omission	Non calculé
GRI 302 : Énergie – 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Indicateurs de performance	
	302-2 Consommation énergétique à l'extérieur de l'organisation	Omission	Non calculé

	302-3 Intensité énergétique	Indicateurs environnementaux	
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Indicateurs environnementaux	
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et services	Changement climatique	
GRI 303 : Eau et effluents – 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Indicateurs environnementaux	
	303-2 Gestion des impacts liés aux déversement d'eau	Indicateurs environnementaux	
	303-3 Prélèvement d'eau	Indicateurs environnementaux	
	303-4 Déversement d'eau	Omission	Non calculé
	303-5 Consommation d'eau	Indicateurs environnementaux	
GRI 304 : Biodiversité – 2016	304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des zones protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des zones protégées	Biodiversité et ressources naturelles	
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Biodiversité et ressources naturelles	
	304-3 Habitats protégés ou restaurés	Biodiversité et ressources naturelles	
	304-4 Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Non pertinent	
GRI 305 : Émissions – 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Indicateurs de performance	
	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Indicateurs de performance	
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Indicateurs de performance	
	305-4 Intensité des émissions de GES	Indicateurs de performance	
	305-5 Réduction des émissions de GES	Indicateurs de performance	
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO)	Non pertinent	
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	Non pertinent	
GRI 306 : Effluents et déchets – 2020	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Indicateurs de performance	
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Indicateurs de performance	
	306-3 Déchets générés	Indicateurs de performance	
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	Indicateurs de performance	
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	Indicateurs de performance	
GRI 307 : Conformité environnementale – 2016	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Qualité environnementale	
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs – 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés avec des critères environnementaux	Ethique et transparence	
	308-2 Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Impacts, risques et opportunités	
Normes sociales			
GRI 3 : Approche managériale – 2021	3-1 Processus de détermination des sujets importants	Parties prenantes et matérialité	
	3-2 Liste des sujets importants	Parties prenantes et matérialité	
	3-3 Gestion des sujets matériels	Notre stratégie RSE	
GRI 401 : Emploi – 2016	401-1 Recrutements de nouveaux employés et rotation du personnel	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	

	401-3 Congé parental	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
GRI 402 : Relations employés/direction – 2016	402-1 Périodes de préavis minimales pour les modifications opérationnelles	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail – 2018	403-1 Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	403-3 Services de santé au travail	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Entreprise apprenante / Indicateurs sociaux	
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	403-8 Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	403-9 Accidents du travail	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
	403-10 Maladies liées à un accident du travail	Conditions et bien-être au travail / Indicateurs sociaux	
GRI 404 : Formation et éducation – 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employés	Entreprise apprenante / Indicateurs sociaux	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences/aides à la transition	Entreprise apprenante / Indicateurs sociaux	
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Entreprise apprenante / Indicateurs sociaux	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances – 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Diversité et inclusion / Indicateurs sociaux	
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Omission	Confidentiel
GRI 406 : Lutte contre la discrimination – 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Diversité et inclusion / Indicateurs sociaux	
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective – 2016	407-1 Opérations/fournisseurs avec un droit de liberté syndicale	Ethique et transparence / Indicateurs de performance	
GRI 408 : Travail des enfants – 2016	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Ethique et transparence / Indicateurs de performance	
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire – 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Ethique et transparence / Indicateurs de performance	
GRI 410 : Pratiques de sécurité – 2016	410-1 Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	Non pertinent	
GRI 411 : Droits des peuples autochtones – 2016	411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones	Non pertinent	

GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme – 2016	412-1 Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	Ethique et transparence / Indicateurs de performance	
	412-2 Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	Ethique et transparence / Indicateurs de performance	
	412-3 Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	Ethique et transparence / Indicateurs de performance	
GRI 413 : Communautés locales – 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale (impact et programmes)	Responsabilité civique	
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Responsabilité civique	
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs – 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Ethique et transparence / Indicateurs de performance	
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Ethique et transparence / Indicateurs de performance	
GRI 415 : Politiques publiques – 2016	415-1 Contributions politiques	Non pertinent	
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs – 2016	416-1 Évaluation des impacts des produits/ services sur la santé/sécurité	Expérience client Produits et services	
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Expérience client Produits et services	
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage – 2016	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Expérience client Produits et services	
	417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Expérience client Produits et services	
	417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Expérience client Produits et services	
GRI 418 : Confidentialité des données des clients – 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	Expérience client Produits et services	
GRI 419 : Conformité socio-économique – 2016	419-1 Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Expérience client Produits et services	

PUBLICATIONS

Tous nos rapports politiques et chartes en toute transparence.
https://www.realestate.bnpparibas.fr/fr/engagements-rse/publications

Rapports :

- Rapport RSE BNP Paribas Real Estate 2023
- Rapport RSE REIM 2023

Politiques, chartes et procédures :

- Engagements bas carbone
- Charte achats responsables
- Engagements économie circulaire
- Engagements biodiversité
- Protocole de reporting RSE

BNP PARIBAS
REAL ESTATE

https://www.realestate.bnpparibas.fr/fr

N° ADEME : FR200182_01XHWE